

Val-et-Châtillon



Je m'appelle "La France"

*Le rosieriste Guillot a longtemps cherché...
Puis il y eut cette création spontanée :
Résultat étonnant d'une erreur maîtrisée
Je suis la gaie variété hybride de thé !
Fière de mes soixante pétales argentés
Baignant tout dans un océan très parfumé.
Comme notre France, je serai admirée,
Symbole de beauté et de fidélité,
Gage terrestre d'amour pour l'Eternité
A cette humanité si désorientée.*

Josiane Tallotte

Sommaire

Le mot du Maire.....	3
Etat civil.....	4
Hommages posthumes.....	6
Cérémonies patriotiques.....	9
Cérémonie de citoyenneté.....	11
Résultats de votes de l'année 2015.....	12
Informations pratiques.....	13
Formalités administratives en mairie.....	14
Recensement de la population 2015.....	16
Des conventions pour les associations.....	17
Assainissement collectif.....	18
L'usoir, une spécialité bien lorraine.....	21
Travaux.....	22
Résumé des décisions du conseil municipal.....	26
Goûter des anciens – C.C.A.S.....	30
Un tableau de René Veillon revient au Val.....	31
Vue sur l'église par Gilles Fabre.....	31
La haie arbustive et fleurie a le vent en poupe !.....	32
Exposition de voitures.....	33
Journées du Patrimoine.....	34
La maison de la forêt.....	39
Valoriser les petites propriétés forestières de Val-et-Châtillon.....	40
Récompenser les efforts d'embellissement	41
La Terre a la fièvre !.....	42
Ecole Gratien Lorrain.....	44
Nouvelles Activités Périscolaires.....	46
Association des Parents d'Elèves.....	50
Club Canin du Val.....	53
Maison Pour Tous.....	54
A.C.C.A. de Val-et-Châtillon.....	56
Association « Les Amis d'Alfred RENAUDIN ».....	57
Club Vosgien de la Vezouze.....	62
A.M.C.....	64
Mémoires du textile.....	65
Familles rurales.....	65
Les Gars du Val Cross.....	66
Collectif des Grandes Gueules Productions.....	66
Du changement dans la paroisse.....	67
Le Souvenir Français.....	68
A.A.P.P.M.A Le Roseau de la Haute Vezouze.....	69
Conjoints survivants.....	70
A.D.M.R.....	70
La Légion sur trois générations.....	71
Témoignage : pompier volontaire, une vocation au service de tous !.....	72
Le Village à Bascule !.....	74

STUPEUR !

Peur et même frayeur
Indicible horreur !

Aux royaumes
Des saccages,
carnages
et rages
Quels voyages !



Et dans tout ce noir,
Malgré tout apercevoir,
Au milieu des au-revoirs,
Le très bel espoir
D'une nation
En pleine ébullition,
Et en rébellion
Contre la soumission
A ces sinistres agressions !

Allons enfants de la Patrie,
Le jour glorieux de l'oppression
Entrera en perdition
Si dans nos réunions
Nous maintenons grande pression
CONTRE
l'obscurantisme
le racisme
le sexisme
et le jusqu'au-boutisme !

Le 14/11/2015

Josiane TALLOTTE

Précisions sur la couverture

N'en déplaise aux esprits chagrins, cette rose n'est pas un symbole politique. C'est un rosier présenté dans l'avant-dernière émission « Des Racines et des Ailes », émission par ailleurs remarquable sur les richesses historiques, géographiques, culturelles et culinaires de nos régions.

Je pensais fortement adapter la couverture du bulletin que nous élaborions aux tragiques événements de Paris mais dans une optique positive ! La vue de cette beauté nacrée, riche de décennies de succès s'est immédiatement imposée à moi comme une évidence. Chacun y allant de sa vision de la France, voici donc la mienne.

Quoi de mieux que ce symbole d'amour (fleur préférée des Français) pour nous consoler et nous inciter à continuer courageusement notre vie quotidienne ?

Découvrons avec passion, mais aussi raison, notre nouvelle région...



La cacasse à cul nu est un plat typique et symbolique de la cuisine ardennaise. C'était à l'origine un plat simple et nourrissant, une fricassée de pommes de terre, cuites dans un roux, dans une cocotte en fonte, que les personnes les plus modestes consommaient quand la viande était inabordable.

« A cul nu » signifie l'absence de viande, la cocotte servant à la préparation étant uniquement frottée avec une barde de lard afin de parfumer les pommes de terre lors de la cuisson. Depuis 2001, la confrérie de la Cacasse à cul nu a remis cette préparation rustique au goût du jour avec de la viande. « La cacasse se déguste désormais culottée », c'est-à-dire avec une saucisse fumée et des tranches de lard, mais diverses variantes existent (viande de porc, blanc de poulet...) et servie avec une salade verte.



*De la Champagne-Ardenne
en passant par...*

*l'Alsace
la Lorraine*

*Pour notre nouvelle région
Quelle magnifique ambition
Que de parler de Génération
Programmations,
Évolutions,
Mais sans Révolution
Autour d'un succulent goûter
Composé de spécialités
Des dix départementalités*

*Car quand le ventre est bien rassasié
Le cerveau revigoré peut alors phosphorer !*

*Voilà donc un exemple trouvé
Dans ma modeste maisonnée...*

*Le
mot
du
Maire*

*Tout cela m'a inspiré
Le mot du maire de cette année.*

*La mode est à la réunion
Des communautés et régions :
Surtout aucune désunion
Malgré quelques désillusions...
Églises, écoles à l'unisson
Œurent contre les exclusions,
Et toute la population
Resseint les mêmes émotions
Gardons tous cette communion
Au service de la Nation !*

Josiane Tallotte

Etat civil

Naissances

Alexis GALKINE, né le 21 janvier 2015.
Cayden POIROT, né le 5 février 2015.
Lylou VONSEEL GABEL, née le 18 février 2015.
Sébastien WALTER, né le 8 avril 2015.
Luna GERARD, née le 8 mai 2015.
Emilie KERN, née le 27 mai 2015.
Lajos HORVATH, né le 9 novembre 2015.
Raphaël REVEILLIEZ, né le 24 novembre 2015.
Elena MECKES, née le 7 décembre 2015.

Toutes nos félicitations !

Mariage

Jean-François MECKES et Morgane GUILLAUME,
mariés le 22 juillet 2015.



Anniversaires de mariage

Monsieur et Madame
DEMOUGIN
50 ans de mariage
Noces d'or



Monsieur et Madame DARDAINE 65 ans de mariage, Noces de palissandre
3 enfants, 5 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants

Décès

Monsieur Yvon THOMAS, né le 11 mai 1940 à Maël-Carhaix (Côtes-d'Armor), décédé le 18 janvier 2015 à Saverne (Bas-Rhin)

Monsieur Jean-Claude MORET, né le 23 septembre 1951 à Nancy, décédé le 7 mai 2015 à Lunéville

Monsieur Pierre ISS, né le 27 juillet 1934 à Cirey-sur-Vezouze, décédé le 7 mai 2015 à Lunéville.

Monsieur Olivier GRANDJEAN, né le 3 août 1930 à Val-et-Châtillon, décédé le 14 août 2015 à Sarrebourg (Moselle).

Monsieur Hubert GERARD, né le 17 septembre 1937 à Val-et-Châtillon, décédé le 21 août 2015 à Val-et-Châtillon.

Madame Andrée LIEVAL, née MASSON le 11 novembre 1923 à Nancy, décédée le 16 septembre 2015 à Lunéville.

Monsieur Jean-Marie FERRON, né le 22 janvier 1940 à Val-et-Châtillon, décédé le 16 novembre 2015 à Nancy.

Monsieur Jean ULM, né le 6 septembre 1938 à Oran (Algérie), décédé le 2 décembre 2015 à Lunéville.

Nos condoléances aux familles des défunts.

Ces anciens « Renards » nous ont quittés :

Madame Gisèle ODILLE née KUENY à Val-et-Châtillon le 22 janvier 1948, décédée le 11 janvier 2015 à Saint-Dié-des-Vosges (Vosges).

Monsieur André DEPOUTOT né à Val-et-Châtillon le 12 avril 1933, décédé le 8 février 2015 à Vandoeuvre-les-Nancy.

Monsieur Marcel COLNOT né à Val-et-Châtillon le 1er mars 1931, décédé le 10 février 2015 à Nancy.

Monsieur Gilles WELSCH, né à Cirey-sur-Vezouze le 29 juillet 1958, décédé le 12 février 2015 à Saverne (Bas-Rhin).

Madame Marie L'HOTE née CAYET à Val-et-Châtillon le 29 décembre 1921, décédée le 3 mars 2015 à Bons-en-Chablais (Haute-Savoie).

Monsieur Yvan BENTO-PERES né à Val-et-Châtillon le 17 mai 1933, décédé le 15 mars 2015 à Saint-Dié-des-Vosges (Vosges).

Madame Anne-Marie ROIMARMIER, née à Val-et-Châtillon le 27 décembre 1911, décédée le 16 mars 2015 à Sevrans (Seine-Saint-Denis).

Madame Louise Marcelle SCHIRCK, née DUVOID à Val-et-Châtillon le 24 décembre 1928, décédée le 25 mars 2015 à Briey.

Monsieur Jean SCHALL, né à Val-et-Châtillon le 14 octobre 1934, décédé le 20 mai 2015 à Strasbourg (Bas-Rhin).

Monsieur Frédéric KOPPE, né le 6 juillet 1957 à Val-et-Châtillon, décédé le 25 mai 2015 à Blâmont.

Monsieur René MEYER, né à Val-et-Châtillon le 12 novembre 1938, décédé le 3 juin 2015 à Béziers (Hérault).

Madame Michelle MATHIEU née KÜHNER à Val-et-Châtillon le 23 juillet 1937, décédée le 27 juin 2015 à Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine).

Madame Suzanne SORS née LALLEMAND à Val-et-Châtillon le 27 avril 1929, décédée le 17 juillet 2015 à Villeneuve-de-Rivière (Haute-Garonne).

Madame Marie-Anne BLAISE née à Val-et-Châtillon le 30 mars 1930, décédée le 24 juillet 2015 à Vesoul (Haute-Saône).

Monsieur Emile LAMBOUR, né à Val-et-Châtillon le 16 août 1936, décédé le 5 août 2015 à Lunéville.

Monsieur Alexandre LAUDO, né à Alcorisa (Espagne) le 26 octobre 1937, décédé le 20 août 2015 à Colombiers (Hérault).

Madame Adrienne ETIENNE née à Val-et-Châtillon le 7 juin 1938, décédée le 1er septembre 2015 à Vandoeuvre-lès-Nancy.

Monsieur Maurice VIEL né à Val-et-Châtillon le 21 février 1932, décédé le 23 septembre 2015 à Bron (Rhône).

Monsieur Henri THIS, né à Longuyon le 8 novembre 1931, décédé le 13 octobre 2015 à Villers-lès-Nancy.

Monsieur Jean HERY, né à Cirey-sur-Vezouze le 5 décembre 1949, décédé le 10 décembre 2015 à Lunéville.

Doyen et doyenne

Monsieur Philippe ANDRE, né le 8 septembre 1926.

Madame Simone CHOPINEZ, née BONTEMS le 18 octobre 1918.

Tous nos vœux de longévité !

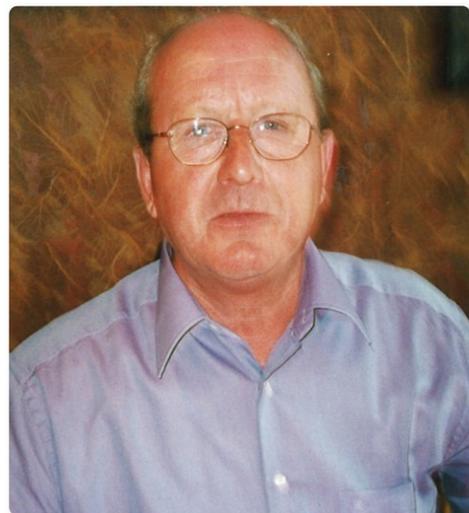


Hommages posthumes

Hubert GERARD (1937-2015)

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès inopiné à son domicile d'Hubert Gérard, le 21 août dernier. Né à Val-et-Châtillon le 17 septembre 1937, il y avait passé toute sa scolarité. Dans sa jeunesse, il a évolué au sein des Gas du Val comme gymnaste ainsi que musicien dans la fanfare ou encore scout de France. Son activité professionnelle débute à la société Bechmann comme tisserand. Après son service de 28 mois en Algérie, il retrouvera son poste jusqu'en 1964. Le 1er mars de cette même année, il fait son entrée à la commune comme agent d'entretien. Il n'aura pas moins travaillé avec cinq maires différents allant de Gratien Lorrain à Alain Gérard.

Pendant 15 ans, il sera pompier volontaire au sein du corps de 1ère intervention de Val dont il assurera la fonction de chef de corps de 1977 à 1982. Le 7 novembre 1997, Hubert Gérard prend une retraite bien méritée après 33 années de service pour le Val et ses habitants. Consciencieux et régulier, il aura mis toutes ses compétences professionnelles à contribution de la commune afin de la voir évoluer au fil des années. Ponctuel et assidu, il était également titulaire de deux médailles du travail (argent et vermeil). Il n'était pas rare de le voir à vélo faire les trajets entre sa maison rue Beau-Soleil et la mairie ce qui rythmait la vie du village et des Renards.



A sa famille, et en particulier à son fils Rémi, notre agent technique communal, nous présentons nos plus sincères condoléances.

André DEPOUTOT (1933-2015)

Le 8 février dernier s'est éteint à Vandœuvre-lès-Nancy, M. André Depoutot, né à Val le 12 avril 1933. En plus de l'exercice de la fonction de chef comptable à l'usine occupée depuis 1962, il devient en mars 1977, 1er adjoint au maire, sous le mandat du nouveau maire, M. François Romary. C'est sous son impulsion qu'est créé à l'aide de bénévoles un type d'association jusqu'alors inexistant dans le village, un club du 3ème âge. L'objectif voulu par ce dernier est la réunion des anciens afin de passer d'agréables moments et ainsi rompre la solitude du quotidien.

Ses successeurs jusqu'à aujourd'hui ont encore à cœur de poursuivre cette belle œuvre.

En avril 1978 lui revient la lourde tâche d'évoquer en réunion du conseil municipal le tableau noir de la situation de l'emploi dans le village qui verra la fin progressive de l'usine. En août 1979, la vie professionnelle éloigne ce dernier du Val, cependant, il conserve son mandat d' élu jusqu'aux échéances électorales de 1983.

Son épouse Christiane a été institutrice à l'école de Val-et-Châtillon de nombreuses années jusqu'en 1979, où elle dut quitter

l'établissement avec regret suite à la fermeture de deux classes.

Depuis quelques années, ses venues dans la maison familiale se faisaient de plus en plus rares en raison de la maladie mais elles étaient autant d'occasions de véritables retours aux sources et de retrouvailles avec sa famille et ses amis. M. Depoutot a rendu de nombreux services pour le Val, "son village" auquel il tenait tant, et où il repose maintenant auprès des siens. Nos condoléances émues à son épouse, à ses fils, à sa famille et à ses amis.

Olivier GRANDJEAN (1930-2015)

De Sarrebourg-Hoff, nous avons également appris la disparition le 14 août 2015 d'Olivier Grandjean. Figure bien connue de notre commune, il s'est beaucoup investi pour celle-ci et ses associations.

Il a notamment été conseiller municipal de 1985 à 2001.

Il était aussi un des membres-fondateurs du musée du textile et un fidèle du Club Vosgien. La maladie le gagnant, il avait dû quitter sa maison et son Val pour entrer en maison de repos. A sa fille et aux membres de sa famille, nous exprimons notre peine et nos condoléances.



En 1960 avec les Gas du Val

Jean-Marie FERRON (1940-2015)



C'est avec une profonde tristesse que la Municipalité a appris la disparition redoutée de M. Jean-Marie Ferron. Val-et-Châtillon perd avec son départ un de ses plus fidèles serviteurs. A l'heure de la retraite, Jean-Marie Ferron est revenu dans son village natal auquel il est resté viscéralement attaché toute sa vie. Très rapidement, Geneviève et lui vont s'impliquer durablement dans la vie communale et associative. L'homme droit et intègre qu'il était naturellement se devait d'offrir ses nombreuses compétences pour permettre au Val et à ses habitants d'améliorer leurs conditions de vie.

En juin 1995, il fait son entrée à la mairie par la grande porte en devenant conseiller municipal sous la nouvelle mandature d'Alain Gérard.

Le 7 juillet 2000, à la démission d'Henri Guénaire pour des raisons de santé, il est élu deuxième adjoint au maire, poste qu'il quittera prématurément en 2002. Aux élections partielles de janvier 2006, il réintègre le conseil avant de raccrocher définitivement en 2008. En tout, il aura été 7 années conseiller et 2 ans adjoint au maire. Prenant sa mission très à cœur, il n'était pas rare de le voir patrouiller en voiture dans le Val afin de s'assurer que tout allait bien et que tout se passait bien pour les Renards ; certainement de bons réflexes de bienveillance hérités de sa carrière en gendarmerie.

En 1995, il reprend les rôles de l'association Familles Rurales, jusqu'alors dirigée par Jacqueline Dardaine. Il en sera président jusqu'à son décès, soit 20 années de présidence ininterrompue. Les valeurs véhiculées par cette entité lui tenaient fortement à cœur et les différents groupes allant du scrabble à la gym, du 3ème âge au club couture, étaient importants à ses yeux. L'audace le conduira même avec une certaine crainte mais beaucoup de confiance à créer un centre de loisirs sans hébergement afin d'offrir aux enfants du Val des activités et des vacances.

Son œuvre majeure restera sans aucun doute ce que chacun retiendra de lui à savoir la fondation, avec d'autres bénévoles, d'un musée du textile. Ce projet visionnaire laissait déjà entrevoir que l'avenir de notre secteur sinistré, après la fermeture des usines textile, résidait dans l'attrait touristique. Quoi de tel que de faire revivre le temps d'une visite ce savoir-faire d'antan animée par une équipe de bénévoles. Jean Marie Ferron y aura consacré beaucoup d'énergie et dirigé les destinées de l'association « Mémoires du Textile » pendant plus de 20 ans avec passion et motivation. Cette grande fierté devra malheureusement poursuivre sa belle aventure et tisser de nouvelles pages au fil du temps pour que perdure la mémoire et la nostalgie de ce passé glorieux .

Maintenant Monsieur Ferron repose dans la paix où il a rejoint son épouse Geneviève. Le décès de celle-ci en 2010 l'avait considérablement marqué et transformé. Nous exprimons à ses enfants, ses petits-enfants, ses sœurs et l'ensemble de la parenté nos plus sincères condoléances et le souvenir ému de leur cher disparu.

Olivier BENA



Monsieur René THEOBALD de Cirey-sur-Vezouze est décédé cette année.

Il est l'auteur de la fresque « Le schlitteur » ci-contre réalisée sur le pignon du bâtiment des anciennes écoles en l'an 2000.

Jean ULM (1938-2015)

Quelques jours avant le bouclage de ce bulletin municipal qu'il appréciait tant, nous avons appris avec tristesse le décès de Jean Ulm, survenu à Lunéville le 2 décembre 2015. Arrivé avec son épouse Marie-Paule dans notre commune, en 2005, rue Maix Gammeron, Jean a su s'intégrer très rapidement à la vie du village comme s'il avait toujours été là.

En seulement 10 ans, Jean a donné beaucoup de son temps et de son énergie pour les autres. Il était membre de nombreuses associations de la localité et du canton et il manquait rarement l'un ou l'autre événement organisé par ces sociétés. En mars 2008, il est élu conseiller municipal et prend la fonction de Correspondant Défense en lien avec sa brillante carrière militaire. Il était même le doyen de l'assemblée et souvent sa sagesse et son expérience ont aidé dans les prises de décisions. En août 2012, il dut quitter cette responsabilité pour raisons de santé.

Jean était curieux de tout et en parfait autodidacte car il savait mêler activités manuelles et intellectuelles.



Véritable touche à tout, il s'est adonné au travail du bois et même ces deux dernières années à la peinture à l'huile. Sa générosité nous avait fait profiter de son art lors des portes ouvertes du Musée du textile en 2014 et également dans les pages du bulletin communal.

Jean était amoureux des langues étrangères dont l'allemand pour lequel il n'avait pas hésité à retourner sur les chemins de l'université afin d'être diplômé d'une licence et d'une maîtrise.

Passionné d'histoire, d'histoire de l'art, de patrimoine et de sa conservation, l'ancien guide-conférencier qu'il avait été à Nancy et à Sarrebourg, savait captiver son auditoire comme en avril 2014 où il avait animé magistralement une conférence sur l'art nouveau et la ville de Nancy.

Modeste et humble, sa silhouette discrète mais présente en toute circonstance nous manquera beaucoup. Jean était quelqu'un qui avait bon cœur, peut-être trop puisqu'il l'a lâché après des années de longue maladie et de souffrance. Jean ne laissait jamais rien transparaître quand on le rencontrait, s'inquiétant même du sort qui était réservé et des soucis de ses interlocuteurs. Il avait encore assisté aux cérémonies du 11 novembre, commémoration qu'il ne manquait sous aucun prétexte en lien avec son passé militaire. Il avait d'ailleurs reçu plusieurs distinctions et était entre autres, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite. A son épouse, Marie-Paule, à ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'à toute la parenté, nous leur présentons nos plus sincères condoléances.

Olivier BENA

A Jean ULM

*Tu étais doyen de cette petite assemblée
Et cependant un sage très, très écouté.
Il a fallu, hélas, des ennuis de santé
Pour révéler au monde tes talents cachés :
Tous ces bois que tu savais si bien travailler,
Ces tours guidés des villes ainsi révélées...
Tu as même osé tenter de t'aventurer
Sur des mystérieuses pistes d'art coloré,
Célébrant la nature que tu as aimée.
Donc il a fallu nettoyer et décorer
L'esplanade par les mauvais temps fort rouillée,
Des jeux et des marelles pour les Enfants tracer,
A l'école puis dans le parc si fréquenté.*

*Tu as aussi coupé, arraché, terrassé,
Souvent seul, car tu ne savais pas lambiner
Cette envahissante et sournoise renouée !
Toujours bien présent, ton militaire passé
T'a fait exécuter les consignes données,
Malgré la charge de travail très augmentée.
Lorsque le Conseil du Val tu as dû quitter,
Tu as su aux cérémonies nous retrouver.
Et nous offrir des conférences passionnées
Sur ce Nancy, ville aux grilles d'or si renommées,
Qui désormais d'un oeil nouveau sera rêvé.
Jean, dans nos coeurs, une place t'est réservée !*

Josiane Tallotte

Cérémonies patriotiques

8 mai 2015 : 70ème anniversaire de la Victoire

Vendredi 8 mai dernier se sont déroulées les traditionnelles cérémonies de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Elles ont eu lieu quelques jours seulement après les commémorations nationales de la journée de la Déportation au camp de concentration de Natzwiller-Struthof.

Les membres du conseil municipal, sous la présidence de Mme Josiane Tallotte, maire de la commune, les membres de la section A.M.C. de Val-et-Châtillon, les anciens combattants, plusieurs porte-drapeaux issus des différentes associations patriotiques locales, M le Curé de la paroisse, une délégation de sapeurs-pompiers, des présidents d'association ou leurs représentants, d'anciens élus dont M. Philippe André, ancien maire et actuel doyen de la localité, des habitants de la commune ... se sont réunis sur la place du Maréchal Foch pour se rendre ensuite en cortège jusqu'à l'église Saint Laurent afin d'assister à une



célébration du Souvenir des défunts de la Deuxième Guerre Mondiale et à une prière pour la Paix conduite par l'abbé Pierre Loppinet, curé de la paroisse.

A l'issue de l'office religieux s'est tenue la cérémonie au Monument aux Morts. L'absence remarquée des élèves de l'école Gratien Lorrain a été fort regrettée en cet anniversaire à chiffre rond. Un message officiel a été délivré, celui du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, auprès du ministre de la Défense, M. Jean-Marc Todeschini, lu par M. Olivier Béna, adjoint au maire délégué aux cérémonies patriotiques. Puis l'appel des morts a été effectué afin d'honorer la mémoire des dix victimes civiles et militaires que comptent à la commune.

Pour terminer, un dépôt de gerbes a été fait par la Commune et l'A.M.C. sur le Monument aux Morts. L'assistance a ensuite observé une minute de silence

en mémoire des victimes de la deuxième guerre mondiale avant d'entonner a capella, l'hymne national, la Marseillaise. Le vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle des fêtes aura permis de clôturer cette matinée riche en commémorations. A cette occasion, M. Patricio Garcia, vice-président de l'A.M.C., s'est vu remettre des mains du colonel Jean Ulm, la médaille de bronze de la Ligne Maginot. La Fédération Nationale André Maginot a été créée en 1888, à Marseille, par des anciens combattants de la guerre 1870-1871 et des expéditions coloniales.

En ce début de 21ème siècle, cette dernière ajoute à son appellation "des Anciens combattants et Victimes de guerre", et rassemble un effectif de 330 000 membres. Elle oriente ses activités pour la défense des droits et de l'honneur des anciens combattants et victimes de guerre, les œuvres sociales destinées aux anciens combattants, les subventions aux grandes causes humanitaires ou encore la préservation de la mémoire combattante, notamment auprès de la jeunesse.



97ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

A l'occasion du 97ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Municipalité a organisé les traditionnelles cérémonies du Souvenir et de la Mémoire, en étroite collaboration avec la section de l'A.M.C., afin de rendre hommage aux « enfants du Val » tombés au combat durant la Grande Guerre.

Le cortège s'est dirigé de la place du Maréchal Foch, signataire de l'Armistice à Rethondes, devant la salle des fêtes, vers le square Jean de Klopstein, prenant place autour du Monument aux Morts avec en tête quatre porte-drapeaux, dont celui de l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, suivis des membres du conseil municipal, d'une délégation de pompiers, de représentants des associations locales, de quelques enfants, ainsi que des habitants.

Il est dommage que les écoliers et leurs enseignantes n'aient pas pris part comme par le passé à ces cérémonies dont l'objectif central est la transmission de la mémoire aux jeunes générations.



Après la lecture du message de M. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire, auprès du ministre de la Défense, l'appel des noms des victimes tuées au champ d'honneur a ensuite été effectué par Olivier Béna, adjoint délégué aux cérémonies patriotiques et maître de cérémonie. S'en sont suivis le dépôt de gerbes de la Municipalité et de l'A.M.C. avec l'aide appuyée des enfants présents, la minute de silence et en conclusion l'interprétation « a capella » par l'assemblée de l'hymne national.

Cette année 2015 marque le 100ème anniversaire de la création de la Croix de guerre 1914-1918, destinée à saluer les combattants

français et étrangers ou les communes dont le comportement méritait d'être cité. Val-et-Châtillon, après que le conseil municipal l'ait refusée dans un premier temps, s'est vue remettre ladite décoration officiellement au cours de l'inauguration du monument aux morts, le 23 avril 1922. En 2016, un hommage national sera célébré le 29 mai en mémoire du centenaire des batailles de Verdun dans le Meuse et de Thiepval dans la Somme. Des relais sont à trouver dans l'ensemble des territoires afin de prendre collectivement conscience des extrêmes du nationalisme qui ont conduit l'Europe dans un tel chaos et de se replonger individuellement dans les pages sombres de l'histoire familiale de nos aïeux.

Pierre Sommier médaillé



En marge des traditionnelles cérémonies de l'Armistice du 11 no-

vembre 1918, Pierre Sommier s'est vu épinglez des mains d'Olivier Béna, vice-président du comité local du Souvenir Français, la médaille d'argent du Souvenir Français. Cette récompense bien méritée vient couronner l'investissement du récipiendaire pour les sociétés patriotiques. Très actif, cet ancien combattant d'Indochine et retraité des services du

matériel de l'armée à Sarrebourg a notamment pris en charge les destinées de l'A.M.C. de Val-et-Châtillon de 2002 à 2015 avant de passer la main en janvier dernier à Roland Dal Martello pour raisons de santé. De par sa fonction de président, il a été le maître-d'œuvre de nombreuses cérémonies au Monument aux Morts. Adhérent depuis 1999 au Souvenir Français, il a assuré bénévolement la quête nationale du 1er novembre au cimetière de la localité durant de nombreuses années.

Le Trou Marmot, 75 ans après

C'est sous une pluie fine que s'est déroulée la cérémonie annuelle au cœur de la forêt au lieu-dit du « Trou Marmot », 75 ans jour pour jour après les faits qui s'y sont passés les 20 et 21 juin 1940. En effet, au risque de se faire prendre le drapeau du régiment par l'ennemi, ses soldats l'ont brûlé. C'est un signe fort de la résistance qu'ils menaient alors quelques jours après la capitulation et l'appel du Général de Gaulle. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un fragment de la cravate de l'étendard conservé précieusement par l'Amicale des Anciens du 37ème Régiment d'Infanterie et Forteresse. Il fut déposé devant la stèle en véritable relique et témoin de ces événements.

Un dépôt de gerbes a été effectué afin que perdure le souvenir en présence d'une délégation de l'Amicale conduite par le Colonel Rauch, de Josiane Tallotte, maire, et de la moitié du conseil municipal, dont Olivier Béna, adjoint



délégué aux cérémonies patriotiques, de Roland Dal Martello, président de l'U.N.A.C.I.T.A. et de l'A.M.C., du Colonel Jean Ulm et de son épouse, des portedrapeaux des différentes sociétés comme les Moins de Vingt-Ans ou encore l'U.N.A.C.I.T.A. Dans la lignée de son grand-père, Théo Dal Martello portait pour l'occasion un drapeau tricolore, symbolisant ainsi la transmission de la

mémoire aux jeunes générations. Après les différents honneurs rendus en bonne et due forme, les membres de l'Amicale ont entonné la Marche des Soldats de Turrenne, résonnant harmonieusement avec la nature et le cadre verdoyant et paisible du site. Un verre de l'amitié et des échanges entre les participants ont conclu sympathiquement ce moment de recueillement.

Olivier BENA

Cérémonie de citoyenneté

Pour la seconde fois, la municipalité a organisé une cérémonie de citoyenneté destinée aux jeunes majeurs à la salle des fêtes. Josiane Tallotte,



mairie, entourée des adjoints et des conseillers municipaux, avait convié sept jeunes de la localité ; une des jeunes filles travaillant, Marie Noël, elle fut donc excusée.

La veille de "la journée de la femme", Océane Besnard (18 ans depuis octobre dernier), a honoré seule l'invitation. Elle s'est vue remettre sa première carte électorale des mains de la première magistrate, en sa qualité d'officier d'état civil.

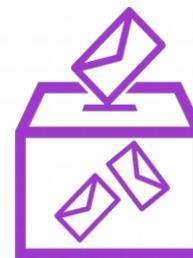
Ce sésame qui donne le droit au vote, était accompagné du livret du citoyen. C'est un document édité par le CIDEM d'une dizaine

de pages répertoriant les droits et les devoirs du citoyen, ainsi que les principes fondamentaux de la République.

Josiane Tallotte a aussi évoqué les différents symboles de la République : le drapeau, l'hymne national et Marianne, bienvenue à la veille de la journée de la Femme. Elle a développé aussi les combats qui ont permis à ces dernières d'avoir le droit de vote il y a à peine 70 ans ! Les élections départementales de fin mars seront l'occasion d'un premier passage dans l'isoloir pour ces jeunes citoyens.

Olivier BENA

Résultats de votes de l'année 2015



Elections départementales : canton de Baccarat

Scrutin du 22 mars 2015

- Nombre d'inscrits : 511
- Nombre de votants : 217
- Nuls : 2
- Blancs : 9
- Suffrages exprimés : 206

Suffrages obtenus par chaque binôme de candidats :

- Pascal BAUCHE – Jennifer STEPHANY : 91
- Rose-Marie FALQUE – Michel MARCHAL : 56
- Philippe COLIN – Damienne VILLAUME : 50
- Jean-Marc MAIRE – Audrey MARTIN : 9

Scrutin du 29 mars 2015

- Nombre d'inscrits : 511
- Nombre de votants : 210
- Nuls : 7
- Blancs : 20
- Suffrages exprimés : 183

Suffrages obtenus par chaque binôme de candidats :

- Pascal BAUCHE – Jennifer STEPHANY : 88
- Rose-Marie FALQUE – Michel MARCHAL : 95

Gare de Vandières : consultation du 1^{er} février 2015

Electeurs inscrits : 508	Votants : 52	Bulletins nuls : 3
Oui : 16		Non : 33

Elections régionales : Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

1^{er} tour, scrutin du 6 décembre 2015

- Nombre d'inscrits : 513
- Nombre de votants : 197
- Nuls : 5
- Blancs : 4
- Suffrages exprimés : 188

2^{ème} tour, scrutin du 13 décembre 2015

- Nombre d'inscrits : 512
- Nombre de votants : 252
- Nuls : 3
- Blancs : 4
- Suffrages exprimés : 245

Liste	Conduite par	Suffrages obtenus	
		1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
ÉCOLOGISTES, SOLIDAIRES ET CITOYENS	Mme Sandrine BÉLIER	8	
Nos vies d'abord !	M. Patrick PERON	5	
DEBOUT LA FRANCE AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN	M. Laurent JACOBELLI	14	
+ FORTE, + PROCHE, NOTRE REGION AVEC JEAN-PIERRE MASSERET	M. Jean-Pierre MASSERET	34	45
LISTE FRONT NATIONAL PRESENTÉE PAR MARINE LE PEN	M. Florian PHILIPPOT	89	120
L'UPR, avec FRANÇOIS ASSELINEAU - LE PARTI QUI MONTE malgré le silence des médias	M. David WENTZEL	1	
Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs	M. Julien WOSTYN	7	
Non à l'ACAL, Oui à nos régions !	M. Jean-Georges TROUILLET	6	
Unissons nos énergies avec Philippe RICHERT	M. Philippe RICHERT	24	80

Informations pratiques

Mairie

Téléphone : 09.71.26.36.98

En cas d'urgence le week-end: 07 88 50 08 80

- Fax : 08.26.99.41.07
- Email : mairie@val-et-chatillon.com

Site web : val-et-chatillon.com

Jours et heures d'ouverture	
Lundi	13h30 à 14h30
Mardi	11h à 12h
Jeudi	11h à 12h
Vendredi	11h à 12h et 13h30 à 16h30

Agence postale



Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, vendredi et samedi de 8h à 11h

Jeudi : de 13h30 à 16h30

Fermée le mercredi.

40 grande rue. Tél : 03 83 42 54 04.

Horaires de bus

Des dépliants sont disponibles en mairie.

A compter du lundi 2 novembre 2015, les élèves de Val-et-Châtillon changent de ligne uniquement le matin. Ils seront pris en charge dans un premier temps par la S770 (15 min plus tôt), puis ils devront prendre la S746 en correspondance à Blâmont à 7h03

Pour plus d'information, vous pouvez consulter les horaires sur le site Ted' :

<http://www.ted.meurthe-et-moselle.fr/fr/lignes-et-tarifs/lignes-et-horaires/lignes-scolaires.html>

Conciliatrice de Justice

Si vous rencontrez un problème, avant de saisir la justice pour engager une procédure judiciaire, il est possible de s'adresser à la conciliatrice de Justice, Madame Josette Thomas-Stibling, qui traitera toute affaire en mairie de Cirey-sur-Vezouze.

Pour obtenir rendez-vous, il suffit de contacter la mairie de Cirey au 03 83 42 50 27.

La conciliatrice de Justice reçoit dans les locaux de la Mairie le 2ème jeudi et le 4ème jeudi de chaque mois à partir de 14 h.

Trésorerie de Blâmont

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h,
Vendredi de 9 h à 12 h

Travaux bruyants

Par arrêté du Préfet, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Déchetterie de Barbas

Jours	Horaires d'ETE (mars à septembre)	Horaires d'HIVER (octobre à février)
Lundi	8h30-12h 14h-18h30	9h-12h 14h-17h30
Mercredi	8h30-12h 14h-18h30	9h-12h 14h-17h30
Vendredi	8h30-12h 14h-18h30	9h-12h 14h-17h30
Samedi	8h30-12h 14h-18h30	9h-12h 14h-17h30

Collecte des déchets

Déchets non recyclables (bac à ordures) : tous les lundis (sortir les poubelles le dimanche soir ou le lundi de bonne heure).

Sacs de tri (éco-sacs) : un mardi sur deux sauf report exceptionnel (voir bulletin intercommunal).

Des écosacs sont mis à disposition des usagers au secrétariat de mairie comme dans celui de la communauté de communes.

Passages du bibliobus

De 9h15 à 10h15, les mardis suivants :

12/01/2016 – 29/03/2016 – 21/06/2015

Location salle des fêtes

	Buvette	Ensemble
Habitants de la commune	125 €	250 €
Particuliers hors commune	240 €	400 €
Associations de la commune	40 €	75 €
Associations hors commune	60 €	110 €

+ caution du même montant que le prix de location et charges locatives (chauffage, électricité). Pas de location de la grande salle du 15 octobre au 15 avril.

Formalités administratives en mairie

Attestation d'accueil

L'attestation d'accueil est à demander à la mairie du domicile pour un séjour de moins de 3 mois, par l'hébergeant, sur présentation des documents suivants (originaux et photocopies) :

Si le demandeur est Français :

- carte d'identité française ou passeport français.

Si le demandeur est étranger :

- un des titres de séjour suivants :

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 1er janvier 2013, les mairies n'ont plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs qui souhaitent voyager.

Un mineur français peut voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union européenne, passeport hors Union européenne).

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires Etrangères, dans la rubrique "[conseils aux voyageurs](#)".

Carte nationale d'identité

Pièces à fournir :

- deux photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue sans reflet dans les lunettes, sans sourire,
- extrait d'acte de naissance comportant l'indication de la filiation du demandeur sauf si le demandeur possède un passeport ou une CNI en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans,
- un justificatif de domicile ou de résidence de moins d'un an,
- l'ancienne CNI en cas de renouvellement,
- 25 euros en timbres fiscaux en cas de perte ou vol.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Certificat de vie commune ou de concubinage

Pièces à fournir : un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport), des justificatifs de domicile (quittances de loyer, de téléphone ...).

Délivré après entretien avec le maire en présence de deux témoins.

Certificat d'hérédité

Plus délivré par la mairie. S'adresser au notaire.

Copie d'acte de décès

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du décès. Joindre une enveloppe timbrée au tarif en vigueur

Copie d'acte de naissance

- Indiquez les noms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de l'intéressé(e) et les noms et prénoms de ses parents.
- Si la demande est faite par un tiers, il doit joindre tout document prouvant son identité : livret de famille ou carte d'identité et, éventuellement, l'autorisation du procureur de la République (sauf si l'acte est daté de plus de 75 ans).
- Par correspondance, joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.

Déclaration de décès

- Pièces à fournir : une pièce prouvant votre identité, le livret de famille du défunt ou sa carte d'identité, ou un extrait ou une copie de son acte de naissance ou de son acte de mariage, le certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie.
- Délai : 24 h suivant le décès ou la constatation du décès.

Inscriptions sur les listes électorales

Pièces à fournir : Pièce d'identité et justificatif de domicile. Demandes reçues jusqu'au 31 décembre.

Légalisation de signature

Pour toute demande de légalisation de signature, la personne intéressée doit signer en mairie le document afin de permettre la légalisation de signature par le maire ou un de ses adjoints (se munir d'un pièce d'identité).

Livret de famille (délivrance d'un autre livret)

Un deuxième livret de famille peut être délivré :

- en cas de perte, de vol ou de destruction du livret de famille,
- en cas de changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent sur le livret,
- en cas de divorce ou de séparation, un deuxième livret étant remis à celui qui en est dépourvu, justifié par la production d'une décision de justice ou d'une convention homologuée.

Mariage civil

Un guide et un dossier vous seront remis en mairie.

Passeport

Depuis le passage au passeport biométrique, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du matériel nécessaire : Lunéville, Sarrebourg, Baccarat, Nancy... (prenez rendez-vous par téléphone).

Venir d'abord au secrétariat de notre mairie retirer un formulaire.

Permis de détention d'un chien dangereux

Le formulaire Cerfa n°13996*01 vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien susceptible d'être dangereux (de 1ère ou de 2è

catégorie). Vous devez adresser la demande, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre domicile.

Recensement

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Si l'intéressé(e) est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et souhaite être dispensé(e) de l'appel de préparation à la défense, il (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Reconnaissance d'enfant (uniquement pour les parents non mariés)

Pièces à fournir : acte de naissance si l'enfant est né, livret de famille et justificatif d'identité du déclarant

Délai : De préférence avant la naissance, pour le choix du nom.

Urbanisme

Entre 5m² et 20m², une déclaration de travaux doit être déposée en mairie. A partir de 20m², un permis de construire est nécessaire.

Depuis cette année, il n'y a plus besoin de déclaration pour les ravalements de façades (attention toutefois à la permission de voirie).

Plus d'informations sur :

Service-Public 
Le portail de l'administration française

Formalités... Consommation...

Allô, service public
La première réponse à vos questions administratives

 **3939**
■ 0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe ■


LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

www.service-public.fr

Emploi... Logement

Recensement de la population 2015

Décompte de la commune :

Bulletins individuels + personnes résidant dans les logements non enquêtés: **616 habitants**

Adresses d'habitation	
Adresses d'habitation	390
Adresses sans logement	1
Dossiers d'adresse collective	3
Logements d'habitation	
Questionnaires papier et Internet	
Résidences principales	267
Logements occasionnels	0
Résidences secondaires	82
Logements vacants (ou catégorie indéterminée)	47
Total des logements collectés par la commune	396
Bulletins individuels	591
Questionnaires FLNE	
Fiches de logement non enquêté	5
Nombre supposé de personnes résidant dans les logements non enquêtés	15
Totaux	
Total des logements d'habitation	401
Total des bulletins individuels	591

Quelques conseils pour nos animaux familiers



Comme autrefois les basse-cours et les œufs à la coque reviennent à la mode. Les poules sont les reines du recyclage et concurrencent le compost.

Pensez cependant aux nuisances possibles :

- pas près des voisins
- nettoyage régulier de l'enclos
- évacuation du fumier
- ne pas polluer les retenues d'eau
- penser au bruit
- clôturer le lieu de vie.

On dit qu'une poule domestique « glousse »
Mais une poule pondeuse
Claquette, caquette... et créttelle
avant, pendant... et après la ponte.



Vérifier vos grilles et grillages, plus de chiens en goguette ! Même dans le parc ne quittez pas la laisse !..

Déclarez certaines races en mairie et observez les contraintes imposées si vous voulez les garder...

Les chats font craindre la surpopulation. Alors utilisez la pilule pour les chattes ou moyen plus radical mais définitif, l'opération des mâles ou femelles.

Nourrir les chats est un acte généreux mais qui attire trop de chats et surtout des nuisibles indésirables comme les rats par exemple.

Chevaux, moutons, chèvres et même un mouflon sont de bonnes tondeuses mais n'oubliez pas qu'il leur faut de la place et qu'ils ne connaissent pas les limites de propriété et les prises de bec avec les voisins !..

Règle générale :
respectez la place et la tranquillité des autres habitants
– afin que tous vivent en bonne intelligence.

Des conventions pour les associations

Publié le vendredi 13 février 2015

Entourée du conseil municipal, Josiane Tallotte, maire, a convié les présidents des associations locales pour une réunion de travail à la salle des fêtes. De nouvelles conventions vont être établies entre la municipalité et les associations qui occupent ou non un ou plusieurs locaux mis gracieusement à leur disposition. Ces dernières sont en cours de rédaction et de validation. De nombreuses conditions particulières ont été évoquées afin que toutes les entités soient sur un même pied d'égalité.

La salle de la buvette est prêtée gratuitement aux associations pour leur assemblée générale annuelle de même que pour une rencontre ou réunion conviviale sur une demi-journée. La grande salle l'est également pour les comités réunissant plus de 100 membres en as-

semblée générale. La gestion du tri des déchets et du verre sont à la charge des associations uniquement. Des sacs de tri sont disponibles en mairie. La Communauté de Communes loue également des poubelles pour des événements particuliers. Le nettoyage est aussi un point majeur et essentiel à respecter. Le stationnement des véhicules des personnes fréquentant les activités des associations se fait exclusivement sur les parkings de la salle des fêtes et de la cascade, et non devant l'école, principalement en raison du plan Vigipirate. Des cas exceptionnels peuvent être pris en considération par une simple demande auprès des services communaux. La salle des fêtes peut être louée aux associations au tarif spécial qui leur est réservé. Par contre, la grande salle ne sera plus chauffée du 15 octobre au 15 avril en raison des problèmes de chauffage.

Au 31 mars au plus tard, un inventaire actualisé annuellement doit être adressé en mairie, consignait le matériel et le mobilier possédés et stockés dans les locaux prêtés par la municipalité. La demande de subvention est à réaliser pour cette même date. Elle sera accompagnée des rapports moral et financier ainsi que des projets qui seront mis en place dans l'année en cours. Le calendrier des manifestations est à signaler dès connaissance de leur organisation. Le site internet de la commune diffuse les informations transmises de manière très complète et détaillée. Il faut aussi se renseigner auprès des services de la communauté de communes pour une plus large diffusion dans leurs différents flyers. Il faudra aussi songer à trouver des manifestations à thèmes variés et attractifs.

Olivier BENA



Sens unique rue du Père Umbricht

Conformément à la délibération du 19 juin 2015, un arrêté municipal du 24 août instaure un sens unique de circulation dans la rue du Père Umbricht, entre la rue de la Molière et la rue de la Jean Mariotte, dans le sens descendant. La vitesse y est limitée à 30km/h.



Assainissement collectif

Le programme des travaux d'assainissement collectif regroupant les communes de Cirey-sur-Vezouze, Petitmont et Val-et-Châtillon se concrétise et les travaux devraient commencer au deuxième semestre de 2016.

Rappel sur les études préliminaires

Juin 2007	Campagne de mesures des claires parasites
Novembre 2008	Enquête des branchements par le BET BEREST
Août 2010	Enquête publiques de zonage par le BET BEREST
Juin 2013	Bureau d'études J.P.I. retenu comme maître d'œuvre pour l'opération d'assainissement communal des trois communes. La commune de Cirey-sur-Vezouze étant le mandataire du groupement des trois communes.
Janvier 2014	Réunion de démarrage des études avec les différents intervenants : Agence de l'eau Rhin Meuse Conseil général Maîtrise d'ouvrage (communes) Maîtrise d'œuvre (J.P.I.)
Mars 2014 :	Réunion et réalisation d'un point administratif avec le conseil général 54 sur les modalités de montage de la consultation pour la réalisation des études des milieux récepteurs (cours d'eau) sur Cirey-sur-Vezouze, Val-et-Châtillon, Petitmont et Frémonville.
Avril 2014 :	Présentation du dossier des études des milieux récepteurs.
Mai 2014 :	Présentation du dossier des études préliminaires du projet des travaux assainissement.
Septembre 2014 :	Présentation de l'étude de stratégie financière par le bureau d'études IDE Consultant.
Janvier 2015 :	Réunion d'études concernant les modalités des études d'impact, acquisition foncières, levés topographiques. Lancement des consultations des études géotechniques et du dossier loi sur l'eau.
Février 2015 :	Présentation d'une nouvelle étude financière, mise en attente de consultation du zonage d'assainissement et enquête publique.
Mars 2015 :	Notification des études topographique.
Avril 2015 :	Notification des études géotechniques.
Novembre 2015 :	Notification des études de zonage. Présentation du dossier avant projet assainissement par commune avec chiffrage estimatif des travaux en vue des consultations d'entreprises fin 2015 pour un rendu des offres début 2016.

Station d'épuration (STEP)

Il a été convenu qu'une STEP commune sera réalisée sur le territoire de Cirey-sur-Vezouze pour la collecte et le traitement des eaux usées de communes de Cirey-sur-Vezouze et de Val-et-Châtillon. La commune de Petitmont ayant opté pour la création d'une STEP sur son territoire.

Le type de STEP retenue pour le traitement de nos eaux usées est un procédé à culture fixée plantée de roseaux qui consiste à faire ruisseler l'eau à traiter sur plusieurs massifs indépendants et filtrer une partie des pollutions organiques.

Les matières en suspension étant arrêtées en surface des massifs filtrants.

La présence des roseaux et de leurs tiges permettent :

De percer la couche de dépôts, d'assurer un effet décolmatant et de conserver la perméabilité du support filtrants.

Outre toutes ces spécificités techniques, une STEP plantée de roseau s'intègre bien dans le paysage et est facile d'entretien.



Exemple de construction d'une station d'épuration



Les travaux à Val-et-Châtillon

Le montant estimé des travaux est de 2 622 104 € HT.

Le montant estimé des études et maîtrise d'œuvre est de 18 9896 € hors taxes.

Il faut compter sur les subventions de l'ordre de 60% sur les travaux de la STEP et de réseaux de transferts, de l'ordre de 42 % sur les collecteurs et de 80 % pour la partie études.

Les travaux de construction de la STEP sur la commune de Cirey-sur-Vezouze devraient débuter fin premier semestre 2016, début deuxième semestre 2016.

Les travaux assainissement de notre commune devraient également commencer à cette période en débutant par la conduite de transfert des eaux usées reliant notre commune à Cirey-sur-Vezouze en passant par l'ancienne route de Cirey, rue du Rayeterre et rue du Morval.

Les travaux se poursuivant ensuite dans diverses rues de notre village suivant un programme qui sera défini en commission des travaux.



Enquête publique

Cette enquête porte sur le projet de zonage d'assainissement collectif et non collectif approuvé en conseil municipal.

Assainissement collectif : propriétés raccordées sur les collecteurs communaux.

Assainissement non collectif : propriétés ne pouvant être raccordées sur les réseaux communaux compte tenu de leur situation géographique ou topographique et restant indépendantes pour le traitement de leurs eaux usées.

Un commissaire enquêteur sera désigné par le tribunal administratif de Nancy en vue de procéder à l'enquête publique.

La durée de l'enquête sera de un mois, le dossier étant consultable en mairie aux jours habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner le cas échéant ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur.

Un avis annonçant l'enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement de la commune, ainsi que les dates de permanences du commissaire enquêteur, sera affiché sur les panneaux habituels d'affichage de la commune et sur son site internet.

Financement des travaux

Les communes de Cirey-sur-Vezouze, de Petitmont et de Val-et-Châtillon ont décidé d'un commun accord de rester groupées et de contacter ensemble divers organismes financiers afin d'obtenir les meilleurs prêts pour le financement des travaux.

Informations aux riverains

Avant commencement des travaux de pose des collecteurs, des réunions publiques seront organisées en présence du maître d'œuvre, des entreprises retenues pour l'exécution des travaux et des représentants de la commune.

Ceci afin d'expliquer le déroulement des travaux et de discuter de divers points techniques et d'organisation de chantier.

Cours d'eau

Les études hydromorphologiques et du milieu physique sur les cours d'eau réalisées par l'entreprise FLUVIALIS sont terminées.

Elles ont été réalisées sur le ruisseau de Châtillon et le ruisseau du Val sur une longueur totale de 6 km.

Cette étude a consisté à faire une estimation de travaux à réaliser tels que :

Enlèvement d'embâcles, traitements de végétation,

Thierry Culmet, adjoint délégué aux travaux.

Répartition des montants par poste de travaux :

suppression de végétations inadaptées, aménagements d'ouvrages, retalutage des berges, plantations, enrochements, etc,

Le montant estimatif des travaux est de 140995 € hors taxes subventionné à raison de 80%.

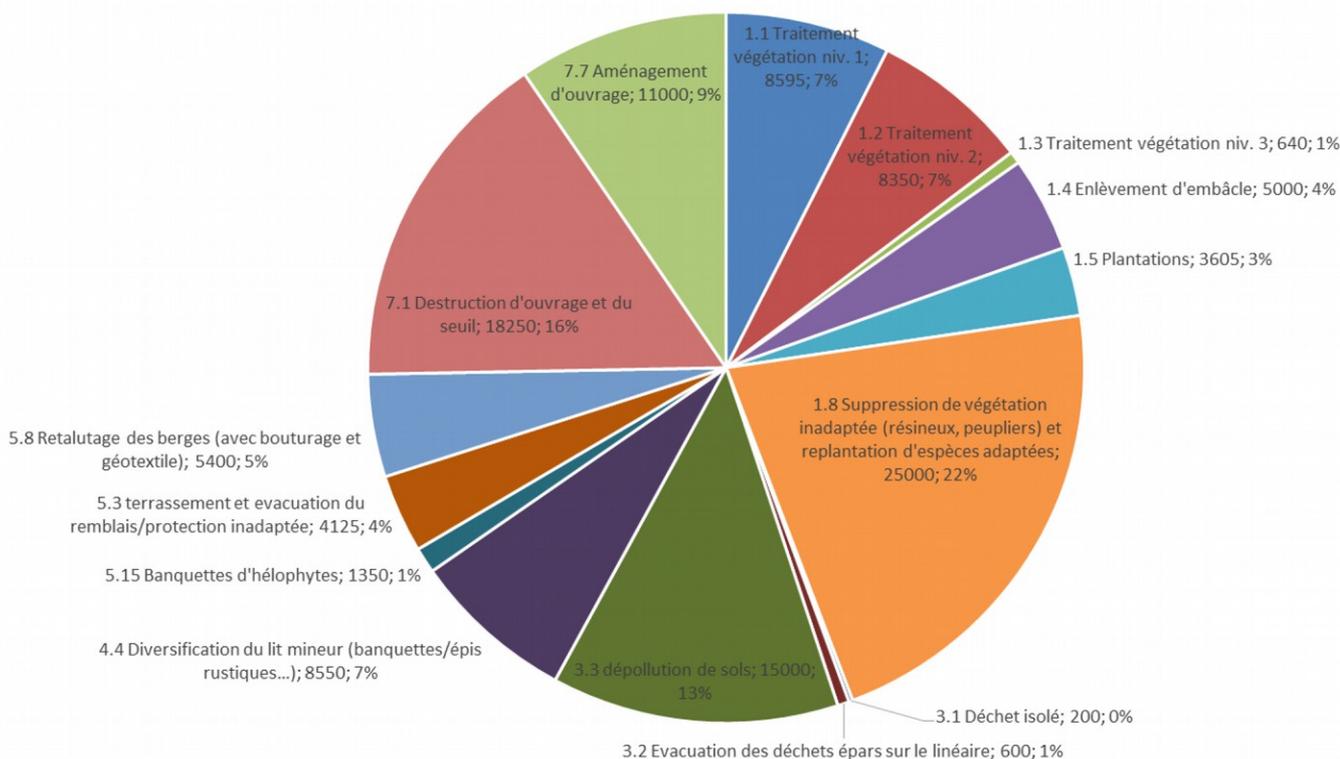
Voiries

Des réunions de commission des travaux seront faites afin d'étudier au mieux la possibilité de procéder aux travaux de réfections des chaussées et usoirs après pose des collecteurs en collaboration avec un bureau d'étude (voir page suivante).

Cela permettra de réfléchir également aux problèmes de stationnements et de vitesse excessive dans notre village et à modifier éventuellement le sens de circulation dans certaines rues.



1ère vanne entre la rivière et le canal



L'usoir, une spécialité bien lorraine

La plupart des villages lorrains ont des maisons jointives, avec le jardin à l'arrière.

Pour pallier le manque d'accès et de rangement, le terrain communal situé devant la maison, autrement dit "l'usoir", permet aux habitants de garer des objets, du bois... mais sous certaines conditions dont voici les principales :

1. Chaque riverain est tenu de balayer, au droit de sa façade, la portion d'usoir jusqu'à la chaussée. Il sera procédé au balayage une fois par mois.
2. Il appartient à chaque riverain immédiat de l'usoir de veiller à l'état de propreté générale de cette bande de terrain, notamment de procéder à l'enlèvement de tous déchets ou détritiques qui résulteraient de la pratique d'une activité quelconque.
3. L'utilisation des usoirs par les riverains doit se faire de manière à ne pas présenter, directement ou indirectement, de danger pour la sécurité publique.
4. Le stockage et l'utilisation sur l'usoir de produits susceptibles de constituer une menace pour la sécurité publique et l'environnement sont interdits.
5. L'utilisation de l'usoir par le riverain immédiat ne doit pas avoir pour conséquence de contraindre les piétons à circuler sur la chaussée.
6. Le dépôt de matériaux sur l'usoir ne doit présenter aucun danger pour les personnes circulant sur cette bande de terrain ou pour les véhicules empruntant la voie de circulation adjacente.
7. Chaque riverain est tenu de déneiger, au droit de sa façade, la portion d'usoir jusqu'à la chaussée. Il sera procédé au déneigement aussi souvent que cela est nécessaire. Cette

mesure devra permettre aux piétons de circuler en toute sécurité sur l'usoir.

8. Compte tenu de l'étroitesse de certaines rues de la commune, les riverains veilleront à stationner leur véhicule correctement afin de ne pas bloquer les engins de déneigement.



En conclusion, merci à tous de votre coopération !

L'usoir fera partie du plan d'assainissement prochain. Nous y étudierons les places de parking et la réfection des trottoirs.

Thierry CULMET et Josiane TALLOTTE

Rue Beau Soleil

L'usoir autrefois allant jusqu'à la route



Travaux

Réfection d'un tronçon de la rue de Châtillon

Dégradée en partie depuis plusieurs années, le conseil municipal a décidé, en décembre 2014, de refaire une portion conséquente de la rue de Châtillon, située en parallèle de la rue Beau Soleil, utilisée notamment par les grumiers.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eifage Travaux Publics Est, fin avril, dans un délai d'une semaine. Il s'agissait d'une réfection de 350 m² de chaussée en enrobés ainsi que des accotements adjacents. Différentes phases ont permis de procéder à leur exécution : le rabotage de la chaussée, la purge des zones endommagées, le profilage de la forme, la mise en œuvre d'une couche de 6 cm d'enrobés correspondant à une chaussée type "lourde" permettant le passage de poids lourds tels que les grumiers. La dernière étape a consisté en un terrassement des accotements et en l'application de matériaux concassés provenant des carrières de Raon-l'Etape.

Le montant des travaux s'élevant à 12 351 € H.T., la municipalité a reçu une subvention accordée par le Conseil Général au titre de la Dotation Communale d'Investissement (D.C.I.) à hauteur de 40 %.



Zinguerie de la salle des fêtes

L'état de la zinguerie provoquant des fuites et des infiltrations d'eau à la salle des fêtes, la municipalité a décidé de remplacer l'ensemble de la zinguerie de ce bâtiment construit il y a plus de 80 ans.

L'entreprise Claude de Cirey-sur-Vezouze a procédé au changement de la zinguerie qui représente 24 mètres linéaires, ainsi que la garniture de la cheminée en zinc de l'extracteur de la cuisine.

Le montant des travaux représente 5 799 € HT, subventionnés à 40 % par le conseil départemental et 20 % par la préfecture.

Ces travaux permettront ainsi d'assurer la conservation de ce bâtiment faisant partie du patrimoine communal et le maintien dans de bonnes conditions des activités socioculturelles qui s'y déroulent.



Seconde vie pour la structure de jeux



Installée dans la seconde cour de récréation de l'école Gratien Lorrain depuis son acquisition par la municipalité au début des années 1990, la structure de jeux vient de vivre une véritable cure de jouvence ainsi que les autres jeux déjà implantés sur l'aire d'activité. En effet, tout l'hiver dernier, les employés communaux se sont attelés à la tâche afin de leur offrir une nouvelle jeunesse. Pour cela, il a fallu démonter complètement les jeux, les raboter, les nettoyer et les peindre. Afin que la structure des écoles ne reste pas sans visiteurs car elle n'est plus actuellement utilisée par les écoliers, il a été décidé par les élus qu'elle trouverait la place d'honneur qu'elle mérite à savoir au milieu de l'espace de loisirs déjà très fréquenté, aménagé pour les plus petits derrière la salle des fêtes, dans la verdure et à l'ombre des arbres. Les beaux jours ont vu ainsi le retour avec succès sur le pont de singes les enfants qui peuvent au gré de leur venue inventer des histoires merveilleuses de pirates ou autres. Le conseil municipal félicite les employés communaux pour leur professionnalisme dans la concrétisation de ce projet.



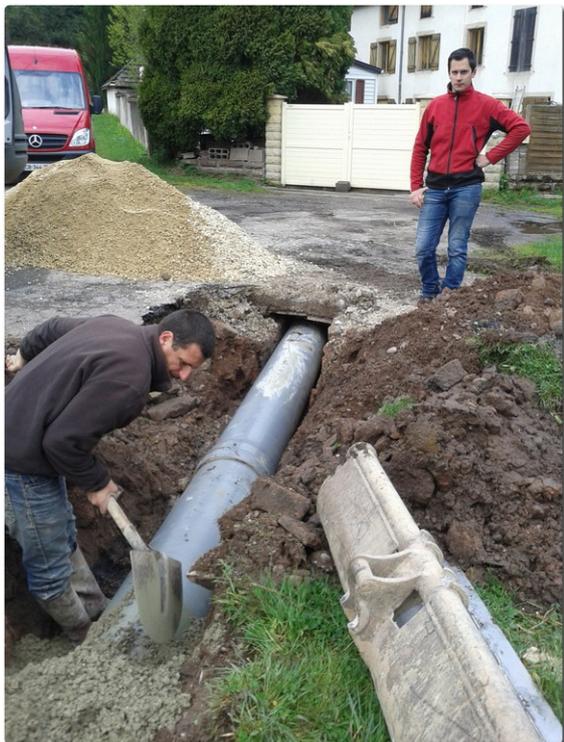
Remise à neuf des jeux dans l'atelier municipal

Nouvelles passerelles à Bornabois

Une nouvelle passerelle enjambe le canal près de l'aire de pique-nique et une autre la rivière près de la rue du Moulin. Celles-ci ont intégralement été fabriquées et installées par les employés municipaux.



Travaux divers et entretien courant



*Réparation du réseau d'assainissement
(entreprise Nitting)*



Nouvelle dalle béton devant les conteneurs de tri



Débroussaillage des chemins forestiers



*Création d'un local de rangement pour
l'équipe de foot*



*Création d'une cabane cache poubelle pour l'aire de
camping-cars par les employés communaux*



Entretien des logements communaux



Fleurissement d'une ancienne auge de fontaine



Nettoyage de la grotte "Notre Dame de Lourdes" rue Veillon

Accès Personnes à Mobilité Réduite



Afin de nous mettre en conformité avec l'obligation de l'accès PMR dans les lieux recevant du public, la mairie a demandé une dérogation d'un an à la préfecture pour l'établissement du dossier PMR afin de mieux prendre en compte ces obligations de travaux très onéreuses pour les communes.

En collaboration avec l'architecte du CAUE 54 (conseil d'architecture pour l'urbanisme et de l'environnement) et un bureau d'étude privé, nous allons étudier les diverses solutions quant aux aménagements futurs de bâtiments communaux recevant du public pour la mise aux normes PMR avec un projet détaillé et chiffré.

Ce projet va se concrétiser premier semestre 2016.

Une nouvelle saleuse

Suite aux problèmes de panne de saleuse durant l'hiver dernier, la commune a décidé d'investir dans un nouvel engin.

L'ancienne saleuse était âgée de 10 ans et nécessitait de plus en plus de réparations.

La nouvelle saleuse a les avantages suivants :

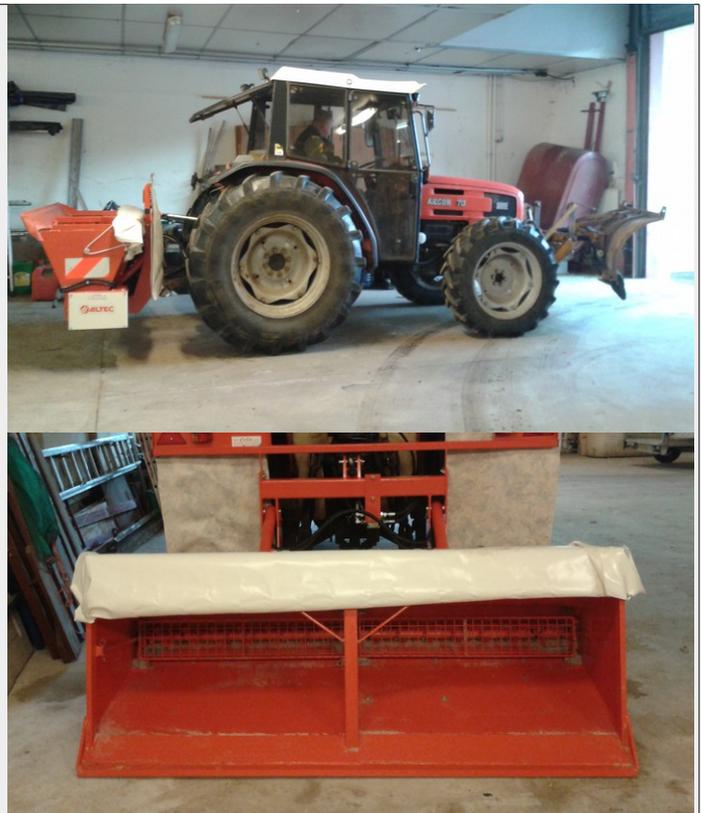
Chargement en prenant directement dans le tas de sel avec son système articulé type godet, ce qui évite à nos ouvriers de charger le sel à la main .

Système de vis sans fin pour la réparation du sel, ce qui a pour avantage, vue la conception de l'engin, de ne saler que sur l'emprise de la saleuse et non au large et donc de faire des économies de sel.

Des adaptations sur le tracteur au niveau notamment de l'hydraulique ont été nécessaires.

Coût de l'achat de la saleuse : 4876 euros HT subventionné à raison de 2500 euros

Le stock de sel a également été renouvelé pour 28 tonnes.



Résumé des décisions du conseil municipal

*Avertissement : seules les délibérations originales, consultables en mairie, ont valeur légale.
Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune.*

Les élus municipaux

Depuis le 28 mars 2014 :

- Mme TALLOTTE Josiane - Maire
- Mme GERARD Marie-Thérèse – 1er adjoint
- M. BENA Olivier – 2ème adjoint
- M. CULMET Thierry – 3ème adjoint
- Mme HILD Laurence
- Mme DUQUENET Colette
- M. AUBERTIN Marc
- Mme ROLAND Brigitte
- M. CHAPUIS Romain
- Mme HALBEHER Martine
- M. DUPRE Steven
- M. DUPRE Jean-Pierre
- M. FRAPPART Lionel
- Mme EHRLE Josiane – déléguée à la salle des fêtes

Les Commissions municipales

Madame le maire, Josiane TALLOTTE, préside toutes les commissions.

FINANCES :

BENA Olivier, CULMET Thierry, FRAPPART Lionel, GERARD Marie-Thérèse, HILD Laurence

TRAVAUX :

BENA Olivier, CHAPUIS Romain, CULMET Thierry, DUPRE Steven, GERARD Marie-Thérèse, HILD Laurence, AUBERTIN Marc

ECOLE, JEUNESSE & SPORT :

BENA Olivier, EHRLE Josiane, GERARD Marie-Thérèse, ROLAND Brigitte, AUBERTIN Marc

FORET :

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUPRE Steven, GERARD Marie-Thérèse

CADRE DE VIE :

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUQUENET Colette, FRAPPART Lionel, GERARD Marie-Thérèse, HALBEHER Martine

FETES, VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE :

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUPRE Jean-Pierre, DUPRE Steven, DUQUENET Colette, EHRLE Josiane, GERARD Marie-Thérèse, HALBEHER Martine, ROLAND Brigitte

30 janvier 2015

- Le prix de la maison sise 10 rue Jean Mariotte a été fixé à 25 000 € en raison de l'intérêt d'acquéreurs signalés par l'Agence France Immobilier.
- L'indemnité de conseil attribué au trésorier municipal est fixée à 75 % du taux de l'indemnité de gestion, soit un montant de 285,76 €. L'indemnité de confection des documents budgétaires est arrêté à 45,73 €.
- Une participation financière de 40 € a été allouée à l'école de Cirey-sur-Vezouze pour l'organisation d'un séjour pédagogique à Verdun. L'école Gratien Lorrain se voit attribuer le financement d'un transport en bus jusqu'à 600 € pour se rendre à une représentation de cirque à Strasbourg.
- Sollicitation d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2015 pour la réalisation des travaux suivants : réalisation d'une couverture bac acier sur le quatrième toit-terrasse du musée du textile, à l'identique des trois autres toits-terrasses, pour un coût suivant devis de 5616,95 € H.T.
- Sollicitation d'une subvention parlementaire auprès du député Jacques LAMBLIN pour le ravalement des façades du musée de textile pour un coût de 36 450 € HT suivant devis.
- Un tableau classant les travaux prévus par ordre de priorité a été approuvé. La commission des finances aura à charge d'estimer le montant de l'emprunt nécessaire afin de supporter les futurs travaux d'investissement.
- Générant des problèmes d'humidité sur le parking du cimetière mais aussi afin de réduire la quantité de feuilles, la coupe de charmes sera abattue par les employés communaux et la vente de bois sera conclue par un contrat spécial avec M. Jérôme Vilmin, riverain, au prix de 6 € le stère.
- Un appartement du Groupe Scolaire, vacant depuis mi-décembre, sera de nouveau loué à partir de mi-février. Des travaux de rafraîchissement ont été effectués par les services communaux.
- Une plainte a été déposée contre un particulier qui a regroupé à plusieurs reprises sur la voirie communale de Châtillon et sur le chemin du Baron des déchets qui se trouvaient sur des propriétés privées.
- Le « goûter des anciens » aura lieu le 28 février. L'animation musicale sera assurée par la chorale « La portée de la joie ».

20 mars 2015

Le conseil municipal :

- A approuvé à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion des budgets eau et assainissement. Restes à réaliser compris, pour l'eau et l'assainissement, les dépenses sont de 132 573,70 € et les recettes de 213 010,69 €. Concernant le budget principal, les dépenses atteignent 560 529,46 € tandis que les recettes s'élèvent à 571 553,93 €.
- A fixé le prix de vente net vendeur des anciennes écoles à 60 000 €.
- A renouvelé le contrat de l'adjoint administratif 1ère classe, Alain Gérard, chargé des fonctions de secrétaire de mairie, sous la forme d'un C.D.I. avec une rémunération correspondant à l'échelon 6 du grade.
- A validé l'ensemble des conventions de mise à disposition de locaux communaux aux associations.
- A accepté le plan de bornage de la voirie de Nitra.
- A été informé des chiffres du recensement 2015 : 606 habitants, 267 résidences principales, 82 résidences secondaires et 47 logements vacants.
- S'est vu dévoiler l'œuvre d'Alfred Renaudin, « VAL ET CHATILLON 97 », récemment restaurée et acquise par les Amis d'Alfred RENAUDIN. Celle-ci est déposée et exposée au secrétariat de mairie. Une convention entre l'association et la commune sera établie.

14 avril 2015

Le premier point concernait le taux des taxes directes locales. Après avoir informé les élus que ces dernières n'ont pas été augmentées depuis 2012, et suivant les recommandations émises par la commission des finances afin d'équilibrer les comptes de la commune, il a été décidé à l'unanimité une hausse de 3 %. Puis, les conseillers municipaux ont approuvé le budget principal primitif 2015 de même que celui du service eau et assainissement.

Concernant la forêt communale, différentes actions ont été retenues comme la sollicitation d'un devis auprès de l'ONF afin de réaliser des travaux de dégagement manuel pour un montant ne dépassant pas 5 000 €. Un report du dépressage avec nettoyage de jeune peuplement de la parcelle 39 est aussi validé. Enfin, il est décidé que les travaux de maintenance, d'entretien des infrastructures et des accotements/talus seront effectués par les employés communaux.

En raison des mesures gouvernementales de soutien à l'investissement local, la commission départementale des élus compétente lance un second appel à projet aux collectivités concernées. C'est ainsi qu'une subvention a été sollicitée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2015 pour le ravalement des façades du musée du textile.

Les travaux de réfection d'un tronçon de la rue Châtillon auront lieu fin avril. Un petit abri pour la poubelle collective, située sur l'aire de camping-cars, sera réalisé par les employés communaux et le matériel sera payé par la Communauté de Communes du Piémont Vosgien.

Lors de la prochaine réunion, le conseil municipal devra décider des engagements à prendre et du plan de zonage d'assainissement. Le prix de la taxe d'assainissement pour la période de consommation 2015 sera revu en conséquence. Le projet de la loi NOTRE, en cours d'adoption, prévoit un passage des compétences eau et assainissement avant 2018 aux communautés de communes.

20 mai 2015

Les élus se sont prononcés à la majorité absolue, par un vote à bulletin secret, en faveur du maintien pour la rentrée prochaine de l'école Gratien-Lorrain malgré la fermeture d'une nouvelle classe. Ce scrutin faisait suite à une réunion publique en présence de l'inspectrice de Lunéville, des enseignants et des parents d'élèves. Inquiets par la qualité de l'enseignement dans deux classes à quatre niveaux, ces derniers avaient lancé deux pétitions montrant le souhait majoritaire que les écoliers soient scolarisés à Cirey-sur-Vezouze.

Le conseil municipal a ensuite approuvé à l'unanimité le projet d'assainissement collectif après la présentation du programme de travaux prévus sur 15 ans selon le scénario retenu. Le coût prévisionnel avec études se monte à 3,5 millions € subventionnés à 45,5 %. La réalisation d'une station d'épuration commune avec Cirey est prévue dès la fin de l'année, ce qui représente 225 150 € HT subventionnés à 65 % à intégrer au budget 2015. Des démarches seront entreprises auprès de la Caisse des dépôts pour contracter l'emprunt nécessaire.

La taxe d'assainissement des habitations en zonage collectif a été fixée à 0,55 € HT/m³ majorée d'une part fixe de 30 € HT pour la période de consommation 2015 facturée en 2016. Un système de paiement par mensualisation sera mis en place.

Arrivée à échéance, une nouvelle convention de gestion de l'étang sera signée avec la société de Pêche du « Roseau de la Haute-Vezouze » pour une durée de 6 ans contre 27 ans précédemment. Les élus ont fixé quelques conditions comme l'organisation par l'association d'une journée d'information ou une action sur les milieux aquatiques à destination des habitants du territoire.

La croix de Lorraine, provenant de la scierie du Petit Marquis, sera installée sur la place de la salle des fêtes dans le massif existant. L'expérience des orties sera lancée afin de lutter contre la renouée du Japon envahissant la zone proche de la cascade.

19 juin 2015

Le conseil municipal s'est réuni en présence de Josiane Tallotte pour délibérer sur un ordre du jour en grande partie dédié aux subventions aux associations : ADMR (150 €), Amis d'Alfred Renaudin (200 €), APE (100 €), Club Canin du Val (150 €), Conjointes Survivants (100 €), Club Vosgien (475 €), JS Val (reportée dans l'attente des documents financiers), Le Trèfle (100 €), Restos du Cœur (150 €), MPT (750 €), Souvenir Français (100 €), Scouts Guides de France (50 €). Les associations à caractère national n'en ont reçu aucune (l'AEIM bénéficie de la vente des brioches de l'amitié).

Les élus ont sollicité auprès du préfet un délai supplémentaire de 12 mois pour la remise de l'agenda d'accessibilité programmée des bâtiments publics afin de pouvoir bénéficier d'une assistance technique. Un pouvoir est octroyé au maire afin de s'engager à réaliser les travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus TED.

Le projet « Village à bascule » a été présenté dans ses grandes lignes et le conseil municipal a accepté son implantation dans le village fin mai 2016.

En raison de la persistance de problèmes, le conteneur de recyclage des vêtements sera retiré. Un point de collecte se situe à la déchetterie de Barbas et des ramassages fréquents sont organisés par des associations caritatives.

Une partie de la rue du Père Umbricht, entre la rue de la Molière et la rue Jean Mariotte sera mise en sens unique et la circulation se fera dans le sens descendant.

La passerelle en bois du Moulin été détruite par une cavalière. Les conseillers se sont prononcés pour le dépôt d'une plainte. Dans le même registre, afin de lutter contre le passage de moto-cross dans les bois entre Petitmont et Val, une réunion a été organisée entre les maires et le garde forestier. L'interdiction du passage des véhicules dans le parc des usines va également être renforcée.

11 septembre 2015

Le conseil municipal a

- Approuvé le rapport sur le prix et la qualité du service eau/assainissement de 2014.
- Décidé que les inscriptions pour les cessions de bois de chauffage seront enregistrées en mairie du 2 au 27 novembre 2015.
- Entériné le programme des ventes de coupes forestières 2016 à savoir les parcelles 5, 6 et 35 pour un volume total présumé de 760,4 m³.
- Autorise le remplacement de la saleuse à l'approche de l'hiver.
- Il s'est dit favorable à la perspective de fusion entre les communautés de communes du Piémont Vosgien et de la Vallée de la Plaine dans le cadre de la réorganisation territoriale des communautés de communes.

Dans les informations diverses, un état des lieux sur la rentrée et la reprise des N.A.P. a été présenté aux élus.

La fréquentation des élèves est élevée et régulière.

S'agissant du bilan 2014/2015, après subventions, le solde à la charge de la commune est de 1911,60 €. Une feuille d'informations sera bientôt distribuée aux habitants afin de mettre en avant les problèmes réguliers rencontrés dans le village. Une réunion avec la conciliatrice de justice sera organisée avec les riverains de la rue Jean Mariotte pour pallier aux problèmes du quartier. Au lieu du concours des maisons fleuries, des prix vont récompenser celles et ceux qui ont fait des efforts remarquables toute l'année, en particulier concernant des usoirs propres et le respect des consignes environnementales dans le débroussaillage.

27 novembre 2015

Le conseil municipal

- A décidé que la grande salle ne sera plus louée entre le 15 octobre et le 15 avril en raison de difficulté de chauffage; seule la petite salle restera louable durant cette période ; a approuvé que le montant du dépôt de garantie soit équivalent à celui du prix de location.
- A sollicité le Conseil Départemental pour la subvention de la dotation de solidarité afin d'acquérir une saleuse pour l'hiver.
- A donné un avis favorable sur le schéma de mutualisation de la Comcom du Piémont Vosgien et a pris acte du rapport d'activité.
- A refusé le projet de Schéma de Coopération Intercommunale pour le département présenté en octobre, a exprimé sa volonté d'une fusion de la Comcom du Piémont Vosgien avec celle de la Vezouze, conforme aux dispositions de la loi NOTRe.
- A attribué une subvention de 476 € à la JS Val.
- A fixé le prix du bulletin municipal 2015 à 5 € pour les extérieurs ou suppléments.
- A déterminé le prix du stère de bois de chauffage vendu cet hiver à 12 € le bois dur (ou 8 € si abattu l'an dernier et donc déclassé) et à 2 € le bois tendre (bouleau).
- A résilié les mandats exclusifs confiés à l'agence France Immobilier pour la vente des biens immobiliers ; a autorisé le maire à signer des contrats avec des agences immobilières proposant des mandats non exclusifs.
- A décidé d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Santé » organisée par le centre de Gestion et a fixé à 15 € par agent et par mois la participation financière de la commune.
- A été informé par l'adjoint aux travaux de l'état d'avancement du projet d'assainissement collectif ainsi que du programme d'actions suite à l'étude hydromorphologique réalisé par Fluvial IS.
- A choisi d'attendre les estimations financières complètes qui vont prochainement être rendues avant de fixer le prix du m³ d'eau pour la consommation de l'année 2016.

Comptes administratifs 2014

Compte administratif 2014 budget commune			
		Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	Fonctionnement	380 602,42	422 794,90
	Investissement	110 336,03	110 336,03
Report de l'exercice 2013	Report en fonctionnement (002)		
	Report en investissement (001)	63 868,40	
	Total (réalisation+report)	554 504,46	533 130,93
Restes à réaliser à reporter en 2015	Fonctionnement	0,00	0,00
	Investissement	6 025,00	38 423,00
	Total des RàR à reporter en 2015	6 025,00	38 423,00
Résultat cumulé	Fonctionnement	380 602,42	422 794,90
	Investissement	179 927,04	148 759,03
	Total cumulé	560 529,46	571 553,93

Compte administratif 2014 eau et assainissement			
		Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	Exploitation	79 574,25	62 007,12
	Investissement	10 136,45	16 813,47
Report de l'exercice 2013	Report en Exploitation (002)		86 938,83
	Report en invest. (001)		11 854,27
	Total (réalisation+report)		177 613,69
Restes à réaliser à reporter en 2015	Exploitation	0,00	0,00
	Investissement	42 863,00	35 397,00
	Total des RàR à reporter	42 863,00	35 397,00
Résultat cumulé	Exploitation	79 574,25	148 945,95
	Investissement	52 999,45	64 064,74
	Total cumulé	132 573,70	213 010,69

Budgets primitifs 2015

Budget primitif 2015 COMMUNE		
FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés	423 977,00	417 236,70
Restes à réaliser		
002 résultat de fonctionnement reporté		6 740,30
Total section	423 977,00	423 977,00
INVESTISSEMENT		
Crédits votés	117 016,90	148 184,91
Restes à réaliser	6 025,00	38 423,00
001 solde d'investissement reporté	63 566,01	
Total section	186 607,91	186 607,91
Total du budget	610 584,91	610 584,91

Budget primitif 2015 Eau et assainissement		
EXPLOITATION		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés	107 142,55	65 744,00
Restes à réaliser		
002 résultat de exploitation reporté		69 371,70
Total section	107 142,55	135 115,70
INVESTISSEMENT		
Crédits votés	59 507,84	48 442,55
Restes à réaliser	42 863,00	35 397,00
001 solde d'investissement reporté		18 531,29
Total section	102 370,84	102 370,84
Total du budget	209 513,39	237 486,54

Vote des taxes directes locales

	Taux 2014	Bases prévisionnelles	Taux 2015 votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	14,39 %	472 400 €	14,82 %	70 010 €
Taxe foncière (bâti)	8,57 %	378 400 €	8,83 %	33 413 €
Taxe foncière (non bâti)	34,23 %	50 900 €	35,26 %	17 947 €
CFE	17,44 %	14 800 €	17,96 %	2 658 €
				124 028 €

Goûter des anciens – C.C.A.S.

Comme depuis 2008, le C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale) de Val-et-Châtillon, a convié tous les aînés du village, âgés de plus de 70 ans, pour un après-midi convivial et gourmand à la salle des fêtes. Une trentaine d'entre eux avaient répondu présents à l'invitation de Madame le Maire, ce samedi 28 février 2015, veille de la fête des grands-mères ! D'autres s'étant excusés de ne pouvoir être là en raison de leur grand âge, de la maladie ou de l'épidémie de grippe qui sévit depuis quelques semaines.

Dans son mot d'accueil, Mme Josiane Tallotte a remercié tous les convives de leur sympathique et fidèle présence.



En l'absence de la doyenne, Mme Simone Chopinez, c'est sa dauphine, Mme Marguerite Labolle, âgée de 94 printemps, qui a présidé le goûter. Mme le maire a également félicité chaleureusement la performance du staff en cuisine et en service qui a œuvré avec brio à la pleine réussite de ce moment de retrouvailles.

Comme le mois de février rime culinairement avec la Chandeleur, ce sont des crêpes qui étaient proposées à la dégustation le tout bien sûr arrosé de cidre doux afin d'émerveiller les papilles. S'en sont suivies des gaufres et de la brioche. Mais le goût n'est pas le seul des cinq sens qui a été mis en éveil.

Ainsi, quinze membres de la chorale « La portée de joie » étaient venus rejoindre l'assistance. Joyeuse et entraînante, la formation dirigée par Françoise Huber les a entraînés dans un tourbillon musical que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître ! La formation n'a jamais aussi bien porté son nom puisqu'elle œuvre également pour les résidents des hôpitaux 3H Santé en apportant, par la musique et le chant, un peu de joie. Les rayons de soleil traversant les vitres de la salle et les jolies compositions florales ornant les tables ont aussi concouru à réchauffer les cœurs des aînés et à leur redonner un peu le moral en cette longue saison hivernale.

Olivier BENA



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

l'aide sociale en faveur des personnes en difficulté, les actions d'animation ou de prévention auprès des personnes âgées, la déclinaison sur le plan communal des campagnes nationales de sensibilisation ou de prévention santé et hygiène.

Instance paritaire regroupant élus et non-élus, le CCAS étudie dans la confidentialité la plus stricte les dossiers qui lui sont confiés, en lien avec le service médico-social de Blâmont.

Présidente du C.C.A.S. :
Madame le Maire, TALLOTTE Josiane.

Membres :

Conseillers municipaux :

Monsieur DUPRE Jean-Pierre

Madame EHRLÉ Josiane

Monsieur FRAPPART Lionel

Madame GERARD Marie-Thérèse

Représentant d'associations :

Mme CORNIBE Yolande

Mme ANDRE Marie-Thérèse

Madame DUHAUT Marie-José

Madame MILLION Bernadette

Un tableau de René Veillon revient au Val

A lors que la commune héberge depuis quelques jours seulement une toile d'Alfred Renaudin, une autre œuvre vient d'y faire son apparition, cette fois, signée de la main de René Veillon. Hasard ou coïncidence ? Il n'y a même pas une semaine, la mairie a reçu un courriel d'une propriétaire d'un tableau cherchant des informations détaillées sur la personne de René Veillon.

De fil en aiguille, elle est devenue une généreuse bienfaitrice pour la commune puisqu'elle a fait don, même jusqu'à l'expédition, de la toile. Elle a souhaité conservé le cadre, principale raison de l'achat, à Saint Prest, près de Tours, au début du mois de mars 2015.

Après un bref séjour en Touraine, l'œuvre rejoint aujourd'hui Val-et-Châtillon. Peinte en 1895 par celui qui deviendra maire de Val-et-



Châtillon l'année suivante, en 1896, elle demeure cependant non localisée, même si quelques indices laisseraient supposer qu'elle représente un paysage normand, pourquoi pas la région du Perche, terre d'origine de l'artiste-peintre aux multiples casquettes dont celle de fondateur de la Société Cotonnière de Lorraine en 1901.

La Municipalité tient à remercier très sincèrement Mme Le Cunff pour ce geste symbolique de transmission du patrimoine.

Pour l'heure, aucune décision, ni aucun chiffrage n'ont été pris quant à sa restauration importante.

Olivier BENA

Vue sur l'église par Gilles Fabre

Madame FABRE a eu l'amabilité de nous communiquer et nous autoriser à reproduire ce tableau que monsieur Gilles FABRE avait réalisé en 1991.



100 ans après : quand le roi de Saxe et ses troupes traversaient le Val !

En mars 1915, le roi de Saxe, Friedrich III August, est attendu à Cirey-sur-Vezouze pour une revue des troupes. Le cortège royal traverse Val-et-Châtillon, alors totalement évacué depuis novembre 1914.

Rapidement contre-attaqué par l'artillerie française à Saint-Sauveur, les voitures officielles durent rebrousser chemin. Seule subsiste cette carte postale de cet événement. Triste sort pour ce Sire qui sera déchu en 1918 !

- 1- La haie défensive: pyracantha, prunellier, argousier, rosier rugueux, berbéris, houx.
- 2- La haie gourmande: sureau, prunier, myrobolan, néflier, arbusier, groseillier, framboisier.
- 3- La haie brise-vent: tilleul, noisetier, charme, viorne aubier, troène commun, érable plane.
- 4- La haie fleurie: forsythia, buddleia, oranger du Mexique, groseillier à fleurs, seringat, lilas.
- 5- La haie persistante: photinia, *Cotoneaster lacteus*, céanothe, éleagnus, oranger du Mexique.
- 6- La haie des oiseaux: viorne aubier, *Cornus mas*, amélanchier, *Cotoneaster franchetti*, fusain.
- 7- La haie basse: potentille, spirée, lavande, *Fuchsia riccartonii*, rosier paysager.

7 HAIES À THÈME



La haie arbustive et fleurie a le vent en poupe !

La haie de l'ancien dépotoir est attaquée par le « bostriche ». Il faut donc la couper et pour éviter la propagation de cette maladie capable de ravager des parcelles, par autorisation exceptionnelle, elle sera brûlée sur place.

La parcelle voisine communale plantée en résineux a déjà été coupée et vendue.

Il faut donc éviter les haies de conifères. Pensez aux thuyas vrai « mur de béton ».

La mode est aujourd'hui de composer la haie de 1/3 de persistants et 2/3 de caducs.

Les haies correspondent à nos besoins de définir notre territoire ou de protection (contre le vent par exemple ou pour aider les oiseaux) et même pour allier fleurs et fruits comestibles.

Voici 7 haies à thèmes ci-contre.

Dans notre région des haies arbustives pourront faire le lien avec la nature.

	3 ARBRES BIEN CHOISIS	Charmille (<i>Carpinus betulus</i> et <i>Fagus sylvatica</i>)	If (<i>Taxus baccata</i>)	Houx (<i>Ilex aquifolium</i>)
ASPECT	Feuilles vertes, à bords dentés pour le charme, lisses pour le hêtre, restant sèches en hiver sur les branches.	Branches de "sapin" aux aiguilles souples, vert sombre.	Feuilles épaisses, luisantes et épineuses, rendant la haie infranchissable.	
CROISSANCE	50 à 80 cm par an.	10 à 40 cm par an selon l'humidité et la richesse du sol.	Presque rien la première année. Ensuite, 20 à 50 cm ou plus.	
QUANTITÉ AU MÈTRE LINÉAIRE	3 au maximum (2 si vous plantez des sujets de plus d'un mètre de haut).	3 jeunes plantes si elles mesurent moins de 50 cm de haut, 2 suffisent si les plantes sont plus grandes.	2 suffisent, 3 si vous plantez de très jeunes sujets.	
TAILLE	Une fois par an, pour réduire la pousse à 10-15 cm maximum.	Deux fois par an, le temps de bien former la haie, fin juin, puis fin septembre. Ensuite, une seule fois.	Une fois par an, après la première pousse, vers la mi-juillet. Cela lui permet de s'étoffer avant l'hiver.	
NOTRE AVIS	Certes, leur feuillage est caduc, mais il marque les saisons en restant "marcescent" en hiver et en devenant roux. Se fondent dans tout type de décor.	La meilleure haie de conifère, bien verte et dense. Préférez des jeunes plantes à racines nues, plus vigoureuses et moins chères.	Délicat à la plantation, il faut recouper l'extrémité des racines pour qu'il s'installe et pousse avec vigueur. Ensuite, c'est la plus belle des haies infranchissables.	

Extrait de l'Ami des jardins et de la maison – Novembre 2015

Exposition de voitures

« 1^{er} Motor Show » – dimanche 30 août 2015

Merci d'être venus à la campagne, sur les routes parfois inégales, dans des terrains plus employés par des utilitaires que par des "miss" métallisées !

Ce fut une magnifique et conviviale journée avec des participants de la France entière qui ont découvert notre région et qui ont défilé à la queueleuleu devant la cascade pour une photo souvenir convoitée !

Les habitants ont été heureux de découvrir ce beau convoi et également les "voitures anciennes" ou encore les motos spéciales qui ont gonflé le nombre des participants.

Le Club de foot a bien oeuvré pour restaurer tout ce monde et la commune est heureuse d'avoir ouvert le parc à une manifestation nouvelle qui sut se faire instructive et attractive !

L'heure du choix arriva pour madame le maire et les adjoints de l'élue n°1 dans les deux catégories principales : les belles voitures du club de Lixheim et les motos trikes (à 3 roues, semblables à de modernes carrosses raccourcis nous ont tout de même bien éblouis).

Quel embarras ! Comment devant tant d'imagination, de décorations internes et externes, de recherche dans le look des ensembles (remorques ou caravanes en plus), de l'importance des sons, bref de tant d'harmonie dans tous ces éléments techniques, oui comment ne pas être subjugué par tous ces talents déployés au service d'une passion ?

L'avantage c'est qu'il faut manipuler ces voitures avec beaucoup de précautions et cela rime avec les règles de la sécurité routière.

J'ai admiré les hommes qui astiquaient leur voiture et bichonnaient la carrosserie avec un plaisir si évident que bref, Mesdames, on pourrait être submergées par la jalousie car franchement, tant d'attentions pour une chose...

Bien sûr elle brille, elle attire tous les regards, elle ronronne comme une chatte de concours ou feule comme une tigresse enragée.

Bref, on ne peut rivaliser, alors autant les apprivoiser (voiture et propriétaire) car ce couple passionné a beaucoup à nous raconter !

Josiane TALLOTTE



Journées du Patrimoine

19 et 20 septembre 2015

Après avoir balayé de nombreuses thématiques et à l'approche de la C.O.P. 21, la Municipalité a organisé les Journées du Patrimoine 2015 sous le signe de notre patrimoine naturel. Ce n'est un secret pour personne mais notre environnement communal est une véritable richesse : la forêt, l'eau (étang et cascades) et les roches.

Pour ce faire, un programme dense et varié a été concocté afin de sensibiliser les Renards à ce trésor qui nous concerne tous, des plus petits aux plus grands. Des partenariats ont été tissés avec divers organisme et associations comme avec l'O.N.F. (Office National des Forêts). Afin d'habiller les grilles jalonnant le parcours exposé dans la grande salle des fêtes, une convention de prêt de matériel d'exposition avait été signée avec ces derniers. Constituée de 24 panneaux, d'une grande qualité et de dimensions bien lisibles, ceux-ci présentaient des éléments sur les apports de la forêt à l'homme concernant la participation au milieu de vie, le produit bois et autres, le monde des champignons, la biodiversité forestière, les différents fruits en lien avec le bien-être, le danger, la montagne ou encore la plaine, ... Deux panneaux permettaient même aux visiteurs de tester leurs connaissances et leur sens de l'observation concernant les feuillus et autres résineux.

Le Roseau de la Vezouze, le Club Vosgien, le Club Canin du Val et les Amis d'Alfred Renaudin ont apporté leur concours afin d'enrichir cet éclairage patrimonial. Quelques artistes locaux ont aussi proposé pour le plus grand plaisir du public des pièces de leur savoir-faire : Jean-Marie Tresse avec des aquarelles, Marie-Anne Mornico avec des photographies, Denis Haguenaer avec quelques grands tableaux ou encore Thierry Alesch avec quelques photographes mais surtout des sculptures sur bois à l'aide de la tronçonneuse.



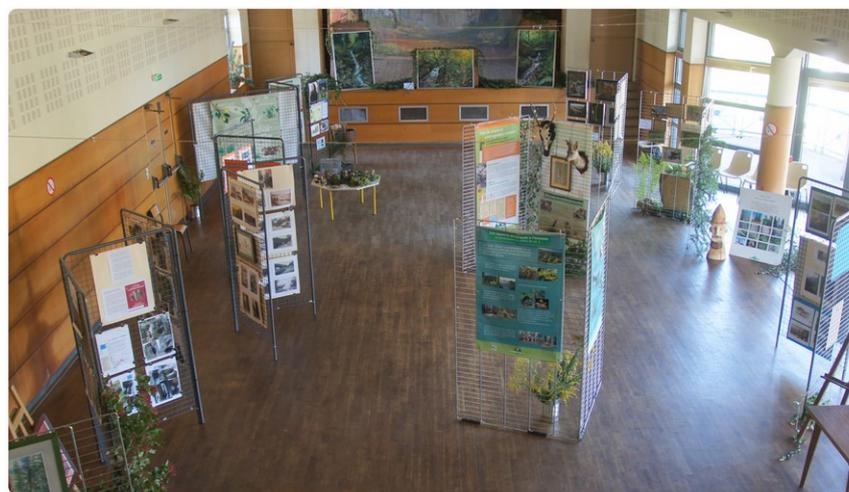
Exemple de panneaux prêtés par l'ONF



Tableaux de Denis Haguenaer



sculpture sur bois de Jean-Marie Tresse



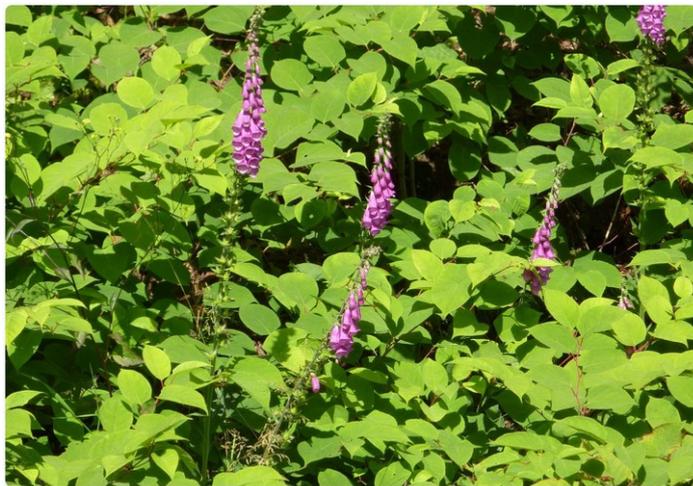
Vue d'ensemble de l'exposition



Espèces de champignons de notre secteur



Madame Tallotte et Monsieur Husson



Surprenantes digitales au milieu de renouées du Japon près de la cascade.



Balade commentée du Club Vosgien

La Municipalité a également exposé des archives à travers l'agrandissement de cartes postales sur les roches, les cascades, les travaux de l'homme en forêt, ... Une table laissait aussi voir diverses espèces de champignons cueillies par Ludovic Obeltz.

Les enfants des N.A.P. sont venus découvrir la totalité de l'exposition quelques jours après.

Afin de rehausser l'événement, une conférence a été donnée par Mathieu Husson, ingénieur paysagiste au C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), sur la biodiversité dans notre secteur du Piémont Vosgien, allant du sol aux plantations en passant par les cours d'eau. A l'aide d'un diaporama richement illustré, il a évoqué devant une assemblée d'une quarantaine de participants pendant près d'une heure, les belles richesses de notre territoire. Homme de terrain, le conférencier a lui-même pris les photos agrémentant son propos. La nature, qu'on le veuille ou non, est en constante évolution et reprend toujours ses droits quelle que soit l'activité humaine qui la contraint. C'est ainsi que l'on retrouve une mousse envahissante sur les murs en béton construits pendant les guerres et laissés à l'abandon. Dans la même optique, le châtaignier, arbre provenant de Corse, apporté par ces soldats insulaires, a su s'acclimater et se développer sur nos sols lorrains. Il existe aussi une flore qui pousse spontanément et seule comme le genêt, la digitale ou le thym, plante méditerranéenne ! De nombreuses informations ont été délivrées sur les plantes invasives telles que la balsamine ou la renouée du Japon, véritables fléaux, qui ont été cultivées en lien avec l'Ecole de Nancy pour ses qualités esthétiques en dépit des conséquences inconnues à cette époque-là. La renouée du Japon est très difficile à maîtriser en raison de sa rapide prolifération faute de prédateurs locaux. Telle les Huns d'Attila, elle détruit tout sur son passage pour s'imposer et étouffer la faune et la flore locales.

En plus de ces « portes ouvertes » qui ont émerveillé une centaine de personnes, une randonnée commentée a été organisée par le Club Vosgien de la Vezouze avec le fil rouge suivant : « eau, roches et forêts », réunissant 23 marcheurs, guidés par Yves Migos et Pierre Alini. Cette balade les a conduits le long de l'étang puis sur les traces des roches d'Achiffet avec un retour sur le haut du cimetière communal. Ils sont revenus enchantés de ce parcours.

Olivier BENA

Crédits photographiques : Marc AUBERTIN, Mathieu HUSSON, Alain GERARD.

*L'automne fut court
mais magnifique*



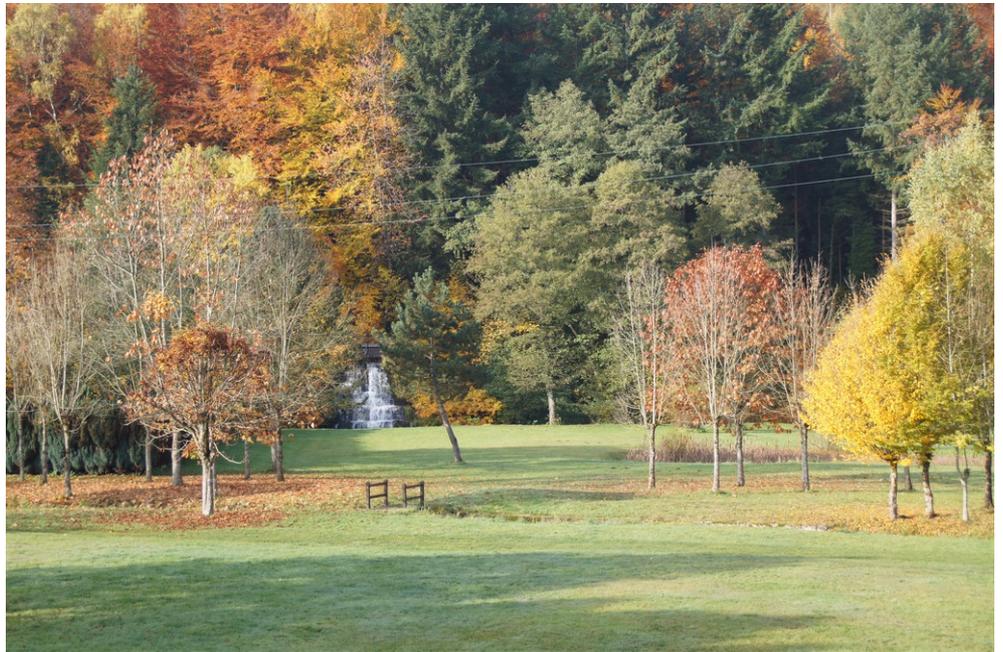
*Aussi voici quelques
vues magiques de notre
village.*

*Pour une fois rien
de tragique !*





*Vous pourrez ainsi
passer par une allée
mirifique*

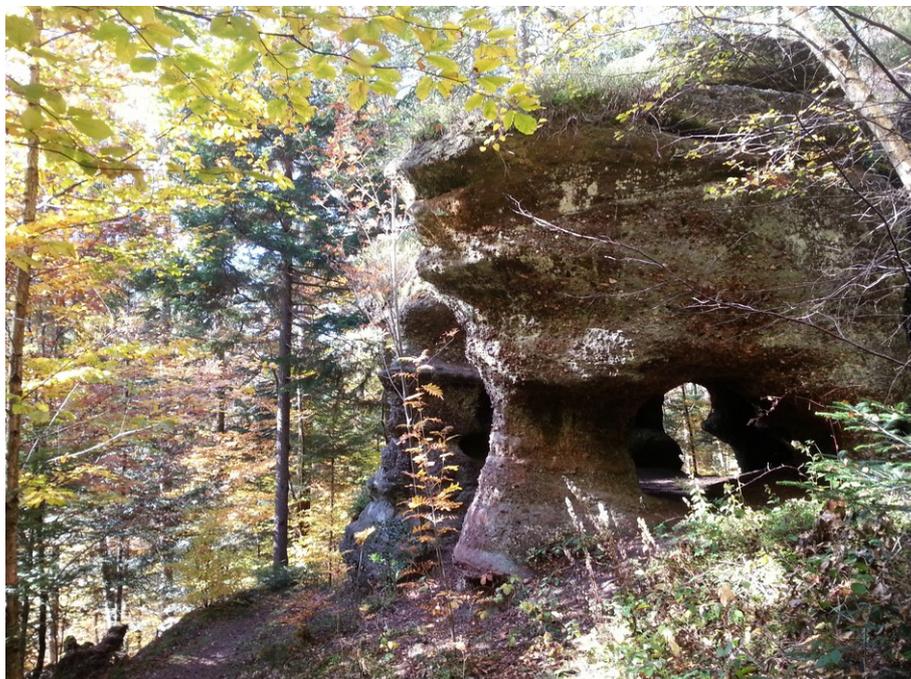


*Pour gagner
la cascade
entourée
de couleurs
exotiques*



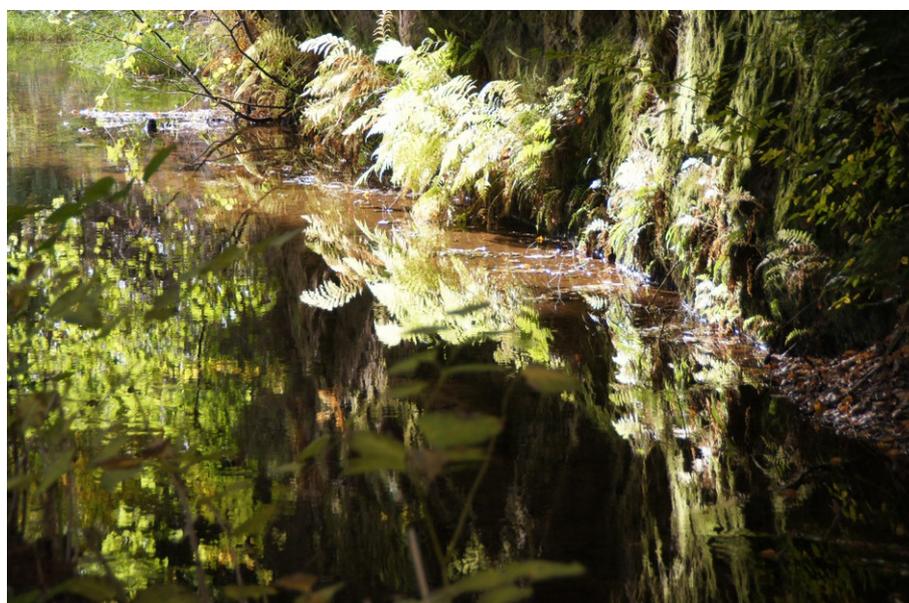
*Moi je préfère la forêt aux
nuances plus romantiques*

*Du la promenade des roches
bucolique*



*Où l'on rencontre
des déesses antiques*

*A moins que sous les
feuillages se cachent
quelques naïades ?*



Josiane TALLOTTE

La maison de la forêt

Piémont Vosgien
Meurthe-et-Moselle

Avec un taux de boisement représentant plus de 50 % du territoire du Piémont Vosgien, la forêt est un élément majeur de notre paysage, de notre économie, mais aussi de notre histoire.

La Maison de la Forêt et le refuge du Sagard se situent au lieu-dit Norroy, entre les villages de Val-et-Châtillon et de Saint-Sauveur. Citée depuis le 16^{ème} siècle, Norroy fut la principale scierie de l'ancienne abbaye de Saint-Sauveur. Détruite et reconstruite à plusieurs reprises, son activité a cessé en 1961.

Une structure pour valoriser la forêt

La Maison de la Forêt est un lieu d'accueil touristique et un espace culturel, de rencontre et d'échange sur le thème de la Forêt. Située au carrefour de plusieurs sentiers de randonnée et facilement accessible, elle offre de nombreuses possibilités de découvrir la Forêt qui l'entoure.

Ouverture

Inaugurée le 10 octobre 2015, elle sera ouverte occasionnellement d'octobre 2015 à mars 2016 et à partir de 2016 :

- les weekends de printemps et d'automne
- quotidienne en juillet et août, entrée gratuite pour les visiteurs

- Accueil et renseignements touristiques
- Expositions permanentes et temporaires



· Bibliothèque et coin lecture en accès libre

· Animations en intérieur et extérieur : programme disponible au début du printemps

· Possibilité d'activités « nature » pour les groupes

· Ouverture du bâtiment pour des formations et des conférences sur le thème de la nature

Porteur de projet et partenaires financiers

Le projet de transformation de l'ancienne scierie de Norroy en Maison de la Forêt et de réhabilitation du refuge du Sagard est porté par la Communauté de Commune du Piémont Vosgien.

Il a reçu le soutien financier de l'Etat, du Commissariat à l'aménagement du Massif des Vosges, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Le site sera la troisième antenne du Pole d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lunévillois, après les offices de tourisme de Lunéville et Bacarrat.

Le Refuge du Sagard bientôt revisité

Travaux de rénovation prévus entre fin 2015 et début 2016.

Ouverture printemps 2016.

Capacité de 12 couchages maximum en formule « refuge de randonnée »



Valoriser les petites propriétés forestières de Val-et-Châtillon

Une réunion d'information s'est tenue à la salle des fêtes communale le 21 octobre dernier à l'invitation du C.N.P.F. (Centre National de la Propriété Forestière) et de Mme Tallotte, maire de la commune, en présence de plus d'une vingtaine de propriétaires, du maire et des trois adjoints. Les interventions ont été conduites par Jean-François Freund, technicien départemental, et Camille Vauchelet, technicienne chargée de mission notamment dans l'animation de massif.

Le département de la Meurthe-et-Moselle compte 60 000 ha de propriétés forestières privées réparties entre plus de 35 000 propriétaires. La forêt départementale est principalement privée. La France représente le 3ème stock de bois en Europe. Le C.N.P.F. a une mission générale de développement et d'orientation de la gestion et de la production des forêts privées. Elle concerne tous les propriétaires, quelle que soit la surface de leur forêt, et tourne principalement autour de cinq objectifs : être leur porte-parole, leur apporter des conseils techniques, les inciter au regroupement, être un moteur d'idées et de nouvelles techniques sylvicoles et agréer leur document de gestion durable. La commune se situe dans le P.D.M. (Plan de Développement du Massif) du Lunéville Est.

Les forêts privées lorraines sont majoritairement feuillues (170 000 ha) constituées, pour la plupart, de mélange futaie-taillis (81 000 ha), de futaie régulière (60 000 ha) et de taillis simple (29 000 ha). Le hêtre et le chêne sessile et pédonculé sont les essences phares pour le feuillu. Les peuplements résineux représentent tout de même 110 000 ha dont 100 000 ha en futaie régulière issus pour la plupart de plantations. L'épicéa et, dans

une moindre mesure, le sapin pectiné et le pin sont les essences résineuses majoritaires.

Val-et-Châtillon compte 7 propriétaires ayant plus de 25 ha et représentant un volume total à eux sept de 1 000 ha. Pour ces derniers, un Plan Simple de Gestion doit être réalisé avec l'aide du C.N.P.F. Paradoxalement, 199 propriétaires privés se partagent les 121 autres hectares créant ainsi un formidable morcellement. Parmi eux, 171 ont moins d'un hectare et 28 d'entre eux ont plus d'un hectare avec une capitalisation de 72 ha pour ces derniers. La forêt privée compte 616 parcelles en tout pour une moyenne de 20 ares chacune !

L'objectif de cette rencontre était de présenter les solutions visant à réduire le morcellement parcellaire de la forêt. La première méthode est le foncier avec la recherche d'après le cadastre du ou des propriétaires des parcelles aussi minimales soient-elles afin de les contacter pour déboucher sur une vente, un achat ou même un échange. La méthode de la deserte permet de construire des routes à proximité des propriétés. Elle s'accompagne d'une aide importante à hauteur de 80 %. Enfin, la mobilisation ou l'agir ensemble permet un regroupement pour une vente avec une meilleure négociation des prix. Ces démarches restent sur la base du volontariat : ceux qui veulent le faire et ceux qui se résignent à ne pas bouger résumant ainsi le propos de M. Freund : « les brouettes, ça ne se tire pas, ça se pousse ! ».

Le premier travail consiste à utiliser le foncier et à contacter les gens qui veulent vendre comme premier levier. Une dizaine de réponses ont d'ailleurs été renvoyées suite à la convocation à la réunion. Le plus cher n'est pas l'achat de la parcelle mais la part non négociable

des frais notariaux s'élevant entre 900 et 1000 € même pour l'acquisition d'une petite parcelle. Le Conseil Départemental prend en charge 50 % de ces frais dès lorsqu'un dossier de demande d'aides aura été constitué et déposé. Il peut concerner l'achat d'une parcelle remontant jusqu'en 2011. Les crédits sont pour l'instant votés jusqu'en 2016.

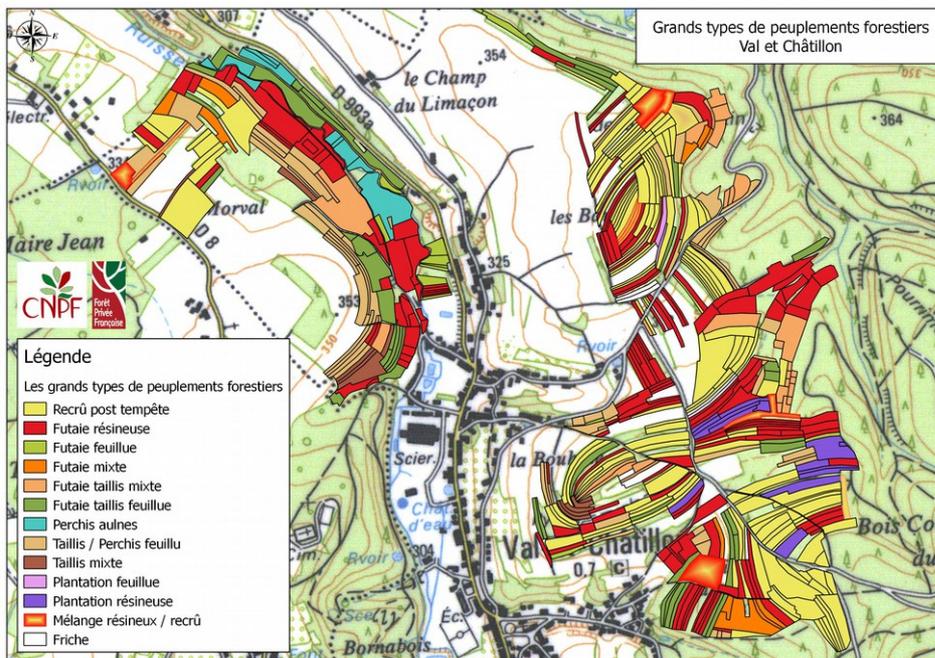
L'intérêt est de constituer un hectare de forêt d'un seul tenant. Un rappel est donné sur les différents droits comme le droit de préférence. On peut vendre une parcelle à son voisin mais si l'on désire vendre à une autre personne, ce dernier doit être informé et reste prioritaire sur ladite transaction en cas de proposition financière égale. S'il s'agit de la commune comme voisin, celle-ci a un droit de préemption pour la constitution de la forêt communale. Le C.N.P.F. ne joue qu'un rôle d'intermédiaire dans la plus grande neutralité professionnelle. L'organisme vient en aide à la mise en place d'un chantier et oriente vers un expert. Pour notre secteur, il est préconisé de s'adresser à M. Schouver. Le groupement avec d'autres propriétaires est une meilleure solution à envisager pour espérer une meilleure rentabilité. Il ne faut pas signer de contrat sans en avoir pris connaissance et même avis auprès du C.N.P.F. De très nombreux cas de fraude ont hélas été recensés.

Il y a cinq ans, l'exploitation sylvicole du bouleau ne rapportait pas d'argent et même en coûtait dès les premiers coups de tronçonneuse. Dans le cadre du développement des énergies renouvelables et de l'utilisation des pellets, l'opération « bois énergie » entrevoit de comptabiliser 23 % de cette forme d'énergie en 2020. Désormais, une tonne de bouleaux vaut environ 6 €, net vendeur.

Sur la commune, on estime à 35 ha de présence de cette essence.

La région Lorraine pourvoit également en dotation les propriétaires de plus de 4 ha en ce qui concerne les frais de gestionnaire.

A l'horizon 2050, il est à craindre une sévère faillite concernant les résineux. En effet, à l'heure actuelle, sur une parcelle coupée et reboisée, seul 1/4 est replanté en résineux. C'est pour cette raison, qu'un fonds d'aides a été mis au point et englobe les communes telles que la nôtre; il s'agit du FA3R. Ce fonds est une initiative privée portée par les acteurs de la filière forêt. Il est opérationnel uniquement sur le massif vosgien et vise à reconstituer les peuplements d'essences résineuses telles que le douglas, l'épicéa, le sapin ou le mélèze.



La surface du chantier d'un seul tenant doit être supérieure à 50 ares et inférieure à 4 ha. Celles-ci sont conditionnées par un engagement de gestion durable.

Tout contact: Camille Vauchet: téléphone: 06 71 57 65 36

Olivier BENA

Quelques sources : CNPF : <http://www.crfp.fr/new/Bienvenue.htm>
 FA3R : <http://www.gipeblor.com/P-81-30-C1-aides-au-reboisement-fa3r.html>

Récompenser les efforts d'embellissement du village

L'été 2015 restera marqué du sceau de la canicule et de la sécheresse, de mauvaises herbes pour les fleurs et autres plantations. C'est pour cette raison que le traditionnel concours des maisons fleuries n'a pas eu lieu et a été transformé exceptionnellement. Des prix sont venus récompenser les habitants de la localité qui ont fait des efforts remarquables toute l'année, en particulier à travers des usoirs propres mais également du respect des consignes environnementales dans le débroussaillage. Les lauréats se sont vus remettre des mains « vertes » de Josiane Tallotte, au cours d'une petite cérémonie, un joli diplôme d'honneur ainsi qu'un bon d'achat à faire valoir chez un fleuriste de Cirey-sur-Vezouze. En tout, neuf propriétés ont été primées non seulement sur le fleurissement de leur maison mais aussi sur la régularité de leurs décorations de maison, embellissant ainsi à chaque saison notre commune.



L'emploi de plantes vivaces, les techniques d'économie de l'eau d'arrosage, l'entretien de l'usoir et des fontaines pour certains, le débroussaillage de tout un talus communal d'une propriété vaste pour d'autres, le respect des consignes de débarras des résidus sans les brûler, tout cela a compté.

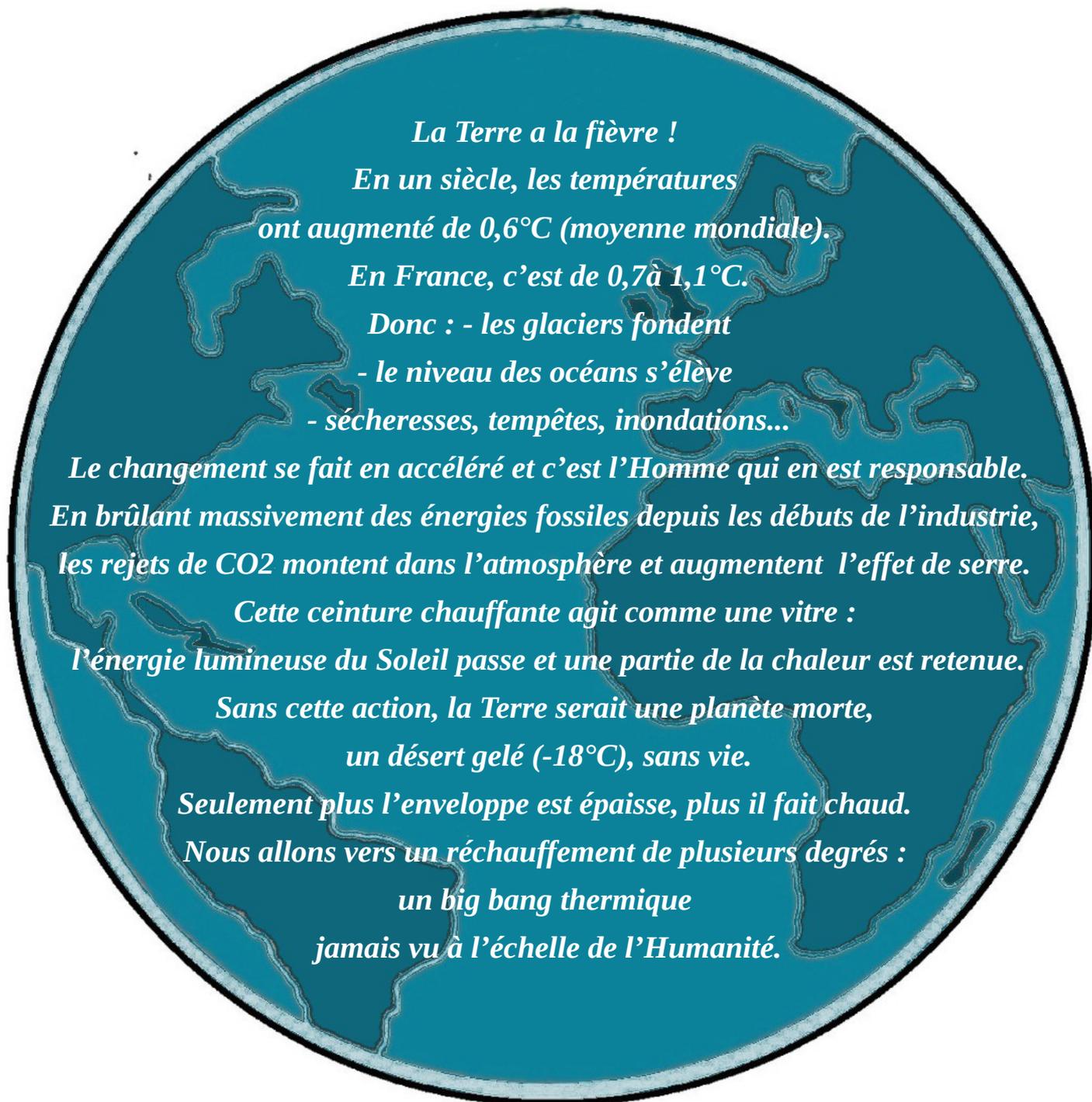
Les heureux gagnants sont Pascal et Nathalie Arnaud, Gérard Thuot et Martine Bazin, Violeta Moret, Marie-Thérèse Cayet, Cédric et

Catherine Gangloff, Lucien Winkel, Jean-Michel et Véronique Kemper, Patrice Devaux et enfin la vice-doyenne, Marguerite Labolle. Gageons que 2016 laissera plus de chance aux jardiniers en herbe afin d'exprimer leur imagination et leur créativité dans l'art du fleurissement et de la valorisation de leur habitation.

Josiane TALLOTTE
 et Olivier BENA

La Terre a la fièvre !

Considérations en marge de la conférence sur le climat de décembre 2015 à Paris, d'après un dossier réalisé par Jean-Marc Toussaint pour l'Est Magazine.



Conséquences pour la nature

Dans l'Est de la France, en 2030, Besançon aura la température de Lyon. En 2050, elle ressemblera à Arezzo en Toscane ; en 2080, on se croira en Grèce !

La pluviométrie restera la même, environ 1050mm d'eau par m² par an, mais avec des pluies hivernales et des étés plus secs.

Agriculture, sylviculture, viticulture changeront.

En 2100, le chêne pédonculé aura presque disparu (manque d'eau, chenille processionnaire, faibles glandées...). Alors le charme le remplacera (c'est déjà visible dans la forêt de Fénétrange en Moselle).

A terme le hêtre subira le même sort. L'épicéa devra s'installer à plus de 700m. Par contre, des espèces méditerranéennes (chêne vert, cèdre de l'Atlas, pin de Calabre) garniront nos sous-bois. C'est une recommandation pour les forestiers.

Dans les champs, le maïs sera en difficulté, récoltes fourragères, blé, tournesol reculeront, à l'inverse, les cultures d'hiver (colza par exemple).

La vigne subira le plus grand changement : Champagne, Alsace, Jura, Bourgogne auront plus d'alcool et de sucre maïs aussi une baisse d'acidité et des arômes. Les cépages précoces sont menacés (Gewurztraminer et Pinot Gris) donc de nouveaux cépages apparaîtront comme le grenache et la syrah.

Mais les chercheurs sont à l'oeuvre pour contrer ces difficultés. Alors souhaitons leur de belles réussites.

Les cultures fruitières (mirabelles de Lorraine et cassis de Bourgogne) seront à protéger aussi.

L'eau sera une denrée plus rare

Les étiages seront plus sévères en été, aussi bien sur les rivières que sur les nappes souterraines, ce qui causera notamment des problèmes en ville. Il y aura des risques de pollutions et d'eutrophisation, un développement accru des bactéries et des algues (surtout en plan d'eau).

Les tourbières avec leurs papillons et libellules sont menacées et l'enneigement dans nos montagnes des Vosges et du Jura est en grand danger (même les canons à neige n'auront plus assez de froid...).

Le déficit en pluie a obligé EDF à puiser davantage dans le lac de Pierre Percée cette année.



Des animaux venus du sud !..

Comme la mante religieuse, une remontée vers le nord est enclenchée : abeilles charpentières (des lavandes de Provence), lézard des souches...

Les mycologues s'habituent à l'amanite des Césars, les bolets du midi (trouvés à Rambervillers) à l'amanite submembraneuse du côté alsacien qui quitte la plaine et escalade le massif.

Les entomologistes trouvent les guêpiers sur les berges du Piémont du massif, constatent le plus long séjour des oiseaux, la ponte avancée des tritons et l'arrivée d'insectes exotiques comme le papillon africain dit sphinx à tête de mort, le sphinx du liseron, le sphinx gaze ainsi que machaons petits nacrés, vulcains et autres azurés du trèfle.

Et vive le retour et l'explosion du nombre de Rubans fauves.

Conclusion

Ne perdons pas courage ! Des recherches sont en route...

Pour notre quotidien :

- pensons à protéger et bien utiliser l'eau ;
- augmentons notre compost ;
- pensons qu'un légume peut fournir deux plats ;
- changeons nos habitudes (consommons moins de viande...) ou pensons à celles d'autrefois : il y a sans doute des petits secrets à utiliser... ;
- laissons la nature nous offrir ses trésors ; admirons-la et respectons-la.

Et si vous avez des idées, soyez gentils de les partager : à la mairie, une boîte attend à l'entrée vos trouvailles afin de les publier dans l'année.

Josiane TALLOTTE

Ecole Gratien Lorrain

Rentrée scolaire 2015/2016

Personnel de l'école

Mme BALLAND : directrice, classe de PS/MS/GS/CP

Mme THOLANCE : CE1/CE2/CM1/CM2

Mme ETIENNE : ATSEM

Intervenants : les enseignants et la psychologue scolaire du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté)

Monsieur Cotton, zilien, qui intervient de manière exceptionnelle, lorsqu'il ne remplace pas un autre enseignant ailleurs.

Monsieur Hadot, tous les mercredis matins, de manière exceptionnelle, pour un travail plus spécifique avec les élèves de CP/CE1 autour de la maîtrise de la langue.

Effectifs des classes

Classe de Mme Balland :

2 PS / 5 MS / 5GS / 3 CP : 15 élèves

Classe de Mme Tholance :

6 CE1 / 11 CE2 / 1 CM1 / 4 CM2 : 22 élèves

Total : 37 élèves

Parents d'élèves élus

Mme CHOWANSKI Aurore

Mme CHAROLET Stéphanie

Mme VONSEEL-GABEL (suppléante).

Retour sur le projet cirque de l'année 2014/2015

Remerciements à Monsieur et Madame Acrement pour ces articles de presse.

FAIRE LE CIRQUE A L'ECOLE L'Est Républicain du 27/05/2015



Frédéric a entraîné les élèves à faire des exercices d'expression.

Dans le cadre du projet éducatif de l'école, des ateliers sur le thème du cirque ont été organisés par la directrice Fanny Michel en collaboration avec la compagnie Balle et Arts.

Tout au long de l'année, les élèves ont étudié le cirque sous toutes ses formes que ce soit dans les arts de la peinture, la littérature ou les exercices de cirque.

Depuis plusieurs semaines, tous les vendredis matin, Frédéric se

rend à l'école Gratien Lorrain pour faire travailler les enfants de toutes les classes dans le but de présenter un petit spectacle lors de la fête de l'école.

Jonglage avec des balles, des foulards, des massues, jonglerie avec des diabolos, des assiettes chinoises, des bâtons du diable, équilibre sur objet (boule, fil, rouleau), pyramide, numéro d'expression ont d'ores et déjà été au programme, des séances de perfectionnement suivront pour être

prêts pour le grand jour. Le numéro de la pyramide est déjà mis en place.

Les élèves vont découvrir un vrai spectacle de cirque, en allant assister à une représentation proposée par les professionnels du cirque Arlette Gruss à Strasbourg.

La fête de l'école aura lieu le 19 juin avec la présentation sous chapiteau du spectacle des élèves et des artistes de la compagnie Balle et Arts.



La compagnie « balle et arts » a été partenaire de ce projet d'école en dispensant une douzaine de séances d'initiation à l'art du cirque aux élèves, des plus petits aux plus grands. Et pour faire la vraie ambiance de cirque, le chapiteau de la compagnie a été installé derrière l'école.

C'est la présentation des différents exercices que les élèves ont montré, comme des « pros » avec sérieux et

grande concentration, à leurs familles.

Jonglage avec des balles, des foulards, des anneaux, des bâtons du diable, de l'équilibre, de la voltige, mais également des numéros de clown ont été proposés par les élèves maquillés et costumés pour l'occasion, sous l'œil vigilant de Frédo, leur tuteur, et de leurs enseignants.

Parents et grands-parents ont été ra-

vis et ont félicité les artistes en herbe pour leur prestation.

Après le spectacle, les élèves ont pu se détendre en jouant au chamboule-tout et à la pêche à la ligne, tout en goûtant les pâtisseries préparées par les parents d'élèves.

Cette action a été possible grâce au financement de la municipalité, du CAJT du Piémont Vosgien et de l'association des parents d'élèves.

GAGS ET ACROBATIES À VOLONTÉ L'Est Républicain du 27/06/2015



Dans le cadre de la fête de l'école, la compagnie « balle et arts » a présenté son nouveau spectacle sous le chapiteau installé derrière l'école.

Après leur spectacle « ménage de scène », Frédo et Mila enchaînent avec « pour LA meilleure et pour LE pire ». Ils se marient, elle est joyeuse, mais Frédo préfère flirter

avec une invitée. Mila va subir les maladresses de son nouvel époux.

Ce spectacle, qui raconte les hauts et les bas d'un couple qui va de la dispute à la réconciliation, est un enchaînement burlesque d'acrobaties et de jonglages, en alternant des gags et des moments poétiques. Il a été créé il y a un an et évolue au fil

du temps avec de nouveaux gags ou de nouvelles acrobaties qui viennent s'ajouter au programme.

Les spectateurs ont passé un bon moment sous le chapiteau et n'ont pas manqué d'applaudir les artistes.

Nouvelles Activités Périscolaires

Les NAP sont organisées par la commune. Les ateliers sont gratuits et dispensés par des intervenants qualifiés.

Sur les 36 élèves pouvant participer, 27 élèves sont inscrits. 6 enfants participent à 1 atelier, 3 à 2 ateliers et 18 à 3 ateliers par semaine, les lundis et jeudis de 15h30 à 16h30 et les mardis de 16h à 17h (à cause de la piscine).

Nous avons des contacts et des réunions de concertation régulières avec les intervenants.

Nous constatons une très bonne fréquentation en nombre et en régularité et les retours positifs des enfants et des parents.

Ateliers proposés

Croc Blanc

Intervenants : Elodie Koenig et suivant les périodes Mathilde Bigoin, Angélique Lecolier, Gwendoline Engels et Aurélien Amblard

Activités sportives

Tir à l'arc, tir à la sarbacane, tir sur cible, tir sur cible en 3D, tir avec parcours, jeux de tir... (à partir du CP)



Animations amérindiennes

- Animations sur l'expression : atelier de maquillage, découverte de la signification des peintures culturelles, contes et légendes, danses et chants amérindiens, danse country et ateliers de musiques traditionnelles amérindiennes...



- Ateliers manuels et créatifs : atelier de fabrication d'at-trape-rêves, de sacs médecine et de maquettes de tipis, confection de la tenue traditionnelle amérindienne, atelier de bijoux, atelier de poterie, fabrication d'un arc...

- Ateliers ludiques : jeu du cow-boy, jeu du trappeur et jeux traditionnels amérindiens ...

- Animations, la vie chez les amérindiens : initiation aux coutumes, découverte des armes de chasse, visite du tipi et de ses multiples objets, démonstration du montage de tipi...

Education à l'environnement

- Animation art et nature : land art, peinture végétale, papier recyclé, musique verte, jouets nature ...

- Animation dans le village : jeu de piste au fil de l'histoire du Val, balade sensorielle...

- Animation faune : traces et indices d'animaux, les petites bêtes qui font peur, les oiseaux près de nous, leurs vies et leurs secrets...

- Sécurité – Secourisme



Jeux, nouvel atelier depuis septembre

Aborder les jeux, afin de les rendre plus attrayants en favorisant la découverte. Explorer les jeux du monde avec une ouverture culturelle qui se veut ludique.

- jeux sensoriels, d'agilité et cognitifs - jeux de rôles
- jeux de réflexion et de logique - jeux musicaux
- jeux de coopération et coordination



École de Musique

Claude-Anne Damblemont

Musique

L'activité musicale se partage en plusieurs séquences, qui englobent un maximum de compétences musicales, adaptées à l'âge des enfants.

- Apprentissage de chansons, avec travail sur la justesse des sons et recherche d'une gestuelle adaptée, sur la pulsation et le rythme, à travers des jeux et des reproductions sonores à l'aide de percussions.
- Élaboration de partitions musicales, à l'aide d'un codage de couleurs, et exécution de ces partitions avec des tams-tams sonores, ou de clochettes multicolores.
- Développement de l'oreille musicale, grâce à des jeux de reconnaissance sonore, de localisation de sons dans l'espace....



- Apprentissage du langage musical (lent, rapide, fort, doux...) à travers des jeux et exercices variés.
- Fabrication d'objets sonores et petits instruments de musique (Ballons sonores, maracas....).



Théâtre de janvier à mi-juin

Intervenante : Françoise Huber
De l'expression orale au théâtre

- Se faire comprendre (articuler) - Se faire entendre (porter la voix)
- S'exposer aux regards (ne pas se cacher)
- Rendre son personnage et son discours vivants : intonation, expressions du visage, démarche, regard...
- Construire sa scène pour l'intérêt du public - S'amuser et amuser les autres

Visite de l'exposition " le patrimoine naturel"

Les enfants des NAP ont découvert l'exposition sur la biodiversité et le patrimoine naturel communal, organisée par la municipalité en collaboration avec différentes associations, peintres et photographes du secteur. L'intérêt des enfants s'est porté sur les nombreuses photos des animaux des forêts du secteur et des paysages dont les roches d'Achiffet, les peintures et sculptures d'artistes locaux et l'exposition de champignons. Moment enrichissant et apprécié des enfants.



Un air d' Halloween aux NAP

A la rentrée des vacances de la Toussaint, les enfants des NAP ont fêté Halloween. Les animateurs de Croc Blanc leur ont concocté un jeu de l'oie rebaptisé "le jeu de la citrouille", au cours duquel les enfants ont dû se soumettre à des gages, boire ou goûter de la soupe ou recevoir un bonbon selon les cases attribuées après le lancer de dé.

Moment très apprécié des enfants qui s'est terminé par une distribution de bonbons et chocolats.



Marie-Thérèse GERARD,
adjoite aux affaires scolaires

Les N.A.P. en fête

A l'approche de la fin d'année scolaire, le spectacle final des N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires) a été présenté à la salle des fêtes par les enfants fréquentant les ateliers mis en place par la municipalité depuis septembre 2014. C'est devant les yeux de leurs camarades de classe, de leurs enseignants, de leurs parents et de la moitié du conseil municipal dont madame le maire Josiane Tallotte, que les élèves de l'école Gratien-Lorrain ont offert à tous une heure de divertissement.



Le rideau s'est ouvert sur le premier numéro dédié aux percussions. Puis ce fut le tour du chant autour de petits jeux vocaux pratiqués par toutes les sections allant de la maternelle au C.M.2, sous la direction de Claude-Anne Damblemont, professeur de chant et de musique à l'association musique école des 2 Com.



L'atelier théâtre, animé depuis janvier par Françoise Huber, a connu un véritable succès. Les enfants de cycle 3 ont proposé quelques saynètes autour du thème des animaux comme Dominic le petit singe ou encore le hibou et l'hirondelle. Le public a pu apprécier le talent prometteur de certains acteurs notamment à travers une diction et un ton de voix quasi professionnels.

Les danses amérindiennes avec Elodie Koenig, Angélique Lécolier et Aurélien Amblard, évoluant pour l'association Ishta-Croc Blanc, ont clôturé l'événement et entraîné l'assistance dans un univers magique puisque les danseurs étaient déguisés et grîmés afin de rendre la scène encore plus vraie que nature !



A l'issue de la représentation, chacun a pu apprécier la petite exposition de photos et d'objets réalisés au cours de ces ateliers. L'an 1 des N.A.P. s'avère être un franc succès et un véritable pari gagné pour la commune notamment révélés par la bonne fréquentation des ateliers qui ont beaucoup plu aux enfants. Ce bilan positif répond ainsi aux critères d'ouverture à l'éducation culturelle et artistique mis en avant dans la nouvelle organisation du temps scolaire du 1er degré.

Olivier BENA



Association des Parents d'Élèves

Nettoyons la nature

Septembre 2014. Pour la 3ème année, les élèves de l'école ont participé à l'action "nettoyons la nature" mise en place par les centres E.Leclerc, qui donne à chacun l'opportunité de débarrasser les milieux naturels des débris qui s'y trouvent.

Près d'une dizaine d'enfants, accompagnés de quelques bénévoles munis de gants verts et d'une blouse adéquate, se sont retrouvés après le classe pour aller nettoyer leur environnement proche.

Un goûter et une boisson ont été offerts à chaque participant.



Bourse aux affaires



Novembre 2014. Cette année la bourse a remporté un beau succès. Le nombre de tables initialement prévu n'a pas été suffisant. Il a fallu en rajouter. Les visiteurs ont pu choisir parmi de nombreux articles (jouets, livres, jeux de société, puzzle, peluches) mais également des objets de puériculture et des vêtements pour bébés et enfants.

Mises en jeu, des enveloppes, toutes gagnantes, ont permis de gagner des décorations de fin d'année confectionnées par quelques parents.

Une petite restauration sur place.

Vente de calendriers

Novembre 2014. Une vente de calendriers avec les enfants en première page ont ravi les parents et acheteurs. Celui-ci a remporté un franc succès.

Saint Nicolas

Comme chaque année, St Nicolas vient rendre visite à l'école accompagné de Père Fouettard.

Il a distribué un calendrier de l'Avent à chaque enfant. Quelques larmes ont encore coulé chez les Petits et Moyens.



Spectacle de Noël et marché de Noël

Comme chaque année, l'association participe au spectacle de Noël. Cette année, le thème était le cirque. Mila et Frédo nous ont présenté "Ménage de scène". Les enfants ont été très contents. A la fin du spectacle, un goûter leur a été offert et l'association des parents leur a offert en plus un sachet de chocolat à chacun.

Tout au long de la journée, nous avons ouvert un marché de Noël. Beaucoup de décorations ont été achetées, nous avons même eu des commandes !

Un grand merci aux bénévoles et aux deux papas de cette année qui ont géré la vente l'après-midi.



Carnaval

Les enfants sont venus déguisés à l'école mais ne sont pas passés dans les rues du village.

Faute de bénévoles, une petite vente de beignets a été faite autour de l'école.



Cycle piscine



Pour la troisième année, l'association, en partenariat avec le C.A.J.T. du Piémont Vosgien, organise un cycle piscine en juin sur cinq samedis après-midis au centre aquatique de Sarrebourg.

Un effectif de quarante enfants du canton, avec une majorité de Val-et-Châtillon, et de tous âges confondus, était présent. Quelques enfants sont revenus avec leur diplôme de 25 ou 50 mètres nage libre.

Un grand merci aux accompagnateurs: Aurore, Delphine, Stéphanie, Steven, Catherine, Florian et deux parents de Cirey parce que sans eux il n'y aurait pas de cycle piscine.

Kermesse

Des jeux ont été mis en place dans la cour de l'école avec une petite vente de boissons et de gâteaux.



Cette année, comme les enfants ont travaillé sur le thème du cirque, nous avons fait venir Frédo, son équipe et son chapiteau.

Les enfants nous ont présenté leur spectacle, aidés de Frédo, sous le chapiteau, suivi à 19h du spectacle de Frédo et de son équipe.

Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés pour ce projet.

Pâques

Nous avons confectionné des poules et des lapins avec des boîtes de conserve qui ont ensuite été remplis de bons chocolats. La chasse s'est déroulée dans l'enceinte de l'école. Les enfants étaient ravis.

Loto

Peu de monde, pas de bénéfices et peu de bénévoles; l'association a décidé de ne plus faire de loto.

Tombola

Une vente de tickets a été faite par les enfants dans le village: deux mamans et deux papas ont eu la chance de remporter chacun un beau lot. Félicitations !

Goûter de fin d'année

Une surprise a été organisée : un petit goûter a été offert aux enfants un après-midi de juin.



La trésorière, Stéphanie CHAROLET.

*Les bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves vous souhaitent à tous
une bonne et heureuse année pour 2016.*



Club Canin du Val

L'année 2015 a été riche en manifestations et animations. Des séances d'éducation et d'école du chiot ont été organisées toute l'année, les samedis après-midi à partir de 14h, et animées par des moniteurs diplômés de notre organisme national de tutelle (la Société centrale Canine).

Des entraînements aux différentes disciplines ont été aussi organisés (Agility, Obéissance, recherche utilitaire et cavage). Des formations de maîtres de chiens dits dangereux ont été organisées aussi par un moniteur habilité par les préfetures de Meurthe-et-Moselle et de Moselle.

Nous avons mis en place des animations de prévention et de découverte du chien ouvertes aux enfants des centres aérés de notre communauté de communes. Ces animations ont mis l'accent sur les dangers des morsures et des bonnes attitudes à avoir devant un chien. Nous avons présenté aussi les différentes disciplines pratiquées dans notre club. Ces animations qui ont eu lieu de juillet à août ont rassemblé les centres aérés de Cirey-sur-Vezouze, de Val-et-Châtillon et de Badonviller.

Un temps fort pour notre association aura été aussi la journée "portes ouvertes" du 15 août avec des démonstrations d'Agility et d'obéissance avec la présence dans cette discipline de nombreux champions régionaux. Une exposition sur "les chiens de guerre 14-18" a été également présentée lors de cette journée.

Pour clôturer cette année 2015, nous avons aussi organisé deux concours de cavage (chiens truffiers) les 10 et 11 octobre, concours qui ont rassemblé des concurrents venus de différentes régions de France.

Pour l'année 2016, nous organiserons un concours d'obéissance les 16 et 17 avril, un grand rassemblement européen de la race Berger Hollandais les 22, 23 et 24 juillet et enfin notre concours annuel de cavage le 25 septembre.

Je remercie tous les bénévoles qui font vivre ce club très actif. Nous remercions également la municipalité de Val-et-Châtillon pour son aide dans notre action. Et n'oubliez pas que nous restons à votre service concernant les problèmes de relation maître/chien et tout ce qui concerne les problèmes comportementaux et d'aboiements.



Il me reste à vous souhaiter une bonne année 2016.

Marc AUBERTIN,
Président du Club Canin du Val.

Maison Pour Tous



Le 9 mai 2015, le loto a remporté un beau succès auprès des joueurs notamment ceux qui ont gagné des paniers garnis ou des bons d'achats.

Du 11 au 16 mai, bourse aux affaires avec la vente effectuée principalement sur le jeudi de l'Ascension ce qui a généré la venue de nouveaux visiteurs.

Du 13 au 31 juillet, ouverture de l'accueil de loisirs au profit de 37 petits renards encadrés par une équipe d'animation composée de Marie-Jo, Delphine, Adeline, Aurore, Pauline et Laszlo ainsi que Brigitte au point restauration.

Ils ont participé à la rencontre inter-centres organisée à Badonviller afin d'échanger sur le thème des jeux et du sport avec les accueils de Cirey et de Badonviller.

Les sorties à Cigoland et au zoo d'Amnéville ont procuré de vives sensations chez les enfants. La sortie au cinéma de Blâmont fut même une découverte pour certains.

Avec la venue de M. Henri et ses jeux en bois surdimensionnés, les enfants ont passé une journée très passionnante.

La clôture du centre a été effectuée durant une semaine au camp amérindien comme l'année précédente et toujours avec le même plaisir pour les petits indiens.

Avec une vingtaine d'exposants et un temps mitigé, la brocante du 15 août a fait des heureux aussi bien côté vendeurs que côté acheteurs. La restauration gérée par l'équipe de bénévoles M.P.T. fut une réussite au point de vue qualité et organisation. Vers 22h le ciel de Val-et-Châtillon s'est illuminé de toutes les couleurs grâce à un feu d'artifice offert par la commune.



Le 30 août, lors de la fête des sentiers (découverte du Piémont Vosgien et de la Maison de la Forêt) organisée par la Communauté de Communes du Piémont Vosgien, une équipe de bénévoles de notre association fut responsable de toute la restauration.

Vu le succès du premier, le loto du 5 septembre a été organisé sur les mêmes bases.

Du 7 au 12 septembre, la traditionnelle bourse d'automne s'est essoufflée un peu côté déposants extérieurs à l'association.



Le 30 octobre, sous la houlette du C.A.J.T., deux bénévoles étaient en charge de l'organisation du loto d'Halloween. La salle des fêtes fut envahie par des squelettes, monstres et fantômes, sans oublier les sorcières et citrouilles. Les gagnants sont repartis avec beaucoup de bonbons et chocolats.

Le 18 décembre aura lieu le Noël des enfants en partenariat avec la commune de Val-et-Châtillon.

Une séance de cinéma au "Bon Accueil" de Blâmont qui plaira aux écoliers.

Tous les membres de la Maison Pour Tous vous souhaitent une excellente année 2016.

la Présidente, Marie-Jo SCHMITT

Crédits photos : Pascal et Isabelle Acrement

Section Bridge



Depuis plusieurs années le bridge a fait son apparition à la Maison Pour Tous (ex MJC) au VAL. Il a connu une période faste : une douzaine de participants dont certains ont hélas abandonné pour diverses raisons.

C'est bien dommage car ce jeu "hors norme" est très mal connu parce que soit disant difficile !! Si certains y jouent, pourquoi pas d'autres?

Il reste néanmoins quelques irréductibles (Gaulois?) où la soif d'apprendre et de jouer est demeurée intacte. Le tout dans un esprit très convivial.

Nous lançons un appel à tous ceux, jeunes ou moins jeunes, anciens ou nouveaux qui veulent (re)connaître cette occupation de façon à progresser avec quelques petits concours.

Les séances ont lieu aux écoles (côté droit) les lundis de 19h30 à 22h30 et les samedis de 14h à 17h.

Tél. 06 31 46 33 76 - Osez venir passer un moment ludique et sympa !!!

Section Sophrologie

Mme Migos Christine vous accueille, pour les séances de groupe à Val-et-Châtillon, les jeudis à 17h30 (horaires d'hiver) dans une salle de l'Ecole Gatien Lorrain

La sophrologie relaxation est une technique simple et douce, accessible à tout âge et à tout public, par laquelle on apprend à gérer son stress, en abaissant le niveau de tension musculaire, entraînant ainsi une amélioration des douleurs diffuses, et, par la répétition de cette action sur le physique, on parvient à la détente mentale.

Pour s'inscrire aux séances de groupe à Val-et-Châtillon, il est nécessaire d'être membre de la MPT en versant une cotisation annuelle de 6 euros.

Le tarif d'une séance en groupe est de 3 euros, payable au mois ou à la séance, vous laissant ainsi la liberté de ne pas assister à chaque séance.

La première séance découverte est gratuite.

La sophrologie peut aussi se pratiquer en séance individuelle pour une aide plus personnalisée, le tarif est de 15 euros.

Remerciements à la commune et à la MPT pour leur soutien et le prêt de la salle.



2015, l'année du renouveau

La saison 2014-2015 a été une année en demi-teinte, avec des scores qui ne correspondent pas aux ambitions de tous. Le club de football, suite à son assemblée générale de juin 2015, restait dans le doute, n'étant pas sûr de reprendre la saison 2015-2016 au vu du manque de joueurs et d'un bilan financier négatif.

Après un temps de réflexion, il a été décidé d'organiser un concours de pétanque le 28 juin afin de renflouer la trésorerie et de rechercher d'autres joueurs. Ces deux objectifs étant atteints, l'équipe a été inscrite à la Ligue Française de Football, district Meurthe-et-Moselle Sud en 4ème division... Des débuts prometteurs par rapport à la saison précédente ont permis de voir l'avenir avec sérénité.

Une assemblée générale a été organisée le 7 octobre afin de restructurer le comité actuel après la démission de son président, Saadoune Zerdoum, que nous remercions pour son implication et son dévouement pour l'équipe.



Un nouveau comité a donc été élu; en voici sa composition :

- Marc Aubertin, président
- Ludovic Obeltz, vice-président
- Mélanie Gérard, secrétaire
- Sandra Obeltz, secrétaire adjointe
- Patrick Aubry, trésorier
- Mathieu Arnould, trésorier adjoint et entraîneur

Une équipe à 15 joueurs nous permet de tenir notre place en milieu de tableau, 5ème sur 9 actuellement.

Notre grande satisfaction aura été la victoire dans le derby Val-Cirey par un score de 5 buts à 2 . Les projets pour 2016 seront l'organisation de deux concours de pétanque.

Je tenais à remercier les joueurs pour leurs prestations, que ce soit lors des matchs ou des entraînements sous la houlette de Mathieu; remercier aussi Mélanie Gérard, Mathieu Arnould et Patrick Aubry pour leur dévouement et pour leur persévérance afin de maintenir notre club de foot.

Je souhaite à tous les habitants du Val de bonne fêtes de fin d'année et venez nombreux voir et encourager votre équipe.

Marc Aubertin, président de la J.S. Val

A.C.C.A. de Val-et-Châtillon

L'hiver très doux 2014-2015 et l'entame de la saison en cours ont permis à nos chasseurs et leurs invités de passer d'agréables journées de chasse dans les meilleures conditions.

La réussite a été correcte et de beaux tableaux de chasse ont occasionné de belles émotions à l'ensemble des participants.

L'ambiance et la convivialité ont été bonnes tant en forêt que dans le nouvel abri de la rue du Moulin.

Bonne année à tous.

Le président, Michel BLAISE.





Les Amis d'Alfred Renaudin

Avec une année d'avance sur le planning prévu par l'association à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Alfred Renaudin, 2015 a été une mise en apothéose des objectifs développés par l'association comptant 66 membres, à savoir publier un livre-hommage sur l'artiste-peintre et organiser une exposition de grande envergure similaire à celle de 1987 au château de Lunéville.

L'assemblée générale à Lunéville le 14 mars 2015

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue au petit salon des Halles à Lunéville, prêté gracieusement par la municipalité. Parmi la vingtaine d'adhérents présents se trouvaient Josiane Tallotte, vice-présidente de l'association, maire de Val-et-Châtillon et conseillère générale du canton de Cirey, ainsi que Philippe Arnould, président de la communauté de communes du Piémont Vosgien.

Un vin d'honneur a été servi aux membres de l'association suivi d'un repas convivial au relais Saint-Jean à Moncel-lès-Lunéville.

En marge de cette journée de travail et de convivialité, les adhérents ont visité la salle Jacques Chambrette à Lunéville. Située dans les anciens ateliers au premier étage du magasin d'usine, la manufacture présente une rare collection de faïences de Lunéville, Saint-Clément, qui complète ce lieu retraçant l'évolution de la faïence au cours des âges. Le petit groupe a été guidé par Jean-Luc Michel, membre du comité et trésorier des Amis de la faïence ancienne de Lunéville-Saint Clément. De vitrine en vitrine, ce dernier a présenté les différentes pièces et époques qui ont marqué l'histoire de la faïencerie. C'est ainsi que se croisent de grands noms comme Gallé, Bussièrre, les frères Mougin ou encore Alfred Renaudin !



Une exposition unique et exceptionnelle !

Du 1^{er} juillet au 27 septembre, le château des Lumières de Lunéville a accueilli en ses murs une exposition rétrospective de grande qualité réunissant de nombreuses œuvres d'Alfred Renaudin, intitulée « *Alfred Renaudin, les couleurs de la Lorraine* ».

Cet événement, qui rappelait celui organisé dans une autre mesure en 1987, est le fruit d'un long travail mené conjointement par l'équipe du musée menée par Alain Philippot et Thierry Franz, par les petits-enfants du peintre, Elisabeth Thomas et Jean-François Puyrigaud, et l'association « Les Amis d'Alfred Renaudin », fondée en 2012.

Plus d'une centaine de toiles ont été réunies le temps d'un été, au plus grand bonheur des 4253 visiteurs, afin de faire découvrir ou redécouvrir la peinture typique de Renaudin. Témoin de son temps, l'artiste-peintre a su mettre en lumière les paysages de sa Lorraine natale mais aussi les régions où les hasards et les circonstances de la vie l'ont conduit comme Paris ou la Haute-Loire.



Les œuvres exposées invitaient à un véritable voyage dans l'histoire à la suite du maître là où il posait son chevalet, sa palette, son vélo et surtout ses pots de géraniums ! Ses pas le conduisaient partout notamment au bord de l'eau où les villages lorrains et d'ailleurs se reflétaient. Il aimait dire : « *Je veux que l'on se promène dans mes toiles* ».

C'est ainsi un pari réussi et un vœu pieux exaucé puisque le parcours au fil des salles offrait un panorama de tout son savoir-faire allant de ses débuts à la verrerie de Croismare puis à la faïencerie Keller et Guérin de Lunéville jusqu'à l'apogée de son art.

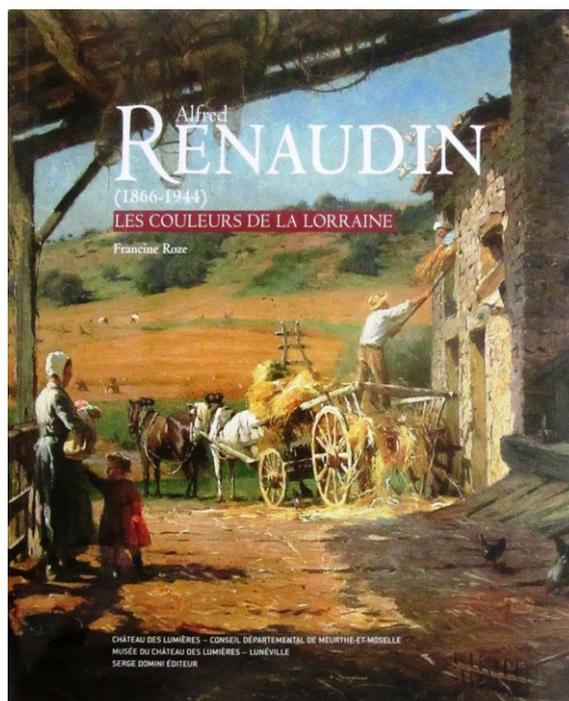
La taille des diverses toiles était aussi impressionnante passant de petits tableaux à de très grands formats. La mise en comparaison de certains tableaux prouvait également que Renaudin s'appliquait à peindre des mêmes lieux mais à des moments différents de la journée ou au rythme des saisons.



Ayant vécu les trois guerres, Renaudin demeure un témoin authentique de son époque et du passage des conflits comme à Gerbéviller la martyre ou à Verdun.

Une vingtaine de toiles provenaient des réserves du Musée du Château notamment des huiles regorgeant de magnifiques fleurs aux teintes éclatantes qu'Alfred Renaudin savait si bien peindre. D'autres avaient été prêtées pour l'occasion par les musées environnants ainsi que par des particuliers, heureux de partager un trésor et patrimoine artistiques.

Un catalogue d'exposition a été édité et préparé par Serge Domini Editeur sous la plume de Francine Roze, conservatrice honoraire du Musée Lorrain de Nancy. Vendu au prix de 25 €, les quasi 700 exemplaires ont été très rapidement pris d'assaut le rendant aujourd'hui épuisé et sans aucun autre tirage. Richement illustré, il représente le tout premier document majeur publié sur l'artiste-peintre. Une carte-postale souvenir, sur le même modèle que l'affiche de l'exposition, a aussi été imprimée par l'association afin de faire de la publicité pour cette occasion unique.





Crédits photos : Catherine Ambrosi, L'Est Républicain – Lunéville

Des conférences



Robert Florentin, professeur honoraire, érudit modeste en histoire de l'art est venu présenter deux conférences à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon, les 21 février et 24 octobre. L'une était la seconde partie de celle consacrée aux Artistes Lorrains pendant la Grande Guerre en lien avec la Maison des Savoirs et de la Formation et l'autre présentait Eugène Corbin, entrepreneur, collectionneur d'art et mécène. A chaque fois, en près de deux heures, à l'aide d'un diaporama richement illustré en reproductions d'œuvres et sonorisé par des extraits de morceaux de musique, le conférencier a magistralement captivé l'auditoire composé d'une trentaine de personnes très attentives. Gracieusement offerts par Robert Florentin au profit de l'association. Des petits journaux sur la thématique développée ont été vendus au prix de 5 €. Un petit goûter a toujours conclu ces après-midis culturels avec des échanges et des discussions sur le thème passionnant de l'art lorrain. Rappelons ici que ces conférences sont libres d'accès pour tous ceux qui le souhaitent. N'hésitez pas à vous joindre à nos assemblées, vous y serez toujours les bienvenus !



Une conférence a été donnée à Einville-au-Jard en février par Olivier Béna sur Alfred Renaudin à l'invitation du club d'histoire locale du Foyer rural d'Einville-au-Jard. En 2016, année anniversaire, d'autres conférences pourraient être proposées notamment sur le secteur.

L'adhésion est de 10 € par an. De plus, depuis le 1er janvier 2015, l'association est reconnue d'utilité générale offrant ainsi la possibilité aux généreux donateurs de se voir délivrer un reçu fiscal déductible des impôts à hauteur de 66 %. Toujours valable, cette opération a permis de récolter en quelques semaines la somme nécessaire à l'acquisition du tableau « Val-et-Châtillon » (voir page suivante).

Pour 2016, plusieurs projets sont à l'étude comme par exemple une sortie « Sur les pas d'Alfred Renaudin » à Verdun ou encore à Raon-l'Étape, lieu de naissance de l'artiste-peintre.

L'association tient tout particulièrement à remercier la commune de Val-et-Châtillon pour son soutien indéfectible par le prêt de la salle des fêtes pour les conférences, ou bien encore la subvention de 200 € attribuée par le conseil municipal, et cette année, la souscription de 5 ouvrages.

Contact : Olivier Béna – 03 87 03 62 04
val-et-chatillon.com/associations/amis-alfred-renaudin

Olivier BÉNA, président de l'association

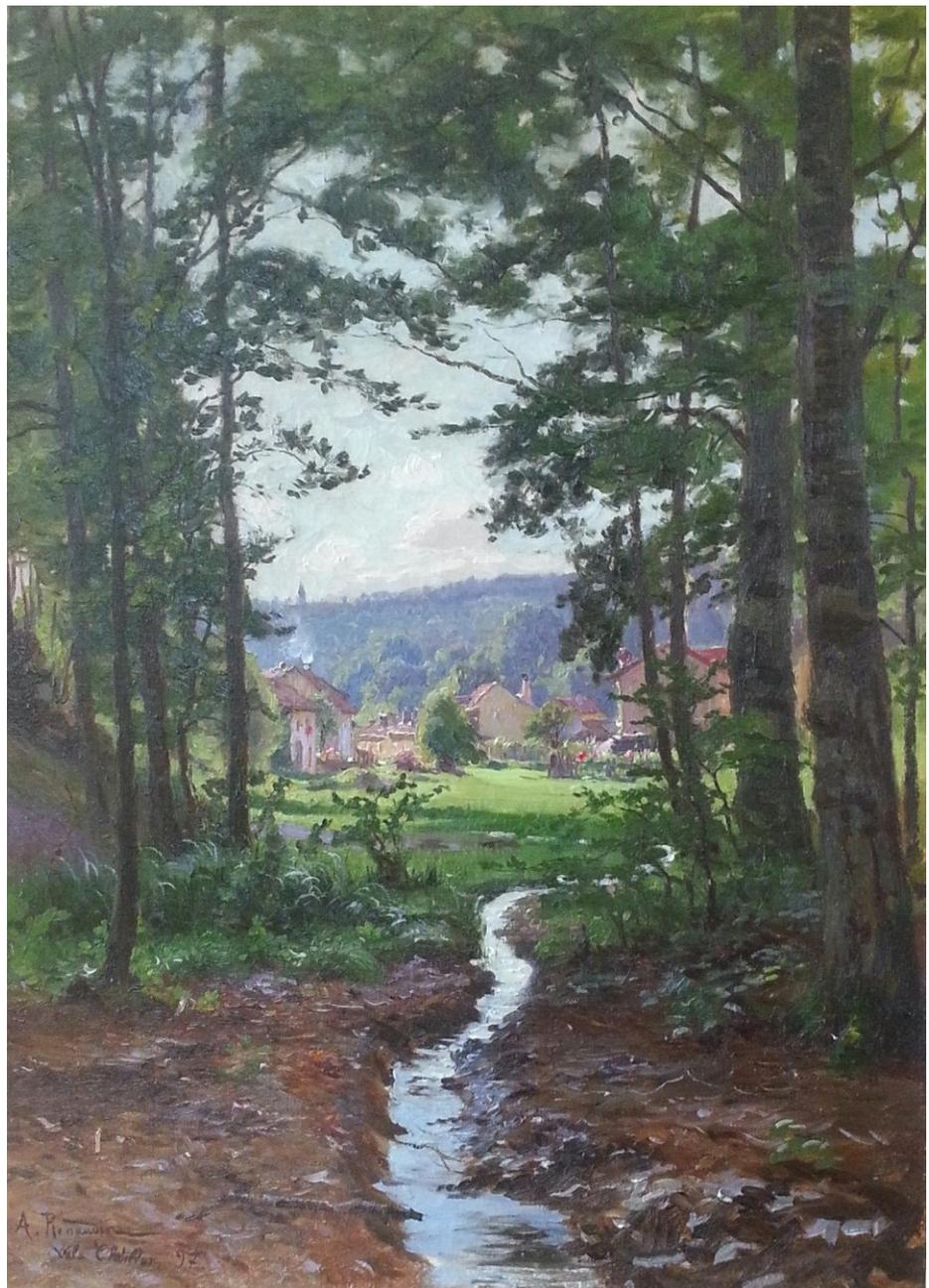
Itinéraire du tableau « VAL ET CHATILLON 97 » d'Alfred RENAUDIN

Transmis le 14 mars 2015
à l'Association « Les amis
d'Alfred RENAUDIN »

En 1892, à la naissance de mon grand-père, Louis THOMAS, dans la Meuse, les deux sœurs de sa mère Joséphine, Marie et Céline BORTINO, tenaient un atelier de broderie à Lunéville. Ces dernières étant restées célibataires, mon grand-père et mon père, enfants uniques, j'ai hérité avec mes 4 frères et sœurs, de leurs beaux objets, admirés chez mes grands-parents, mis à l'écart ensuite pendant 20 ans par mes parents.

Je pense qu'elles étaient en contact avec quelqu'un de l'atelier de décoration des faïenceries KELLER ET GUERIN, car elles possédaient un certain nombre de pièces de cette provenance, et peut-être avec Mr RENAUDIN lui-même. En effet, ce tableau était accompagné de 4 autres, aux formats, toiles et châssis (estampillé d'une ancre de marine) identiques, que nous avons détruits, car très poussiéreux et représentant des copies des célèbres tableaux de Jean-François MILLET et donc non signés ni datés. De toute évidence, ils provenaient de la même main, et certainement réalisés à ses débuts.

Ce tableau aurait connu le même sort, si notre père ne l'avait exhumé du grenier pour en faire la copie. Mais la maladie l'a rattrapé et lors de son départ en maison de retraite, en 2010, il m'a demandé de terminer son travail, étant moi-même peintre amateur ; ce que j'ai fait, à l'été 2011.



Je ne connaissais pas le peintre, mais, en allant la même semaine, visiter la collection « Art nouveau » Keller et Guérin exposée au château de Lunéville, j'ai eu la surprise d'entrer dans la salle « Alfred RENAUDIN » et d'y reconnaître sa signature sur un magnifique tableau de roses trémières.

J'ai alors fait des recherches sur internet et ai découvert la vie du peintre et quelques-unes de ses œuvres.

Un commissaire-priseur m'a confirmé sa notoriété régionale, et le tableau devait faire partie en l'état d'un lot à mettre en vente. Mais en Février 2014, en revisitant le musée des Beaux-Arts de Nancy, j'ai remarqué que sa seule grande toile exposée, représentant une cour de ferme était reléguée dans un petit coin. Trouvant cela un peu injuste pour le peintre, et reprenant mes recherches sur lui, je suis tombée sur votre Association...et vous connaissez la suite.

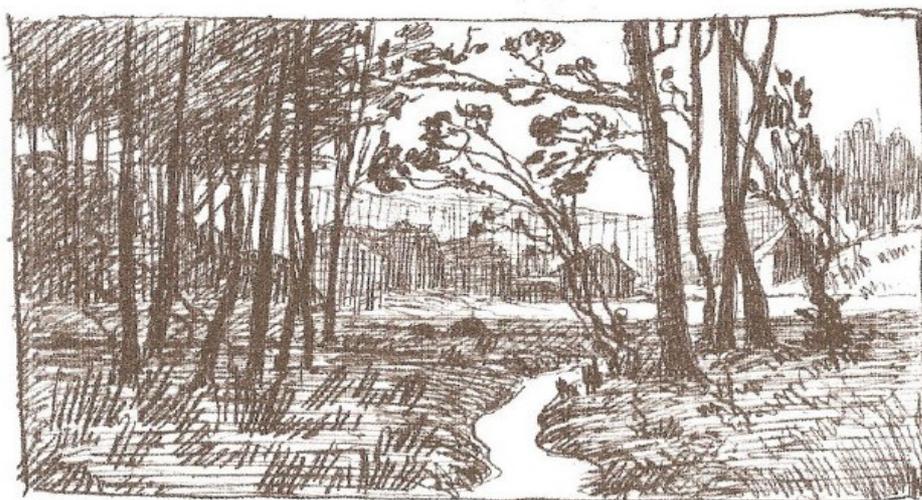
Françoise NEY pour la fratrie THOMAS (Françoise, Martine, Christine, Philippe et Didier)

Le tableau « Val-et-Châtillon 1897 » orne désormais le mur du secrétariat de mairie. Il représente une vue sur la rue Jean Mariotte depuis l'orée de la forêt.



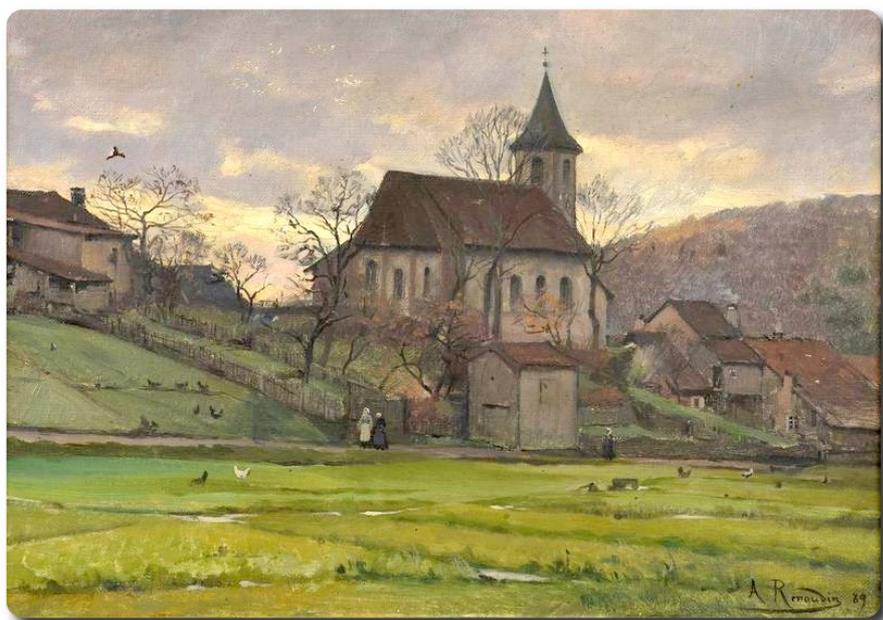
En 1889, Alfred Renaudin avait déjà réalisé un tableau depuis le même endroit :

Tout comme son cousin par alliance René Veillon, peintre amateur, qui fût maire de la commune et fondateur de la Société Cotonnière Lorraine, avec le dessin suivant :



R. Veillon .

*Le quartier de Jean Mariotte au Val.
Effet de soir et d'automne .*



Ci-contre un autre tableau réalisé par Alfred Renaudin en 1889.

On peut y voir l'église de Val-et-Châtillon avec son ancien clocher et les maisons qui se trouvaient autrefois à la place du square Klopstein.



Club Vosgien de la Vezouze

L'année 2015 a été marquée par de nombreuses dégradations sur les sentiers en particulier :

- l'abri de la Croix Collin où la table/bancs est détruite pour finir à moitié brûlée
- la passerelle du Moulin endommagée par le passage d'un cavalier
- une passerelle sur le canal de Machet endommagée suite au passage d'une moto ou autre engin

Tous ces dégâts demandent des heures de travail pour les bénévoles et des dépenses supplémentaires.

Merci aux employés communaux qui ont refait à neuf la passerelle du Moulin.

Une bonne partie des sentiers sur le territoire de la commune ont été entretenus (débroussaillage, élagage...) par 6 bénévoles dont 3 du Val.

Pour 2016, quelques lices seront refaites sur le parcours des roches d'Achiffet ainsi que la table/bancs de l'abri de la Croix Colin.

Sur demande de la municipalité, nous avons participé aux Journées du Patrimoine avec la tenue d'un stand. Le dimanche matin, 23 randonneurs ont pu découvrir ces lieux enchanteurs des roches d'Achiffet avec des informations sur la formation de ces belles roches. La balade s'est terminée par la visite de l'exposition organisée par la commune du Val.



Dégradations à l'abri de la Croix Collin



Stand lors des journées du patrimoine

Des bénévoles participent à l'entretien du refuge de la Boulaie tous les jeudis. La journée détente organisée au printemps a connu un vif succès malgré une météo pluvieuse. 70 personnes ont participé au repas.



Passerelle du Moulin



L'année se termine par un bilan plus qu'honorable, environ 1500 participations de marcheurs aux 70 sorties organisées par le Club.

*Le Comité et son Président
vous présentent leurs
meilleurs vœux pour 2016*

Yves MIGOS



Réalisation d'une passerelle





Roland Dal Martello, nouveau président de l'A.M.C.

Le 24 janvier dernier, s'est tenue l'assemblée générale de la section de l'A.M.C. (Association des Mutilés et Anciens Combattants) de Val-et-Châtillon à la salle des fêtes sous la présidence de Pierre Sommier, en présence de 10 des 20 membres, anciens combattants ou sympathisants, ainsi que de Josiane Tallotte, maire, et Olivier Béna, adjoint délégué aux cérémonies patriotiques.

La réunion statutaire a tout d'abord débuté par les vœux pour 2015 aux membres et à leur famille. Il a ensuite demandé d'observer une minute de silence à la mémoire des militaires et civils tués au nom de la liberté ainsi que des quatre adhérents décédés en 2014 : René Arlet, Marie-Thérèse Marcel, Marcelle Chotel et André Polet.

Le président a égrainé les différentes manifestations auxquelles a participé la section dans la commune et sur le secteur, avec entre autres des cérémonies patriotiques en présence du drapeau et diverses réunions. A Val-et-Châtillon ont eu lieu cinq cérémonies : le 8 mai, l'Appel du 18 juin, le Trou Marmot, le 70ème anniversaire des fusillés de Maîtrechet et le 11 novembre. Le président a encouragé les membres à y participer plus activement. Des colis de friandises ont été distribués aux membres hospitalisés pour Noël.

Danièle Besnard, trésorière, a fait état de la comptabilité, pointant des difficultés financières notamment concernant les recettes. Sur 21 € de cotisation, 15 € sont reversés directement à la fédération et 6 € sont conservés par la section. De plus, arrivée trop tard, la demande de subvention municipale n'a pu être honorée.

Après l'intervention de Michel Le maire, vérificateur aux comptes suppléant, l'assemblée a donné quitus à l'ensemble des rapports. Depuis, des ressources financières ont été retrouvées et permettront à l'A.M.C. de pérenniser leurs activités encore quelques années.

Puis vint le moment d'un changement majeur au sein du comité. Pierre Sommier, après 13 années de présidence, a décidé de passer la main. Il est entré au comité en 1991. Le nouveau président élu est Roland Dal Martello, qui occupait jusqu'alors le poste de 1er vice-président. Il est membre de la section depuis 1967. Avec courage et fermeté, dès ses premiers mots, il a mis en perspective des pistes de réflexion quant au devenir de l'A.M.C. et dressé un tableau noir mais hélas réaliste de la situation actuelle, à savoir, la disparition des adhérents et leur non remplacement.

Eliane Polet est une nouvelle adhérente en remplacement de son défunt époux. Déjà président cantonal de l'UNICITA, Roland Dal Martello a confié l'organisation des cérémonies du 8 mai et 11 novembre au monument aux morts à Olivier Béna.

Josiane Tallotte s'est ensuite exprimée au terme de la réunion sur différents points. Elle a tout d'abord affirmé que la commune s'associait fidèlement aux activités de l'A.M.C.. Puis, elle a remercié chaleureusement Pierre Sommier pour ses nombreuses années de bons et loyaux services au sein de la société patriotique qu'il avait repris à la suite de Raymond Héry en janvier 2002.



Les membres du comité de l'assemblée générale annuelle

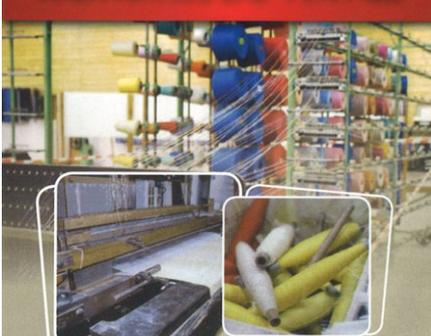
Les membres de la section vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Olivier BENA, Correspondant Défense de la commune

En raison du décès de leur président Jean-Marie FERRON, il n'y aura exceptionnellement pas d'articles de *Mémoires du textile* et *Familles Rurales* dans le bulletin municipal de cette année.



Val-et-Châtillon MÉMOIRES DU TEXTILE



Musée du Textile

Rue Veillon - 54480 VAL ET CHÂTILLON
Tél. : 03.83.42.59.13 • Fax : 03.83.42.59.59
Consultez le site :
<http://www.val-et-chatillon.com/>

Jours d'ouverture

Les jeudis et dimanches de 13h30 à 18h00,
de mai à octobre.
Les autres jours pour les groupes, nous consulter



Tarifs

Individuels	3,00 €
Enfants - 12 ans	Gratuit
Groupes (à partir de 12 personnes).....	1,50 €
Scolaires	1,00 €



Un siècle et demi d'industrie textile au cœur de la nature ...

Au pied du massif vosgien, dans un cadre de verdure, à 50 minutes de Nancy et de Strasbourg, Val-et-Châtillon est une commune forestière qui développa ses activités grâce aux ressources naturelles que sont l'eau et le bois.



Mémoire du Textile

La première usine textile ouvre ses portes à Val-et-Châtillon dès 1850. Au milieu du XX^e siècle, ce sont près de 1000 employés qui s'activent à la fabrication de tissus, velours, etc...

Pour garder trace de cette mémoire et de ce savoir-faire, le bâtiment de la Société Cotonnière Lorraine accueille désormais le musée du textile.



La mémoire mécanique vivante ...

Continus, cannetière, bobinoir, poste de rentrage, métiers à tisser, plieuse, visiteuse ...

Les machines s'animeront sous vos yeux pour vous expliquer le temps d'une visite toutes les étapes de fabrication de la balle de coton au tissu final.



Outils et métiers oubliés ...

Peigne à pas de chat, crochet de rentrage, quart de pouce, navette, ... les outils d'autrefois des ouvriers du textile.

Calicotier, fileur de coton, tissier, aiguiseur de cardes, peigneur, bobineuse, tisserand, ourdisseuse, leveuse, ... autant de métiers et gestes disparus et à redécouvrir !



A visiter à proximité

- La scierie de Machet
- Les lacs de pierre-Percée
- Le château de Lunéville
- Le musée du cristal de Baccarat
- Les sources d'Hercule à Deneuve ...



Familles rurales

- **Club féminin** : un mercredi après-midi sur deux.
- **Club gymnastique** : tous les mardis soirs.
- **Club scrabble** : tous les mardis après-midi
- **Club 3ème âge** : un mercredi après-midi sur deux.

Les Gars du Val Cross

Encore une année passée (comme le temps passe vite...). Les Gars du Val sont toujours là avec plus de bas que de hauts. Une page est en train de se tourner. Nous ne faisons plus partie du Trophée Sport Loisir. Pour l'année prochaine il n'y aura pas de course à pied. Je vais encore remercier tous les bénévoles de m'avoir soutenu dans toutes les courses que j'ai organisées.



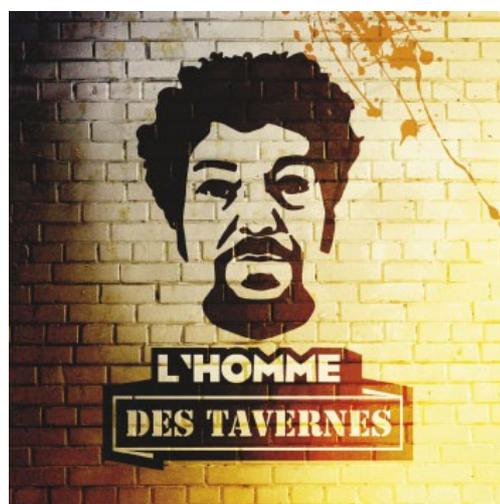
Je vous souhaite à tous une bonne année 2016

Gilbert DURAND

Collectif des Grandes Gueules Productions

Activités de l'année 2015

- Réalisation et production du cd 5 titres du groupe Mizzica de Badonviller :
<https://www.facebook.com/Mizzica.official/>
- Émission sur France 3 Lorraine pour la production de l'album "L'homme des tavernes" :
<https://youtu.be/3La-2MT598c>
- Production de l'album "L'homme des Tavernes", sortie nationale le 15 janvier 2016 chez Art Disto/Rue Stendhal <http://www.lhomme destavernes.com/>
- Réalisation des maquettes pour le groupe Marco et les Ferrailleurs :
<http://www.marcoetlesferrailleurs.fr/titres/>
- Production et post production du reportage sur les boules argentées à Meisenthal.
<https://vimeo.com/144859691>



Alex BIANCHI

P/O CGG PROD

1. Lu Rusciu Te Lu Mare **Mimmo CAPONE** : Accordéon, voix
2. La Tabaccara **Roberta CIPOLLONE** : Tambourin, voix
3. Aria Caddhripulina **Mickaël SCHERER** : Guitare
4. Lu Monicu Miu **Maxime FISCHER**: Basse
5. Pizzica Di San Vito **Yann BRICKER**: Guitare
Virginie MARCKERT : Flûte, piccolo

Suivez notre actualité sur

www.facebook.com/Mizzica.official/

Prise de contact :

infos.mizzica@gmail.com

Enregistré par Alex Bianchi à l'Auberge de la Maix à Vexaincourt en 2014

Mixé par Alex Bianchi au Studio gîte des Grandes Gueules à Val et Chatillon en 2014

Masterisé par Philippe Joncquel



MIZZICA!

Mizzica la Pizzica !

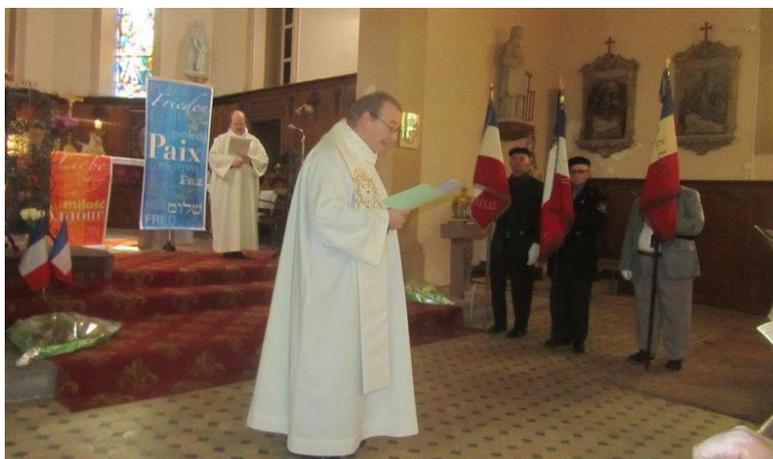
Du changement dans la paroisse

L'ancienne paroisse Saint Laurent de Val-et-Châtillon est rattachée depuis 2001 à la paroisse du Bon Père Fourier des Vosges, couvrant 21 clochers, allant de Bertrambois à Neufmaisons.

En juin dernier, l'abbé Pierre Loppinet, curé in solidum, en lien avec le secteur pastoral du Lunévillois s'étendant jusque Saint-Nicolas-de-Port, a annoncé son départ vers d'autres aventures à Villerupt. Il renverse ainsi sa position géographique voyageant de la queue à la tête du canard meurthe-et-mosellan !

Ce dernier a célébré sa dernière messe à Val le dimanche 9 août, veille de la fête de saint-Laurent, patron martyr de l'église. Il a également participé le 15 août à la traditionnelle prière à l'occasion de la fête de l'Assomption.

L'abbé Loppinet est arrivé en octobre 2008, venu tout droit de Dieulouard, remplaçant dans sa tâche l'abbé Gilbert Lazarowicz, parti pour une retraite bien méritée. Parmi les chantiers qu'il aura à cœur de mettre en œuvre se trouvent la mise en place de la célébration des funérailles par des laïcs en l'absence de prêtre. Sa mission, confiée par l'évêque d'accompagner l'équipe diocésaine du Secours Catholique à Nancy et même au-delà le conduira par monts et par vaux sur les chemins de la solidarité avec les plus déshérités, faisant de lui un véritable « abbé Pierre ». Le renouvellement de la catéchèse, le millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur, ... sont autant d'avancées qui permettent aujourd'hui d'envisager la suite des événements. Le père Loppinet s'est bien plu dans le nouveau contexte et cette nouvelle façon de vivre ensemble que lui a offert le territoire du Piémont Vosgien.



L'abbé Loppinet lors de la célébration du 70ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Toutes ces rencontres furent pour lui l'occasion de croiser la route d'autres personnes que des pratiquants acteurs de la vie du territoire et d'apprécier la bienveillance des habitants de sa paroisse notamment, y compris les non pratiquants, et les responsables des communes qui ont entretenu les églises malgré les charges que cela entraîne. Une quête improvisée sur deux jours seulement aura permis de réunir plus de 200 € sur le Val. Cumulé aux autres villages, le "cadeau de départ" a permis à l'abbé Loppinet de financer son pèlerinage à Chypre sur les pas de saint Paul. Un grand remerciement doit être adressé ici aux généreux donateurs.

Et maintenant ? Reprenant les mots de Saint Jean-Paul II « ne craignez pas ! », l'abbé Loppinet a invité les paroissiens "à vivre et à voir les choses autrement dans cette même espérance où nous conduisent le Christ et l'Évangile. Accueillir ce qui se présente à nous sans crainte ni méfiance et se laisser guider sur les chemins de la Vie dans la pleine confiance".

Depuis septembre dernier, l'abbé Didier Jacques, a été nommé sur la paroisse pour prendre en charge la catéchèse mais aussi les résidents des 3H santé. Il n'est pas le curé référent même s'il vit sur site. D'autres, parmi les sept prêtres in solidum du secteur contenant dix paroisses, vont le

suppléer dans la charge pastorale que ce soit dans les sacrements (dont l'Eucharistie), l'E.A.P., l'animation liturgique, la communication, ...

De septembre à décembre, le rythme des messes a été maintenu comme précédemment. Il est à craindre qu'une messe, chaque dimanche, réunisse les fidèles dans une des églises du secteur dans les mois à venir. Sachant que notre église ne peut être chauffée pour raison de sécurité, il est à prévoir qu'une prochaine célébration ne soit programmée qu'au printemps 2016. Seules les funérailles chrétiennes pourront y avoir lieu en fonction des demandes et volontés des familles des défunts en raison du froid de l'hiver.

Par contre, en fonction du calendrier paroissial, des offices seront célébrés à la buvette de la salle des fêtes. Cette pratique, qui convient à tous, est en place depuis l'hiver 2010.

Olivier BÉNA

Quelques liens utiles :

En cas de funérailles chrétiennes, contactez le n° de téléphone suivant: 06.80.81.11.16.

Paroisse Bon Père Fourier des Vosges – 1 rue d'Harbouey – 54480 Cirey-sur-Vezouze

Téléphone : 03.83.75.15.49 ou par mail : bonperefourier54@orange.fr

Site de la paroisse : <http://www.catholique-nancy.fr/bpfdesvosges>

Le Souvenir Français – comité de Cirey-sur-Vezouze



Placé sous le haut patronage du Président de la République, le Souvenir Français est l'une des plus anciennes associations nationales. Entretenir, se souvenir et transmettre sont les maîtres-mots qui régissent l'action engagée par la société patriotique.

La réunion annuelle de travail s'est tenue à Saint-Sauveur le samedi 12 septembre 2015. De nombreux membres du comité, de sociétés patriotiques et d'élus ont assisté à cette journée dont Philippe Arnould, maire de Saint-Sauveur et président de la Communauté de Communes du Piémont Vosgien ou encore Pascal Solofrizzo, Délégué Général de Meurthe-et-Moselle.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des cinq adhérents qui nous ont quittés et des combattants des conflits passés ou en cours.



Traditionnelle remise de diplômes

Ainsi une pensée a été réservée à Jean Larguèze, ancien Délégué Général du Souvenir Français de Meurthe-et-Moselle, André Polet, vice-président d'honneur du Comité, Marie Poirson, doyenne du Comité et marraine du drapeau, Paul Jolé, Monique Andreux et Rémy Buisson.

Le Bureau du comité, élu pour trois ans en 2013, se compose ainsi : Bernard Claudon, président, Olivier Béna, vice-président, Jean-Noël Jolé, vice-président adjoint, Ghislaine Collin, trésorière, Roland Dal Martello, trésorier-adjoint, Nicole Poirson, secrétaire, Joël Collin, porte-drapeau titu-

laire. Bernard Claudon a d'ores et déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas à son poste de président lors de l'élection du bureau prévue statutairement en 2016. Il souhaite passer la main après plus de trois décennies de présidence. M. et Mme Etienne David, de Val-et-Châtillon, proposent leur concours lorsqu'il le faudra afin d'exercer la fonction de porte-drapeau suppléant en remplacement de Marie-Louise Garcia, qui a quitté Cirey en juin dernier.

Deux diplômes d'attestation de reconnaissance à la jeune génération ont été décernés aux jeunes Matéo Salopek et Benjamin Weissenbach, quêteurs. La médaille de bronze a été remise à Joël Mathieu, maire de Tanconville et maître de cérémonie de la commémoration des combats du 19 juin 1940 ainsi que Lise Freyermuth et René Acrement, maire de Cirey-sur-Vezouze. Patricio Garcia a reçu la médaille d'argent tout comme sa sœur, Marie-Louise Garcia et Pierre Sommier, ancien président de l'A.M.C. de Val. Enfin, Roland Dal Martello, trésorier-adjoint et cheville ouvrière du Comité et d'autres associations comme l'UNACITA et l'AMC de Val, a reçu la médaille de vermeil avec bélière laurée, plus haute distinction du Souvenir Français.



Dépôt de gerbes au cimetière de Saint-Sauveur lors de la journée de travail annuelle

La section locale se doit d'entretenir dix tombes sur le canton ainsi qu'un monument. L'entretien des tombes consiste à fleurir, à détruire les mauvaises herbes et quand le besoin s'en fait sentir à repeindre les croix. Pour le monument, il convient de tondre les abords, de brosser la stèle et de tailler les thuyas attenants.

La section locale organise et participe à de nombreuses cérémonies tout au long de l'année :

le 8 mai sur le canton, à la commémoration de l'Appel du 18 juin à Val-et-Châtillon, le 19 juin à Tanconville, en juin au Trou Marmot à Val-et-Châtillon, fin juin à la première cérémonie de Commémoration des débuts de la Grande Guerre au Mouton Noir, en juillet aux Entonnoirs de Lein-

trey, le 15 août à Saint Martin, fin août à Gerbéviller où furent tués 8 jeunes de Tanconville, le 1^{er} novembre à Reillon, les 10 et 11 novembre sur le canton ...

Parmi les autres activités figurent l'organisation de la journée de travail, la présence du comité à la Journée Départementale de Travail qui a eu lieu le 25 octobre 2014 au château de Lunéville, l'organisation des quêtes du 1er novembre, les voyages scolaires et enfin la présence aux obsèques des adhérents. Le 12 octobre 2014, le comité a organisé conjointement avec le comité de Blâmont et les communes de Blâmont, Cirey-sur-Vezouze et Val-et-Châtillon le 70^{ème} anniversaire des fusillés de Maîtrechet.

En cette année 2015, le comité est

parvenu à se mobiliser afin que les élèves de l'école primaire de Cirey-sur-Vezouze puissent se rendre à Verdun. En tout, 1 500 € ont été attribués par le Souvenir Français en croisant les subventions aux niveaux local, départemental et national. Voilà un exemple concret qui montre l'importance de notre société patriotique et son souci de transmission envers la jeune génération.

La 97^{ème} quête nationale du Souvenir Français a eu lieu du 29 octobre au 1^{er} novembre. Sur le canton, elle a collecté la somme de 562,67 € dont 85,44 € recueillis au cimetière communal de Val-et-Châtillon. Merci à celles et ceux qui ont réservé un bon accueil aux quêteurs bénévoles en leur confiant votre don afin de veiller à l'entretien.



Séquence émotion et remise de cadeaux pour Marie Garcia, porte-drapeau de 2006 à 2015

A nous le souvenir, à eux l'immortalité

La Section vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 !

Olivier BENA, vice-président du Souvenir Français de Cirey-sur-Vezouze

Le comité remercie la commune de Val-et-Châtillon pour l'attribution d'une subvention de 100 €. La cotisation annuelle est de 10 €. Il est également possible de s'abonner à la revue nationale au prix de 5 € par an. Des casquettes au prix de 10 € à l'effigie du Souvenir Français sont également proposées à la vente.

Contacts : Bernard Claudon au 03.83.42.66.78. ou Ghislaine Collin au 03.83.42.54.57.

Lien vers le blog départemental de l'association : <http://souvenirfrancais54.blogspot.fr/>

A.A.P.M.A Le Roseau de la Haute Vezouze

Nous avons organisé cette année :

Un après-midi pêche à la truite pour les enfants de moins de 12 ans à la station aquacole à Blâmont.

Une journée pêche à la truite à la station aquacole à Blâmont.

Une journée nettoyage et entretien de nos lots de pêche.

Nous avons participé aux journées du patrimoine à Val-et-Châtillon.

Patrick HOSTERT

Conjoints survivants

En tant que nouveau responsable des sections des Conjoints Survivants de Cirey-sur-Vezouze, Tanconville et Val-et-Châtillon, il me revient cette année de vous parler des activités de notre association. Celle-ci a pour objectif d'accueillir, d'aider, d'informer et de défendre les veuves, veufs et personnes seules.

En 2015 nous comptons 41 adhérents qui aiment se retrouver pour partager un goûter, un repas, une sortie avec les sections de Baccarat et Lunéville.



Ces moments de convivialité et de détente sont très suivis et permettent aux uns et aux autres de rompre la solitude où ils sont trop souvent ; ces moments doivent être privilégiés.

Rappelons aussi le rôle de l'association qui oeuvre par ses responsables départementaux et nationaux auprès des élus politiques pour le maintien et la défense des droits des veuves et veufs avec cette année une manifestation devant l'Assemblée Nationale à laquelle a participé notre section.

En cette fin d'année nous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2016 et remercions les municipalités qui nous soutiennent par leur aide financière.

Pierre MARCHAL

A.D.M.R.

Chacun d'entre nous connaît, au moins de nom, l'ADMR

Mais, qu'est-ce que l'ADMR ?

- des salariées qui viennent au domicile des personnes, souvent seniors, mais aussi, des handicapés et des familles en difficulté passagère.

Oui, mais encore ? Comment ça marche ? Qui organise ? Qui décide ?

Derrière ces mots, on trouve LES BENEVOLES, une des pointes du triangle d'or, les deux autres étant les bénéficiaires et les salariés.

Etymologiquement, bénévole signifie « vouloir du bien », et, c'est bien ce que l'on retrouve chez les bénévoles de l'association ADMR CIREY-BADONVILLER. Ils savent donner un peu de temps pour les autres, leur moteur étant de se sentir utile et de faire quelque chose pour autrui.

Lors de l'assemblée générale de mai 2015, Martine, bénévole responsable formation et ressources humaines dans l'association, en a bien parlé et, vous en trouverez ci-dessous un extrait.

Elle citait les paroles de Jacques Salomé sur la question de la retraite et de la vieillesse « Vieillir, ce n'est pas ajouter des années à la vie mais de la vie aux années: »

Et continuait « Ainsi, c'est dans cet esprit que mon choix s'est tourné vers l'ADMR : ses convictions ont retenu mon attention : respect, service, proximité, solidarité, qualité, écoute, rigueur : toutes ces valeurs vécues dans le triangle d'or : « client, salariées, bénévoles. Voilà bien ce qui rejoignait mes convictions : « L'homme n'est pas fait pour vivre seul. L'entraide est le lien de solidarité qui permet le vivre ensemble »

J'ai donc répondu à la demande : venez, nous avons besoin de vous !

Entrer dans une équipe est bien agréable : c'est rejoindre des personnes qui sont habitées par des principes propres aux vôtres. Toutes avec des tempéraments différents, certes, mais unies dans les valeurs. »

Nous partageons cet état d'esprit et voulons vous inviter à nous rejoindre ;

Et, comme le disait Martine : « A vous tous qui avez un peu de temps, pour donner et recevoir, venez nous rejoindre dans le bénévolat. Vous qui voyez approcher la retraite, la vieillesse : croyez que bien vieillir, c'est être capable d'habiter tous les âges de la vie, croyez que l'activité est porteuse de bonheur, croyez que ce qui nous habite dès l'enfance est

toujours bien présent en nous : le désir de montrer, de se prouver que l'on est capable, le besoin de se sentir valorisé, aimé : voilà ce que vous risquez de recueillir. Ne sombrez pas dans la nostalgie, adhérez à ce projet

Devenez bénévole, avec un

B : comme bienveillance

E : comme écoute

N : comme neutralité (pas de jugement)

E : comme entente

V : comme volontariat, (vivez librement cet engagement)

O : comme oublier : (oublier ce que nous entendons pour rester dans le respect, le secret, la confiance, la confiance)

L : comme lien (savoir créer le lien qui permettra un bon partenariat, une confiance tout en gardant la bonne distance : l'empathie)

E : comme ensemble : (dans un esprit d'équipe, chacun étant complémentaire : client, famille, salariée, bénévole)

Pour finir avec un clin d'œil, mais que cela n'arrête pas les bonnes volontés, les bénévoles ne sont pas payées !

Gisèle MANGEOT, Présidente

LA LÉGION SUR TROIS GÉNÉRATIONS

Article du 24/04/2015 reproduit avec l'autorisation de L'Est Républicain

Is ont le sens du devoir chevillé au corps, dans la famille d'André Laurain, cette figure de Meurthe-et-Moselle qui fut lieutenant-colonel des sapeurs-pompiers. Âgé de 85 ans aujourd'hui, le titulaire de la médaille d'officier des Palmes académiques et du Grand prix de l'académie Stanislas, année 1996, est toujours en alerte. À se préoccuper des problématiques de sécurité. D'informer, de conseiller, de prévenir et servir. C'est en lui. Une vocation « héréditaire », à l'entendre : celle de mettre « le pouce sur l'artère qui saigne », pour reprendre sa formule.

Avant lui, son père et l'un de ses aïeux ont donc reçu la Légion d'honneur. Le tout premier a être distingué s'appelait François-Romain Gueniot, un grand-oncle éloigné. « Ma grand-mère, Justine Husson, une de ses cousines, a retrouvé les documents le concernant », raconte André. Et notamment le parchemin signé par Napoléon, le 12 août 1862. On peut ainsi lire « Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français... » décore ledit François-Romain Gueniot de la Légion d'honneur. Cette distinction lui a été remise des mains du grand chancelier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur pour services rendus à l'État.

Signé par Napoléon

Né à Urville, François-Romain Gueniot était officier au 1er régiment de Cuirassiers, employé à la Remonte générale de l'armée. Il fut donc de tous les combats sous Napoléon III. La cavalerie a participé à bien des expéditions militaires : 1854 en Turquie et en Russie du Sud ; 1859 en Italie ; 1860 en Chine et au Liban ; et de 1861 à 1867 au Mexique...

Les Gueniot-Petremont n'ayant pas eu d'enfant, « ils ont fondé un orphelinat à Saint-Genest tenu par les sœurs du Pauvre Enfant Jésus », stipule dans un vieux document



Jeanne Denis, épouse d'Émile Laurain, le père de Jean Laurain et donc le grand-père d'André.

Après François-Romain Gueniot, c'est Jean Laurain, né le 14 juillet 1906 à Val-et-Châtillon, mort le 31 octobre 1991, qui fut décoré de la Croix de chevalier de la Légion d'honneur, le 10 mai 1954, pour faits de guerre. « Cette décoration lui a été remise par le colonel Beltramelli alors adjoint au général commandant le corps des sapeurs-pompiers de Paris », indique son fils, André. Durant la Seconde Guerre mondiale, Jean Laurain était l'adjoint du capitaine Beltramelli, lequel commandait la 1re compagnie du 48e BCC (Bataillon de chars de combats). Ce bataillon s'est surtout illustré dans le secteur de la Marne et notamment à Soissons et ses environs.

Réceptionner les soldats français évadés

Jean Laurain a, pendant le conflit, rejoint la France Libre pour assurer la direction des hôtels Royal et des Thermes de Bagnères-de-Luchon. « Sa mission consistait à réceptionner des soldats français évadés des prisons allemandes afin de les aider à gagner l'Afrique du Nord via l'Espagne », précise André Laurain. Il a ensuite dirigé un centre de préapprentissage, toujours à Luchon, où pendant cette période, parallèlement à sa fonction, « il a rejoint le maquis où son action a été à la fois discrète

et cachée, mais efficace », enchérit son fils. Luchon était en effet au cœur de la colonne vertébrale permettant aux joailliers et diamantaires parisiens de quitter la France pour rejoindre soit l'Afrique, soit l'Angleterre. Jean Laurain a facilité à plus d'un le voyage.

Cette grande histoire familiale s'est ainsi prolongée avec André Laurain que l'on ne présente plus. Né le 21 avril 1930, le Vandopérien de 85 ans a reçu, en 2003, la Croix de chevalier de la Légion d'honneur des mains du professeur Robert Hugnot, président d'Alma (Allô Maltraitance des personnes âgées) France. Cette distinction récompense les travaux qu'il a effectués dans le cadre de la prévention des accidents de la vie courante dont sont victimes les personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi que de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées. Habité par le devoir de servir, André Laurain est un livre d'anecdotes. À chaque page une histoire à découvrir. Comme quand il fut contacté pour réfléchir à l'extension de l'aéroport d'Osaka ou pour garantir la sécurité de la journée du monde arabe à Dakar.

Et après lui, vous demandez-vous ? Il y a une relève. Des enfants et des petits-enfants engagés. Tous élevés avec les mêmes principes : servir l'État, autrui. Bref des graines de décorés.

Alexandre POPLAVSKY

Témoignage : pompier volontaire, une vocation au service de tous !

Afin de mettre à l'honneur l'engagement de tous les jours des soldats du feu auprès de la population locale, nous avons rencontré l'un d'entre eux, Dimitri Stricher, habitant de notre commune. Il se confie sur sa mission, ses motivations et son sens du devoir. Interview-vérité.

Bonjour ! Nous avons souhaité cette année mettre à l'honneur dans le bulletin municipal les pompiers. Quelle est la formation pour devenir sapeur-pompier volontaire ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui décident de consacrer une partie de leur temps libre aux missions de secours à personnes, prévention, protection et lutte contre l'incendie, préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours. Ils vivent leur engagement en parallèle de leur métier, de leurs études... Ouvrier, étudiant, artisan, cadre, chacun a sa place chez les Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Il convient d'être âgé de 16 à 55 ans, de résider à moins de 5 minutes du centre de secours et bien sûr d'être en bonne santé.

Le recrutement se fait par voie d'engagement auprès du service Départemental d'Incendie et de Secours. Il est ouvert aux hommes et aux femmes satisfaisant aux conditions réglementaires. Il n'est pas nécessaire d'être de nationalité française pour devenir Sapeur-Pompier Volontaire.

Le Sapeur-Pompier Volontaire bénéficie d'une protection sociale dans le cadre de son activité et d'une rémunération. Il perçoit des indemnités dont le taux diffère selon l'activité (gardes, manœuvres, stages, interventions...).

Associer volontariat et activité professionnelle c'est possible. Le sapeur-pompier volontaire devient acteur de la sécurité de son entreprise. Des conventions de disponibilité existent pour faciliter votre engagement de sapeur-pompier en accord avec votre employeur.

Le premier engagement comprend une période probatoire, permettant l'acquisition de la formation initiale qui ne peut être inférieure à 1 an ni supérieure à trois ans. La formation dont bénéficie tout Sapeur-Pompier Volontaire comprend : une formation initiale adaptée aux missions effectivement confiées au sapeur-pompier volontaire et nécessaire à leur accomplissement ; la formation continue et de perfectionnement destinées à permettre le maintien des compétences, l'adaptation aux fonctions, l'acquisition et l'entretien des spécialités.

Pourriez-vous nous présenter succinctement le centre de secours de Cirey, son matériel et les volontaires qui le composent ?



Dimitri Stricher et le chef de centre, le Lieutenant André Eppe

Le centre de secours de Cirey-sur-Vezouze se compose de 20 volontaires répartis de la manière suivante : 2 officiers (un lieutenant et une infirmière), 3 sous-officiers (un adjudant et deux sergents), 6 caporaux-chef, un caporal et enfin 8 sapeurs.

Parmi le matériel se trouvent un fourgon pompe tonne dévidoir automobile, un camion-citerne feux de forêt moyen, une camionnette tout usage, un véhicule de secours aux victimes, un véhicule radio tout terrain, une échelle pivotante séquentielle de 25 m, une moto pompe remorquable de 90 m³/h et une remorque secours routier.

Le centre de secours intervient en 1er appel sur 8 communes et en 2ème appel sur 42 communes, ce qui représente environ 250 interventions par an. Les sapeurs-pompiers interviennent pour le secours à personne, aux animaux et à l'environnement (pollution) et feux.

Pourriez-vous nous expliquer le cheminement lorsque l'on compose le 18 en cas d'urgence ?

En composant le 18, on arrive au centre de traitement de l'alerte à Nancy, celui-ci traite les appels et envoie les secours en fonction de la nature de l'appel ou ils transfèrent l'appel sur le S.A.M.U. ou la gendarmerie. Si c'est une intervention sapeurs-pompiers, ils envoient les secours les plus proches suivant la disponibilité (exemple: pour un secours à personne si le V.S.A.V Cirey est déjà en intervention, ils envoient le plus proche).

Le recrutement de la jeunesse pour pérenniser l'œuvre des pompiers est primordial. Comme faire pour devenir J.S.P. (Jeune Sapeur-Pompier) ?

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Meurthe-et-Moselle (U.D.S.P. 54) et les associations formant les jeunes sapeurs-pompiers sont destinées à regrouper des jeunes filles et garçons en vue de développer leur esprit de solidarité, de leur proposer toutes activités concourant à leur épanouissement et de les initier aux techniques propres aux sapeurs-pompiers afin de susciter des vocations. Les conditions pour

devenir jeune sapeur-pompier sont d'être âgé de 12 à 18 ans et de justifier d'un certificat médical d'aptitude physique délivré par un médecin de sapeurs-pompiers, d'une autorisation parentale pour les mineurs et d'un certificat de vaccination antitétanique en cours de validité. C'est à Blâmont que les jeunes de notre secteur pourront s'engager. En fonction de l'âge des jeunes, une série de modules de formation sont travaillés et des activités d'éducation physique et sportive sont organisées. Tout cela concourt à former des corps sains dans des esprits sains ! La phase finale est le passage du brevet national de J.S.P.

Merci pour votre témoignage qui espérons-le déclenchera chez des jeunes un déclic afin de poursuivre les missions et de s'inscrire dans une démarche de relève de nos anciens.

Olivier BENA

**Gloire à ces anciens sapeurs !
De notre population ils se sont occupés
Pour nous sauver et nous protéger !
Mon Dieu, quel labeur !**

**Malgré le poids des années,
Et une pose bien déterminée
Les voilà "fin équipés"
Pour une belle randonnée !**

**ET UN GRAND COUP DE CHAPEAU
Pardon de casque ou de képi
A notre Mimi BUISSON
Cet exceptionnel pinson !
Même à l'église sa chanson
Éclipsait celle de ses compagnons ...**

**Et dans toutes les réunions,
Qu'il suivait avec passion,
Il a su susciter les actions
Et provoquer notre admiration.**

**Alors, réussite éternelle, Mimi,
Pour ta dernière expédition !**

Josiane TALLOTTE.



Nouveauté sur Badon / Blâmont / Cirey

Nous avons des « anges gardiens médicaux ». Pour pallier aux délais des urgences et suite à un accident mortel à Val-et-Châtillon, une expérience a été mise en place dans le sud-est lunévillois : une Permanence (12h par jour et la nuit du vendredi complète) est composée de deux sapeurs – un infirmier sapeur-pompier sous protocole de soins d'urgence et un sapeur-pompier conducteur secouriste.

Le duo dispose d'un « véhicule léger infirmier » et sera complété par l'ambulance si nécessaire. Le système fonctionnera en lien avec le SAMU.

Un bilan sera établi en septembre 2016 et s'il est positif, la permanence pourra passer à 24h/24.

Ce système couvre une zone de 30 minutes autour de Badonviller. Belle nouveauté !



LE VILLAGE À BASCULE

DEUXIÈME ÉDITION

Festival itinérant de nouveau cirque, de musique et de théâtre de rue

21 & 22 MAI 2016 À VAL-ET-CHÂTILLON

Deux jours de spectacles et de concerts sous chapiteaux & dans la rue

PRIX LIBRE

Je donne ce que je veux, je donne ce que je peux !

Le prix libre ce n'est pas la gratuité, c'est donner la possibilité à tous de soutenir le festival et de s'y rendre quelques soient ses moyens financiers.



www.levillageabascule.fr www.facebook.com/levillageabascule

Association Le Village à Bascule - 2 rue du Barrois - 54830 Gerbéviller - 06 17 94 51 48 - levillageabascule@gmail.com
SIRET 798 786 042 00019 - Code APE 9001Z - Licences d'entrepreneur de spectacles n°2-1083939 et 3-1083940



QU'EST-CE QUE LE VILLAGE À BASCULE ?

Une association qui travaille sur quatre objectifs. **Créer du lien social**, agir dans une démarche de **co-construction** avec les acteurs locaux, développer l'**accès à la culture pour tous** et soutenir la **création artistique locale**.

L'association organise des **réunions publiques** qui font émerger des actions pour répondre à ces objectifs : un **festival de chanson et d'arts de la rue**, des **créations de spectacles** entre professionnels et amateurs, des **projets participatifs**, des **formations techniques**, des **spectacles** programmés en amont du festival.

Le Village à Bascule est avant tout un appel à la **co-construction**, tout simplement parce que ce festival n'est pas seulement pensé pour vous, **mais avec vous**.

COMMENT PARTICIPER ? Le mémo

AVANT LE FESTIVAL

En vous inscrivant à un projet participatif :

- **No man's land, no man's sky** si vous êtes **choriste** ;
- **Scénographie participative** si vous êtes **bricoleur** ;
➔ 16 janvier à la salle des fêtes de Neuville-lès-Badonviller
- **Brigade de Jeu !** si vous êtes **comédien** (théâtre) ;
➔ première rencontre prévue pour début 2016
- **Sociétés musicales** si vous êtes **musicien** ou **écrivain**.
➔ répétition de l'orchestre le 08 décembre, lieu à définir

En vous inscrivant à une formation :

- Initiation aux **techniques de sonorisation** ;
➔ le 05 décembre à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon et le 06 décembre à la salle de Neuville-lès-Badonviller.
- **Mise en lumière** d'un évènement culturel ;
➔ les 06 et 07 février, lieu à définir
- Elaboration d'une **parole artistique**.

PENDANT LE FESTIVAL

En devenant bénévole quelques jours sur l'un des pôles :

- Renforts pour le montage et le démontage du festival ;
- Restauration - artistes - bénévoles (catering) ;
- Accueil aux entrées ;
- Bar et restauration ;
- Accueil et hébergement chez l'habitant des artistes*.

*Le Village à Bascule souhaite créer un maximum de liens entre les bénévoles – habitants - artistes. En 2014 nous avons décidé, en réunion publique, de privilégier au maximum l'hébergement chez l'habitant pour les artistes. Cette décision a permis à des habitants de Gerbéviller de partager des moments privilégiés et riches avec les comédiens, circassiens, musiciens venus pour le festival.

PROJETS PARTICIPATIFS ?

Après une **première série de réunions publiques** sur le Piémont Vosgien, nécessaires au recensement des idées et des volontés de chacun, le Conseil du Village (comité de pilotage) a développé plusieurs axes donnant naissance à **de beaux projets mêlant amateurs et professionnels** ! Chaque projet sera restitué sous forme de spectacle, de projection ou encore d'installation lors du festival les 21 & 22 mai 2016.

VOUS pouvez y participer !

Le Village à Bascule s'entoure de partenaires institutionnels, associatifs et privés pour faciliter l'accès aux projets ; et ce **en maintenant leur gratuité**.

En nous rejoignant lors d'une réunion publique pour :

- **Donner vos idées** ;
- **Participer à la co-construction du festival** en vous impliquant dans l'une des thématiques suivantes : logistique, technique, accueil artiste, communication, bar et restauration pour le public, etc.
➔ prochaine réunion publique le 11 décembre à la mairie de Badonviller

En relayant auprès de vos proches, vos amis, votre réseau les informations du Village à Bascule : dates, programmation, etc. qui vous seront communiqués prochainement.

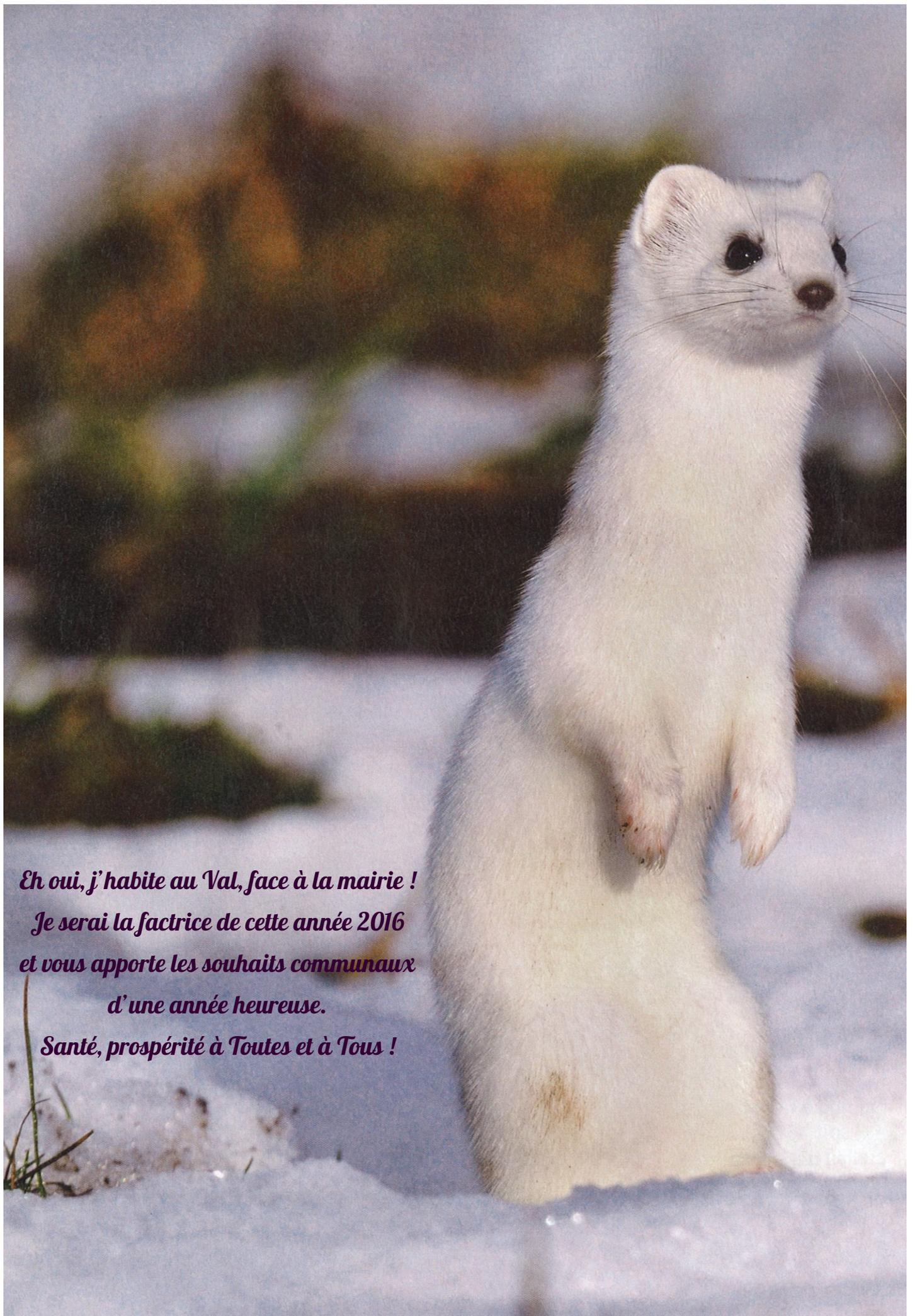
En participant à l'accueil des bénévoles et des artistes :

Les repas ont une allure d'auberge espagnole au Village à Bascule. L'équipe « catering » prépare les plats principaux et laisse toute votre imagination pour confectionner ce qui précède et succède leur délicieuse préparation.

L'ensemble des bénévoles, artistes et techniciens se retrouvent pour déjeuner et diner ensemble dans une ambiance conviviale.

.....
Pour toute information contactez Rémi Morel
levillageabascule@gmail.com

06 17 94 51 48



*Eh oui, j'habite au Val, face à la mairie !
Je serai la factrice de cette année 2016
et vous apporte les souhaits communaux
d'une année heureuse.
Santé, prospérité à Toutes et à Tous !*